

# PLAN DE PAYSAGE POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRENNÉ - VAL DE CREUSE



## Volet 1

•

## DIAGNOSTIC ET ENJEUX

•

2018-2019



### SOMMAIRE DU VOLET 1 / DIAGNOSTIC ET ENJEUX

PRÉAMBULE	PAGE 4
APPROCHES PAR SECTEUR-TÉMOIN	PAGE 6
TENDANCES D'ÉVOLUTION PAR GRANDES FAMILLES DE PAYSAGES	PAGE 24
CONSTAT PARTAGÉ DES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES	PAGE 32
SYNTHÈSE DES ENJEUX DE PAYSAGES	PAGE 40
ANNEXES	PAGE 43

## ■ Périmètre d'étude

L'étude, portée par le Parc naturel régional de la Brenne, concerne les 28 communes de la Communauté de Communes Brenne-Val-de-creuse (CCBVC) :

Chazelet	Nuret-le-Ferron
Chitray	Oulches
Ciron	Poulligny-Saint-Pierre
Concrémiers	Preuilly-la-Ville
Douadic	Rivarennes
Fontgombault	Rosnay
Ingrandes	Ruffec
La Pérouille	Saciersges-Saint-Martin
Le Blanc	Saint-Aigny
Lurais	Saint-Civran
Lureuil	Sauzelles
Luzeret	Thenay
Mérigny	Tournon-Saint-Martin
Néons-sur-Creuse	Vigoux

## ■ Objectifs et attendus du plan de paysage

- Actualiser la connaissance des dynamiques paysagères

- Définir en concertation avec l'ensemble des acteurs une stratégie pour une gestion dynamique et respectueuse des paysages (à court, moyen et long terme)

- Développer une conscience et une culture paysagère, tant politique que citoyenne à l'échelle du territoire

- Afficher de façon claire, synthétique et spatialisée, la stratégie paysagère et les objectifs de qualité paysagère partagés à l'échelle de la communauté de communes et respectant les objectifs de la charte de Parc

- Permettre une appropriation et une traduction du plan à l'échelle de la communauté de communes et de ses documents de planification en cours

- Sensibiliser les élus communautaires sur leur rôle en matière de politique paysagère et les encourager à mettre en place des démarches paysagères

- Intégrer la dimension paysagère dans les démarches de planification et les projets structurants d'aménagement (zones d'activités, infrastructures,...)

- Valoriser le paysage comme enjeu de développement local

- Mutualiser et développer des outils d'observation, de veille et d'anticipation pour veiller aux mutations paysagères.

Par ailleurs le plan de paysage recouvre des thèmes qui sont quotidiens pour les communes du Parc au-delà du périmètre de la CCBVC, il pourra être repris par ces communes pour mieux gérer et valoriser leurs paysages.



Périmètre d'étude du plan de paysage pour la communauté de communes de Brenne - Val de Creuse (en rouge) et couverture de l'ensemble du périmètre du Parc Naturel Régional de la Brenne par les trois projet de paysage

**BRENNE-BOISCHAUT-NORD - 2012/2013**

- Les étangs, les vallées (Claise, Suin, Ozance...), et les paysages remarquables
- Les paysages agricoles et forestiers
- Urbanisation et aménagement

**VALLÉE DE LA CREUSE - 2001/2002**

- La rivière Creuse, ses affluents
- Les assiettes visuelles
- Les tissus villageois
- Les itinéraires

**VALLÉES ET BOCAGES - 2004/2005**

- Les vallées (Sonne, Abloux, Anglin) et les paysages remarquables
- Le bocage, son devenir
- L'urbanisation et l'aménagement
- Les éléments du paysage et la gestion raisonnée

Localisation des projets de paysages menés par le Parc depuis près de 20 ans avec les principaux enjeux abordés.

**■ Méthodologie et déroulement de l'étude**

Cette étude se fonde sur les trois phases de la méthodologie «plan de paysages» en prenant compte les trois projets de paysages conduits par le Parc naturel régional de la Brenne sur la vallée de la Creuse (2001-2002), sur les vallées et bocage du sud (2005-2006) et sur la Brenne - Boischaud-nord (2011-2013). Elle est menée parallèlement à l'élaboration du PLUi.

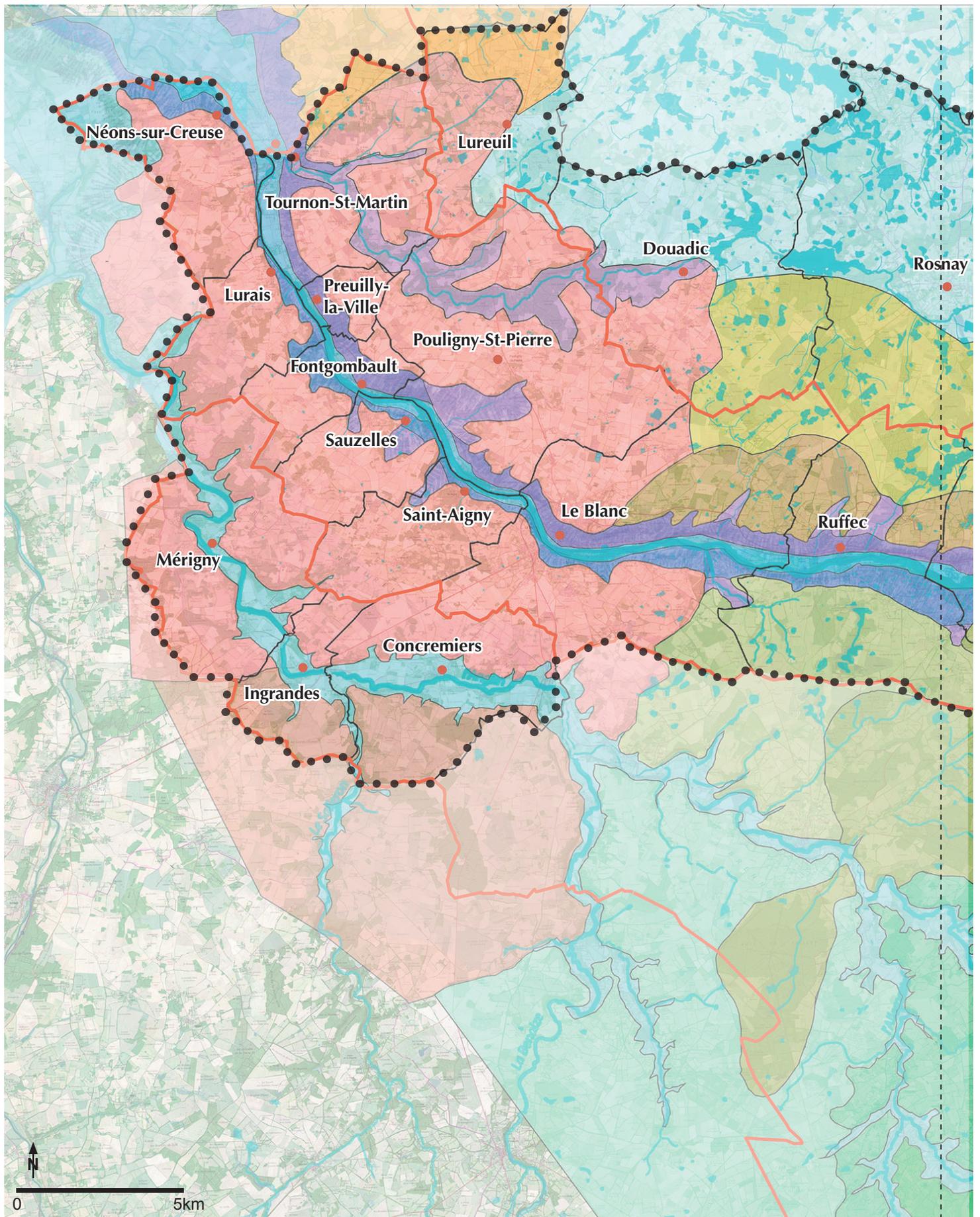
**Phase 1 : le diagnostic et les enjeux** ont été établis à partir d'un arpentage des 28 communes du territoire, sous forme de six séries de visites de terrain entre avril 2018 et avril 2019 recouvrant une quinzaine de journées d'arpentage. L'objectif était de faire émerger les dynamiques et les transformations des paysages sur la base des 3 projets de paysages. Cette approche territoriale a donc été complétée par une investigation plus locale, au plus proche des sites et des acteurs qui les gèrent : outre un questionnaire envoyé à chaque commune, quatre communes-témoins ont fait l'objet d'ateliers-visite et 4 autres ont fait l'objet de participation aux travaux des Veilleurs, permettant de s'accorder sur les valeurs et la qualité des paysages ainsi que sur les transformations les plus marquantes et sur les enjeux conséquents à ces analyses.

**Phase 2 : la stratégie à travers les objectifs de qualité paysagère** a été établie à travers des ateliers thématiques proposés autour de sujets majeurs comme la valorisation des paysages remarquables, la redynamisation des paysages bâtis en cœur de villes et de villages, l'évolution des paysages agricoles et forestiers et la nécessaire transition des territoires.

**Phase 3 : Le programme d'actions** s'est construit tout le long de l'étude, en s'accordant sur les enjeux puis sur les objectifs de qualité paysagère du territoire. Il aboutit à 14 actions majeures recouvrant les axes de la stratégie, décomposées en sous-actions, et proposant des leviers et des exemples.

Parallèlement et en concrétisation de ces approches, ont été élaborées des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sur des communes volontaires, pour mieux prendre en compte le paysage dans les processus de planification et d'aménagement. Cette approche fait l'objet de 9 livrets spatialisés destinés à nourrir le PLUi en cours offrant de multiples leviers et des exemples concrets pour l'engagement de la mise en œuvre opérationnelle du plan de paysage.





**LES VALLÉES**

- Vallée de la Creuse
- Les coteaux-nord
- Les coteaux-sud
- Les micro-vallons
- Le fond de la vallée alluviale
- Vallées de l'Anglin et de ses affluents

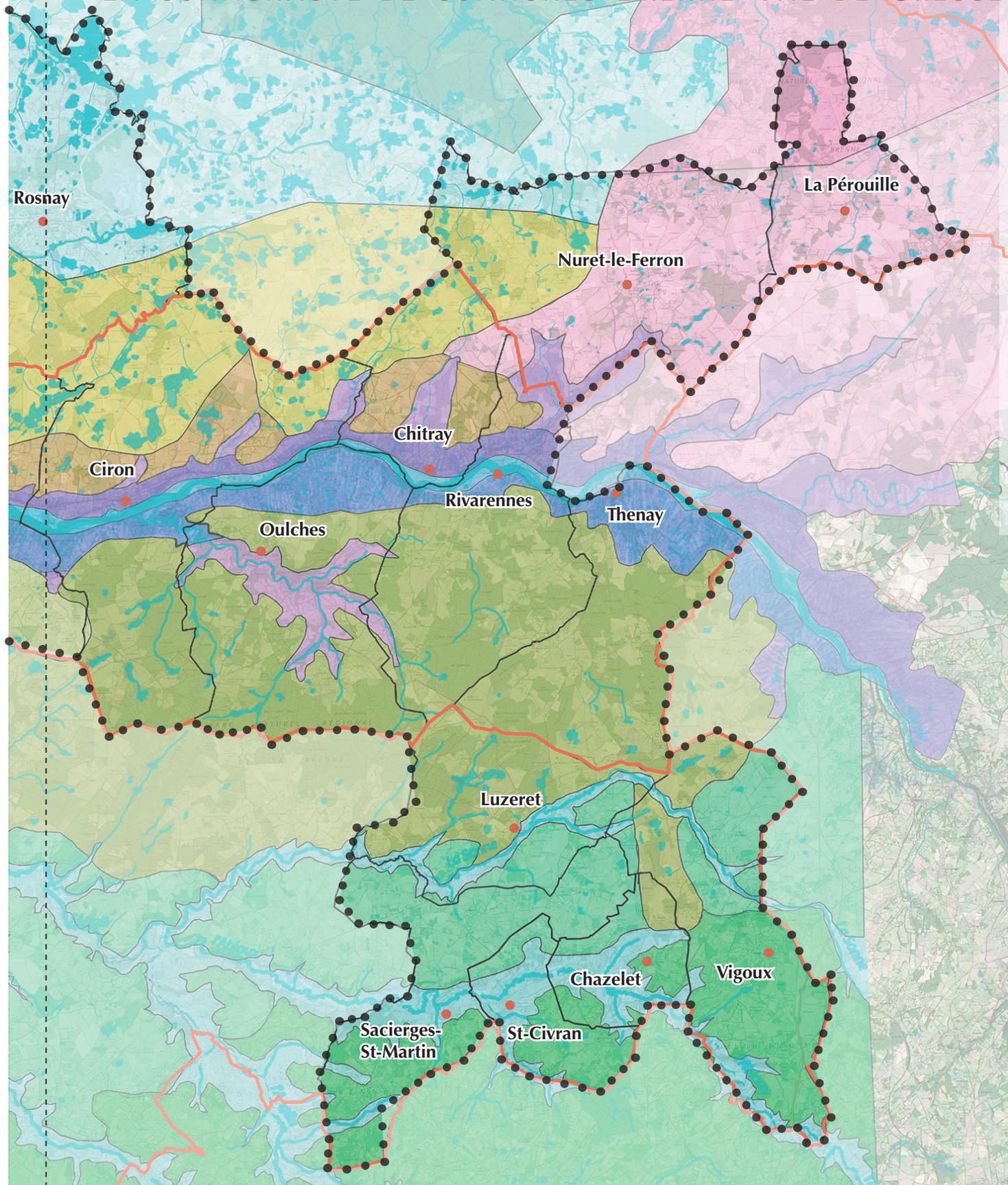
**PAYS BLANCOIS**

- Les plaines ouvertes du Pays Blancois
- Vallée du Suin
- Terres de Brandes

**GRANDE BRENNÉ**

- Brenne Tourangelle
- Cœur de Brenne - Brenne des étangs
- Brenne boisée
- Franges-sud de Brenne
- Rebord du Plateau Brennou

# UNITÉS ET SOUS-UNITÉS DE PAYSAGES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRENNÉ VAL DE CREUSE



## QUEUE DE BRENNÉ

- Queue de Brenne bocagère
- Queue de Brenne ouverte

## PETITE BRENNÉ

- Petite Brenne cultivée
- Petite Brenne boisée
- Vallons du Brion et de ses affluents

## LES BOCAGES

- Terres Froides du Poitou
- Bocage de transition
- Boichaut-sud

(Source : compilation des trois plans de paysage du PNR Brenne)

# APPROCHE PAR SECTEUR-TÉMOIN :

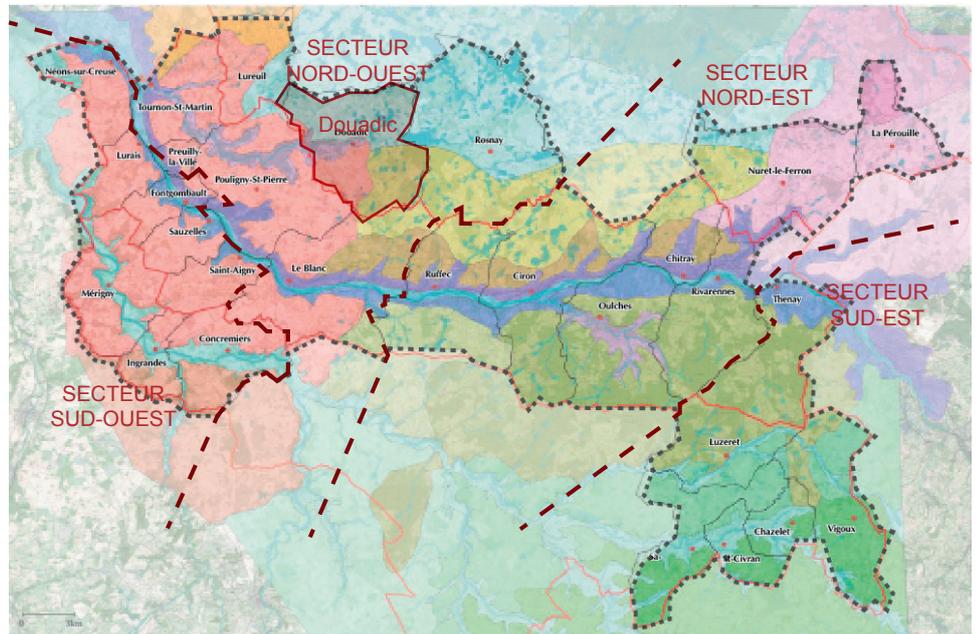
## SECTEUR NORD-OUEST : LUREUIL, DOUADIC, ROSNAY, LE BLANC, POULIGNY, PREUILLY, TOURNON

Le secteur nord-ouest recouvre les paysages du plateau nord-blancois, avec la vallée du Suin, le rebord-ouest du plateau brennoux, la bordure-nord de la vallée de la Creuse, ainsi que les paysages de la frange nord-est de la Brenne des Étangs.

Douadic s'inscrit en transition Grande Brenne-Pays blancs. La vallée du Suin, invisible en Brenne des étangs s'exprime au fur et à mesure de sa progression vers l'ouest. L'itinéraire de visite proposé aux élus et à leurs partenaires s'attache à recouvrir les thématiques préidentifiées suivantes :

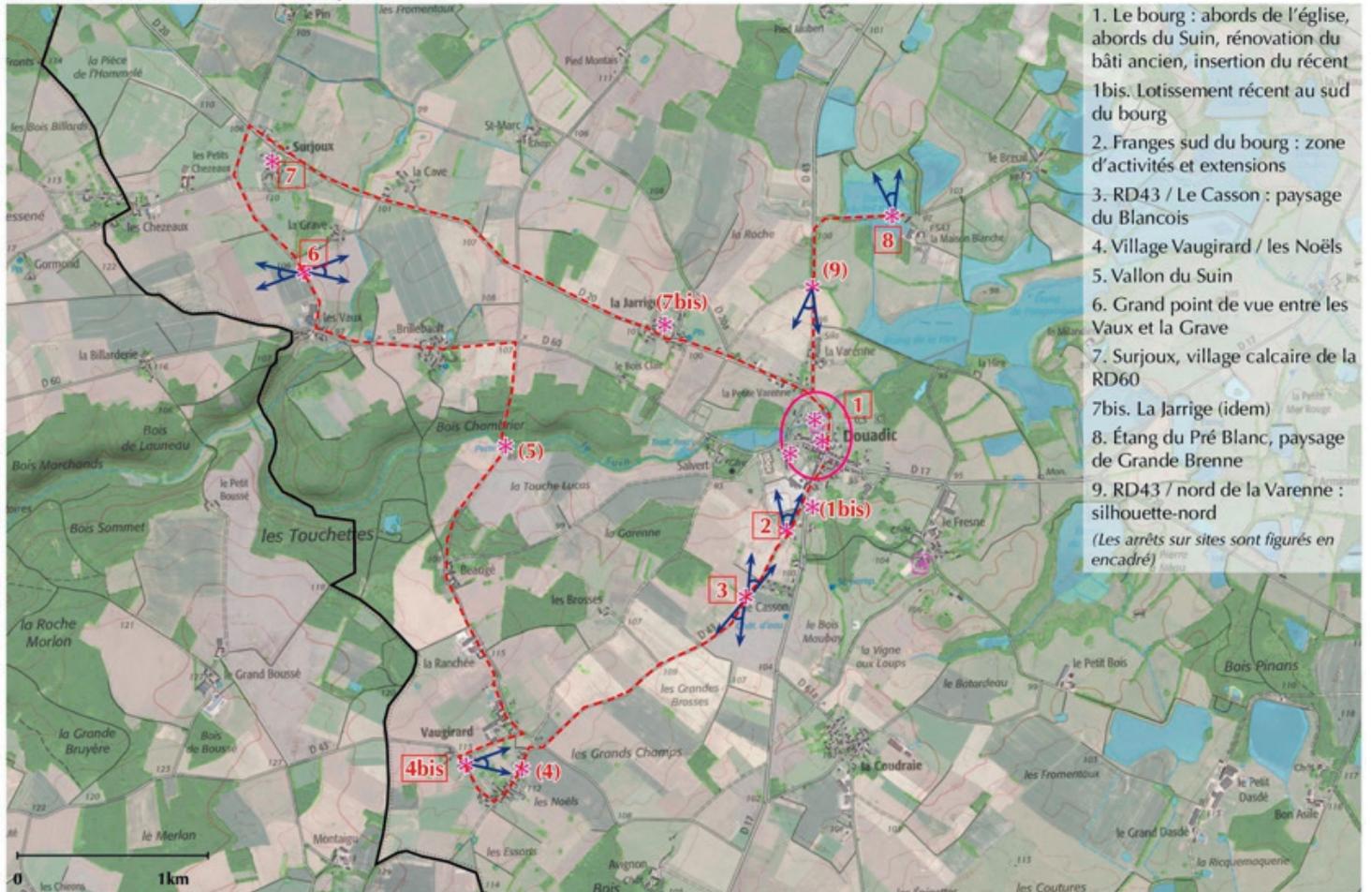
- «Grands paysages» :  
Transition Grande Brenne - Pays Blancois,  
Grand panorama (Point de vue RD17)  
Expressions de la Vallée du Suin et des étangs  
Trame verte et bleue  
Transformations agricoles,
- Paysages bâtis :  
Formes du bâti, caractères des abords,  
Cœur vert / espaces publics...  
En frange : silhouette / usine, extensions récentes,  
Habitat groupé, hameaux structurés :  
Dinthès, Vaugirard, la Coudraie...

### ■ Visite à DOUADIC



LES VALLÉES	GRANDE BRENNÉ	PAYS BLANCOIS	PETITE BRENNÉ	LES BOCAGES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Vallée de la Creuse</li> <li>Les coteaux-nord</li> <li>Les coteaux-sud</li> <li>Les micro-vallons</li> <li>Le fond de la vallée alluviale</li> <li>Vallées de l'Anglin et de ses affluents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Brenne Tourangelle</li> <li>Coeur de Brenne - Brenne des étangs</li> <li>Brenne boisée</li> <li>Franges-sud de Brenne</li> <li>Rebord du Plateau Brennoux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les plaines ouvertes du Pays blancs</li> <li>Vallée du Suin</li> <li>Terres de Brandes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Petite Brenne cultivée</li> <li>Petite Brenne boisée</li> <li>Vallons du Brion et de ses affluents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Terres Froides du Poitou</li> <li>Bocage de transition</li> <li>Boichaut-sud</li> </ul>
				<b>QUEUE DE BRENNÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Queue de Brenne bocagère</li> <li>Queue de Brenne ouverte</li> </ul>

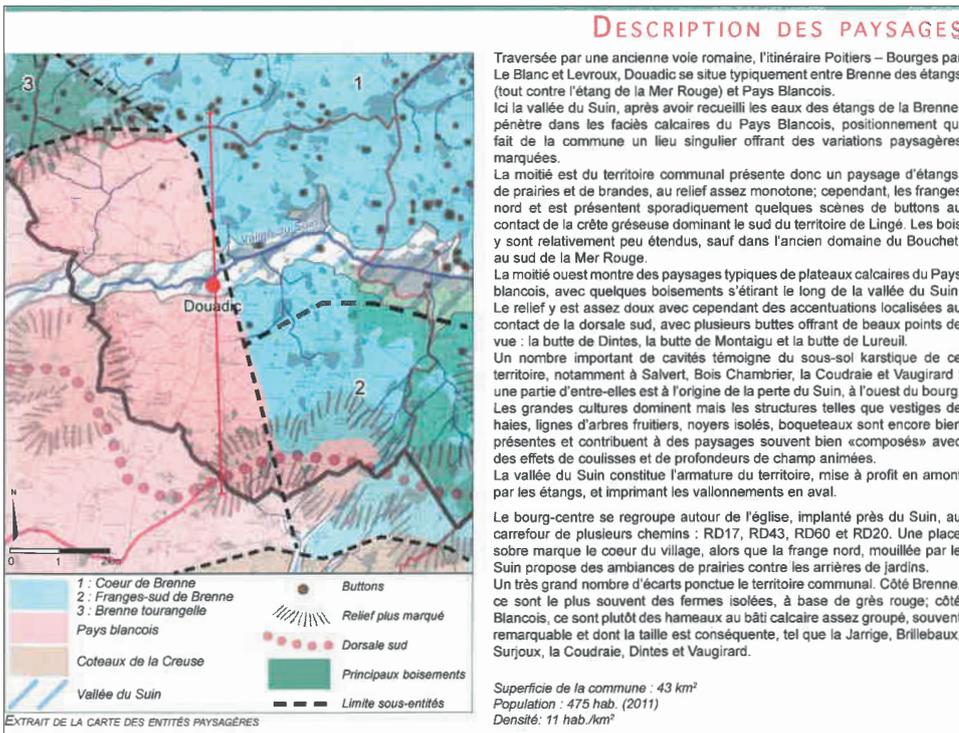
### DOUADIC / ITINÉRAIRE DE VISITE (29 JUIN 2018)



1. Le bourg : abords de l'église, abords du Suin, rénovation du bâti ancien, insertion du récent
- 1bis. Lotissement récent au sud du bourg
2. Franges sud du bourg : zone d'activités et extensions
3. RD43 / Le Casson : paysage du Blancois
4. Village Vaugirard / les Noëls
5. Vallon du Suin
6. Grand point de vue entre les Vaux et la Grave
7. Surjoux, village calcaire de la RD60
- 7bis. La Jarrige (idem)
8. Étang du Pré Blanc, paysage de Grande Brenne
9. RD43 / nord de la Varenne : silhouette-nord  
(Les arrêts sur sites sont figurés en encadré)

Visites à Douadic : repérage des sites-témoins visités et débattus

## Rappel des grandes composantes paysagères de Douadic



Extrait de la fiche communale / projet de paysage Brenne - Boischaud-nord



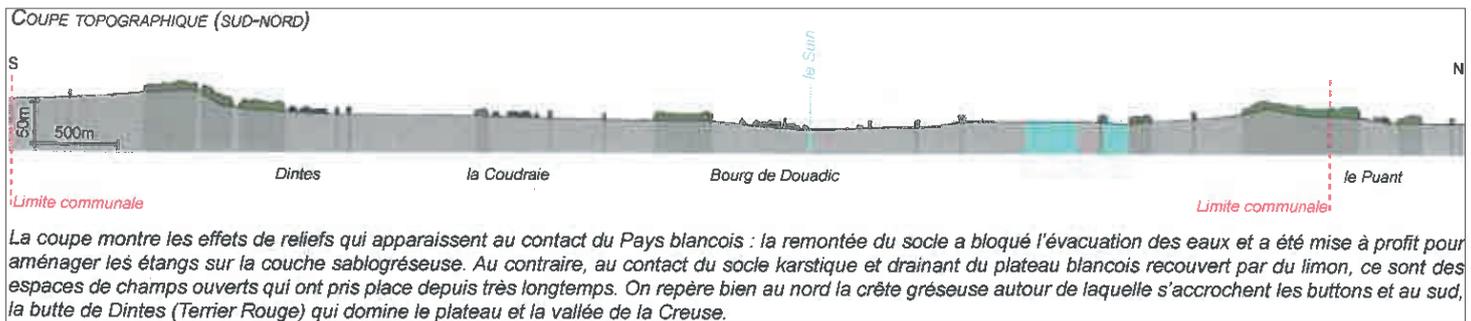
Pays blancs



Grande Brenne



Grande Brenne



Extrait de la fiche communale / projet de paysage Brenne - Boischaud-nord



Transition Grande Brenne - Pays Blancs : vue depuis le point de vue remarquable des Terres Rouges, au sud-est du territoire communal



Pays blancs, abords du village de Vaugirard



**En périphérie de bourg : le nouvel équipement public et les parcelles à construire**

- Construire : mutualisation des équipements publics, choix du site, son contexte (ici, l'entrée du village, le bocage, les chemins...), volume bâti, qualité des abords, relation au coeur de village...
- Fragilité du bocage notamment ici et maladies et réchauffement climatique : sénescences des chênes, disparitions des buis...



**En paysage remarquable : espace public (inondable)**

- Evocation de l'histoire du site, son identité forte...
- L'usage actuel : mixité spatiale / rôle social : qualification de l'entrée du village, mise à distance de la silhouette.
- L'eau dans les villages, problématique de la suppression des seuils patri-



**En coeur de bourg : abords de l'église**

- La qualité des espaces publics : sobriété, simplicité
- Les difficultés de gestion aux abords de Mnuments historiques (mise aux normes)
- Le bâti abandonné en coeur de village (atelier en arrière-plan)



**En périphérie de village : la zone d'activités et ses abords qui ont transformé la silhouette du village**

- Les impacts actuels des installations (aspect, volumes, couleur des hangars...)
- L'extension de la zone d'activités : une occasion pour requalifier les entrées et la silhouette du village, en valorisant le réseau de chemins (évocation d'un verger à planter aux abords du tour de village)
- Les lotissements récents : comment mieux les insérer ?

## ■ Les principaux thèmes débattus : les petits villages et hameaux, les grands paysages du Blancois et de la Grande Brenne



### Les paysages de petits villages et hameaux : Vaugirard et les villages de la RD60 (opérations villages-du Parc)

- Le déclin des hameaux
- La qualité des constructions : leur imbrication, les matériaux, les extensions, les jardins, de l'espace public à l'espace privé...
- La qualité des jardins, vignes et vergers des couronnes vertes : un véritable savoir-faire qui se perd
- La construction neuve / la rénovation, la démolition-reconstruction
- Les difficultés pour les rénovations : l'opération Village du Parc stoppée



- ### Motifs du paysage blancois : lignes de fruitiers, de potagers, de vignes et noyers isolés
- Des pratiques qui se perdent, des motifs qui s'effacent
  - Renouveler l'arbre dans la campagne
  - Prévenir les effets du réchauffement climatique



### Motifs emblématique de la Grande Brenne : l'étang, la prairie, la forêt

- La forêt : peu gérée, la chasse en déclin, la friche ligneuse...
- La prairie : pacage et abreuvoirs naturels, habitats remarquables, conditionnée par le maintien d'un élevage.
- Les étangs en danger, difficultés de la filière piscicole : dureté du métier, problème des espèces invasives (cormoran, écrevisse américaine, jussie...), difficultés de transmission des exploitations, besoin de locaux techniques...
- Rôle important des mesures agrienvironnementale tant pour les étangs que pour les prairies.



Le suin près de Maison-Neuve à Tournon-Saint-Martin

### Les paysages de l'eau : le Suin, un cours d'eau invisible (à Douadic !)

- Les éléments liés à l'eau : moulins (Salvert), ouvrages patrimoniaux
- Les paysages karstiques, la disparition du buis, l'élevage et la production de fromages AOP.
- La vallée qui s'est emboisée.

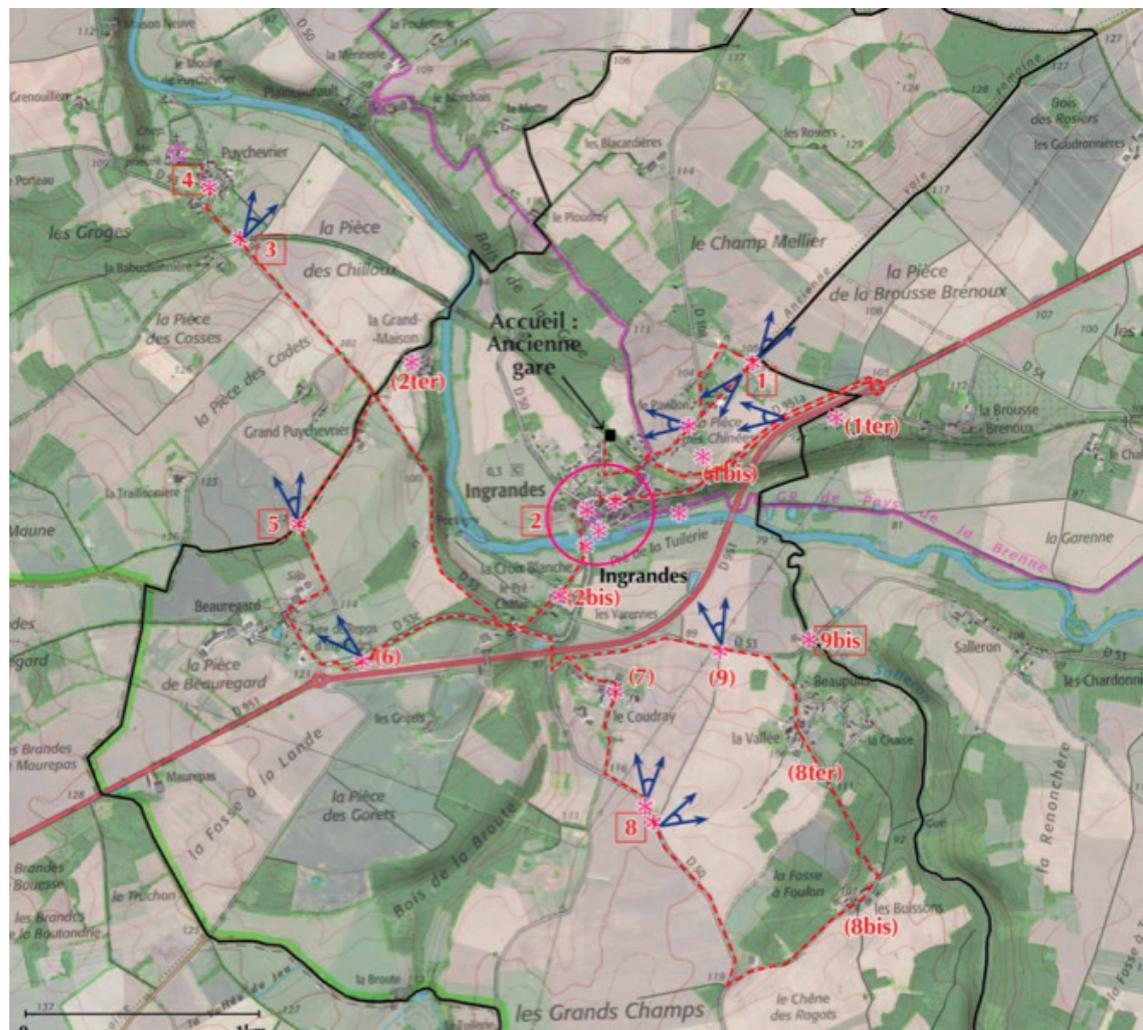
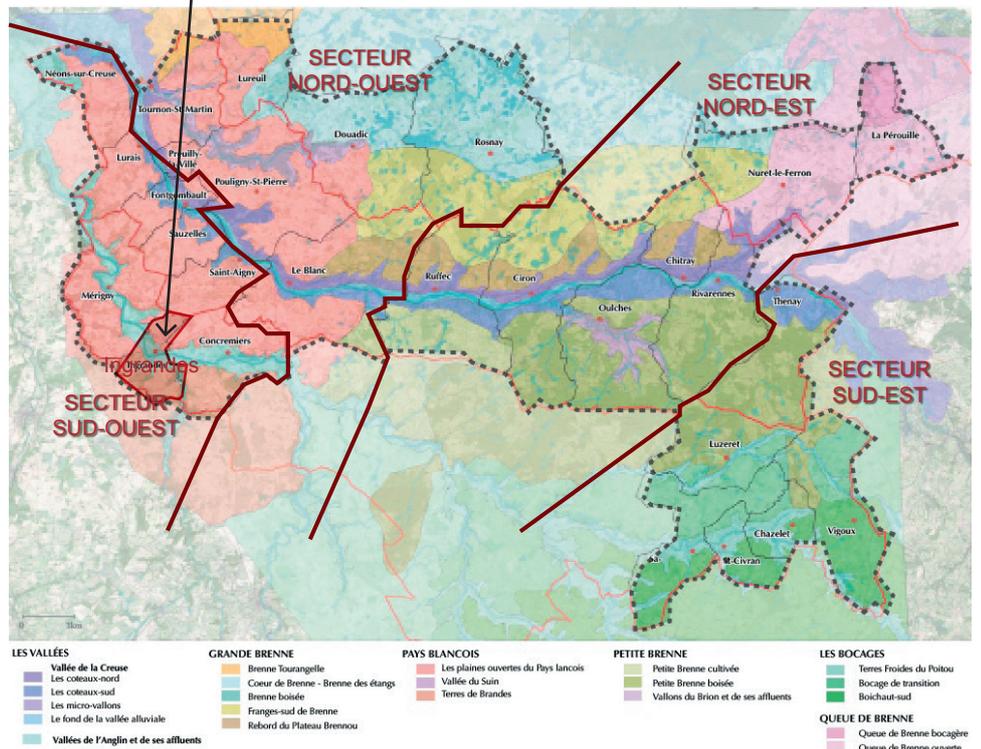
# SECTEUR SUD-OUEST : NÉONS, LURAI, FONTGOMBAULT, SAUZELLES, SAINT-AIGNY, CONCRÉMIERS, INGRANDES,

Le secteur sud-ouest recouvre les paysages du plateau sud-blancois, avec la bordure sud de la vallée de la Creuse, ainsi que les paysages de la vallée de l'Anglin.

Ingrandes s'inscrit dans la vallée de l'Anglin, en transition Pays blancois-Brandes du Poitou. L'itinéraire de visite proposé aux élus et à leurs partenaires s'attache à recouvrir les thématiques préidentifiées suivantes :

- «Grand paysage» :  
Transition Pays Blancois / Vallée de l'Anglin / Brandes du Poitou  
Perceptions des vallées de l'Anglin et de ses affluents  
Trame verte et Bleue  
Transformations agricoles,  
Traverse / déviation  
«Seuil» du Parc / effet porte ?
- Paysages bâtis :  
Silhouette du bourg  
Patrimoine MH / cœur de village ++,  
Rapport à la rivière, point de vue sur la vallée...  
Traversée  
Voie romaine, lotissement près du stade, cœur vert, clôtures...

## ■ Visite à Ingrandes

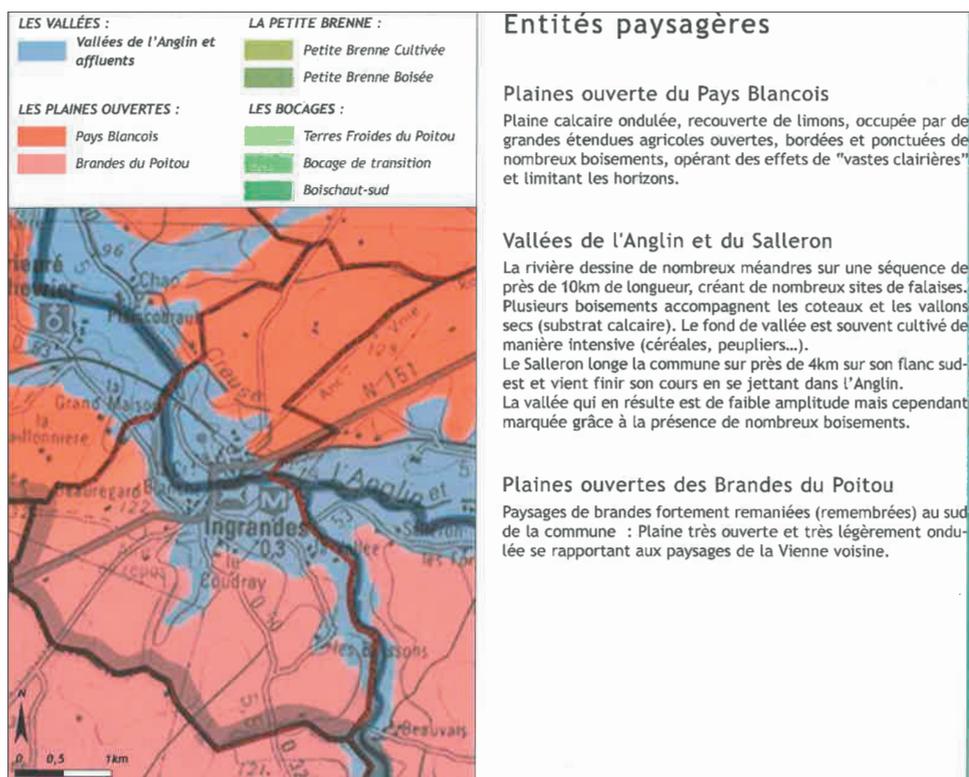


## INGRANDES / ITINÉRAIRE DE VISITE (28 JUN 2018)

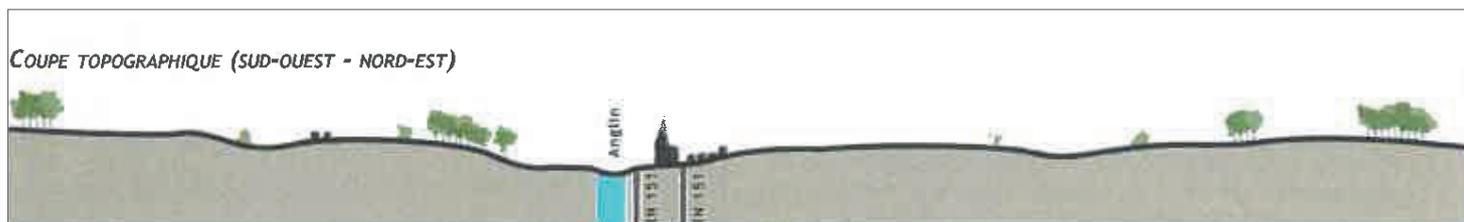
1. Voie romaine et espaces de loisirs, extensions au nord-est et entrée de bourg
  2. Le bourg (visite à pied) : les bords de l'Anglin, les abords de l'église et du château, les ruelles, la traversée par l'ancienne RN, le site de Pont  
2bis et 2ter. secteurs patrimoniaux près de l'Anglin  
2ter. La Grande Maison, secteur patrimonial
  3. RD53, point de vue sur Plaincourault + Voie Verte
  4. Village de Puychevrier : ensemble patrimonial
  5. Point de vue au sud de Grand Puychevrier
  6. Point de vue / aire de repos RD920; silo agricole de Beau-regard
  7. Hameau du Coudray, hangar photovoltaïque
  8. RD50, point de vue, vallée de l'Anglin, silhouette du bourg, vallon du Salleron
  9. RD53, Perception déviation / silhouette du bourg
- (Les arrêts sur les sites sont figurés en encadré)

Visites à Ingrandes: repérage des sites-témoins visités et débattus

## Rappel des grandes composantes paysagères d'Ingrandes



Extrait de la fiche communale / projet de paysage Vallées et Bocages



Extrait de la fiche communale / projet de paysage Vallées et Bocages : le territoire communal s'inscrit sur la vallée de l'Anglin, avec le plateau lancois au nord et l'annonce des brandes du Poitou au sud.



Pays Blancois, vue depuis la route de Beauregard, vers Puychevrier et la vallée de l'Anglin.



Aux confins de brandes poitevines, vers la RD50.



Vallée de l'Anglin à Ingrandes

## ■ Les principaux thèmes débattus : paysages du Blançois, en approche du bourg



### Paysages du Blançois : abords de l'ancienne voie romaine

- Un paysage ouvert, des vues souvent lointaines, un plateau venté.
- Vers un paysage binaire : mutations agricoles vers la productions céréalière, agrandissement des parcelles, disparition de la vigne, effacement de l'arbre et de la haie, agrandissement des fermes (hangar photovoltaïque)...



GoogleMap

### Aux abords de la RD150 : devenir du garage

- Devenir des sites en friches ou en cours d'abandon.
- Foncier : disponibilité, opportunité. Comment mieux le maîtriser ?
- Les conditions d'un projet durable (mutable).



GoogleMap

### En périphérie du bourg : zone constructible au nord du bourg

- Impacts des constructions récentes sur les paysages.
- Difficultés de commercialisation face aux prescriptions réglementaires : tiraillements entre volonté de qualité paysagère et demandes des pétitionnaires.

### La Vallée de l'Anglin , secrète, regorge de «pépites»

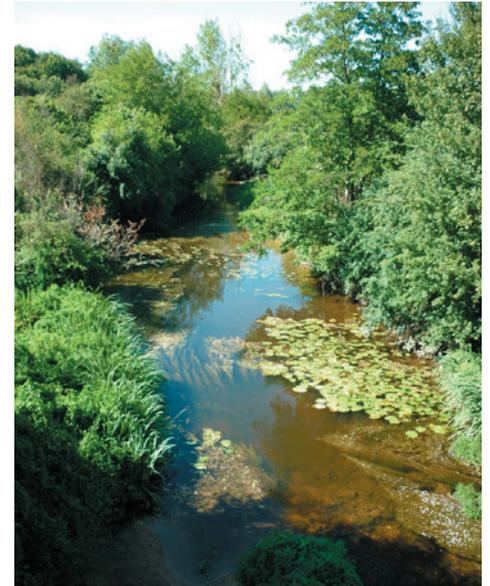
- À ingrandes, l'ensemble de la Croix Blanche jusqu'au moulin et au-delà jusqu'à Puy Chevrier constitue un ensemble remarquable d'exception
- Ces paysages restent peu connus et reconnus, c'est aussi ce qui fait leurs atouts !



### Contre le bourg, les paysages remarquables des bords de l'Anglin

- Un site très prisé des habitants et des pêcheurs, et peint par les artistes.
- Quelques aménagements récents bienvenus.
- Problématiques pour gérer ces paysages fragiles : gestion de l'eau, entretien, rénovation des abords, ouverture végétale et renouvellement arboré...

■ Les principaux thèmes débattus : les paysages du bourg, la voie verte, hameau remarquable, la fermeture des petites vallées



**Evolution des paysages du bourg ancien :**

- Composition remarquable du bourg : les maisons, les murs de pierre, les jardins, les caniveaux...
- pas de prescription car secteur Monument Historique
- Fleurissement assuré par le maire et le cantonnier (rosiers)
- Devenir des maisons vides dans le village, surtout mitoyennes
- Difficulté pour l'entretien ou la rénovation des murs de clôture.
- Devenir du château, de la maison H. De Montfred...



**La voie verte :**

- Bonne fréquentation touristique + appropriation locale
- Problématique de gestion : nombreux «trous»
- Projet de viabilisation (bitume sur 1,20m de largeur). Réversibilité écologique ?
- Voie verte déviée à Ingrandes à cause de la déviation qui n'a pas pris en compte cette connexion.



**Le Salleron :**

- Un paysage peu connu, discret, mais peint par Gustave Courbet
- Des paysages qui se sont refermés sur 500m de part et d'autre du ruisseau.

**Puy-Chevrier, un «vide» central remarquable :**

- Village «MH» (chapelle classée) avec un espace central remarquable façonné par des usages qui ont perduré
- Diversité de style du bâti, simplicité de l'espace
- Évolution du bâti / modernisation ?
- La question de l'assainissement se pose pour certaines maisons



**La traverse par l'ancienne RD951 :**

- Un retour au calme apprécié pour la qualité du cadre de vie, mais un déclin ressenti pour la commune.
- Pas de rénovation de la traverse, coût trop élevé, pourtant des stigmates certains: surlargeur en enrobé qui va rester, panneaux publicitaires sur des façades...
- Projet d'embellissement par le fleurissement.

## SECTEUR NORD-EST

(RUFFEC, CIRON, CHITRAY, OULCHES, RIVARENNES, NURET-LE-FERRON, LA PÉROUILLE)

Le secteur nord-est recouvre les paysages de rebord sud de la Grande Brenne et de la Queue de Brenne, la Vallée de la Creuse et la petite Brenne cultivée.

Ruffec s'inscrit sur la Vallée de la Creuse, avec des paysages mixte d'étangs et de cultures au nord et au sud. L'itinéraire de visite proposé aux élus et à leurs partenaires s'attache à recouvrir les thématiques préidentifiées suivantes :

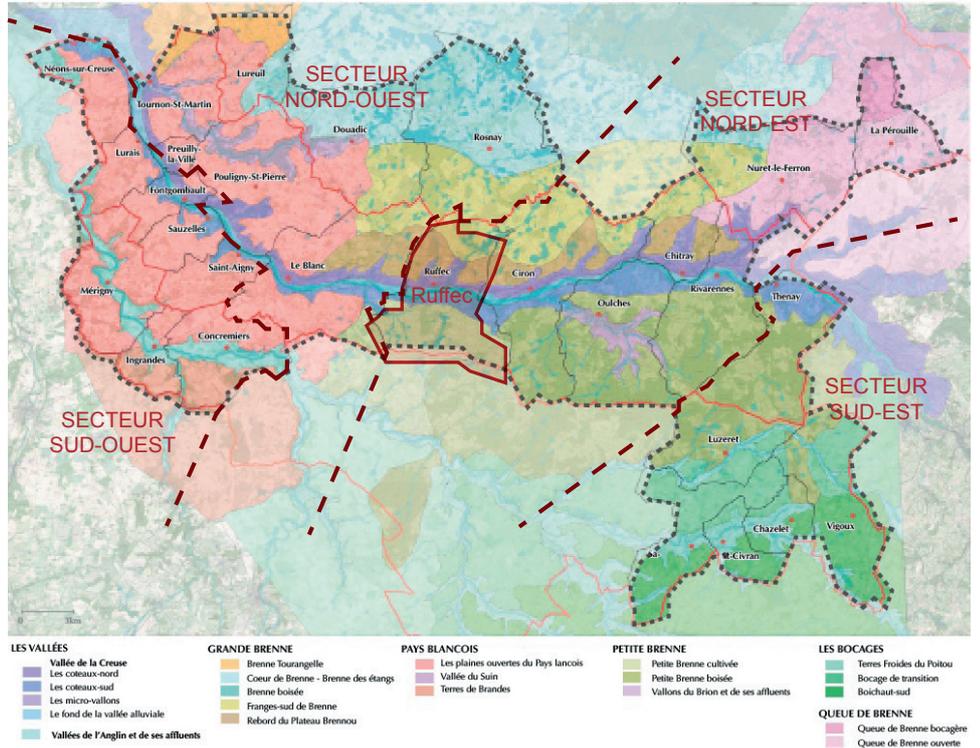
### «Grands paysages» :

- Transition Grande-Brenne / Vallée de la Creuse / Petite Brenne,
- Perception de la Vallée de la Creuse (dynamique de fermeture des paysages ?)
- Trame verte et bleue
- Agriculture (évolution des pratiques, chasse, étangs...)
- Infrastructure : RD951

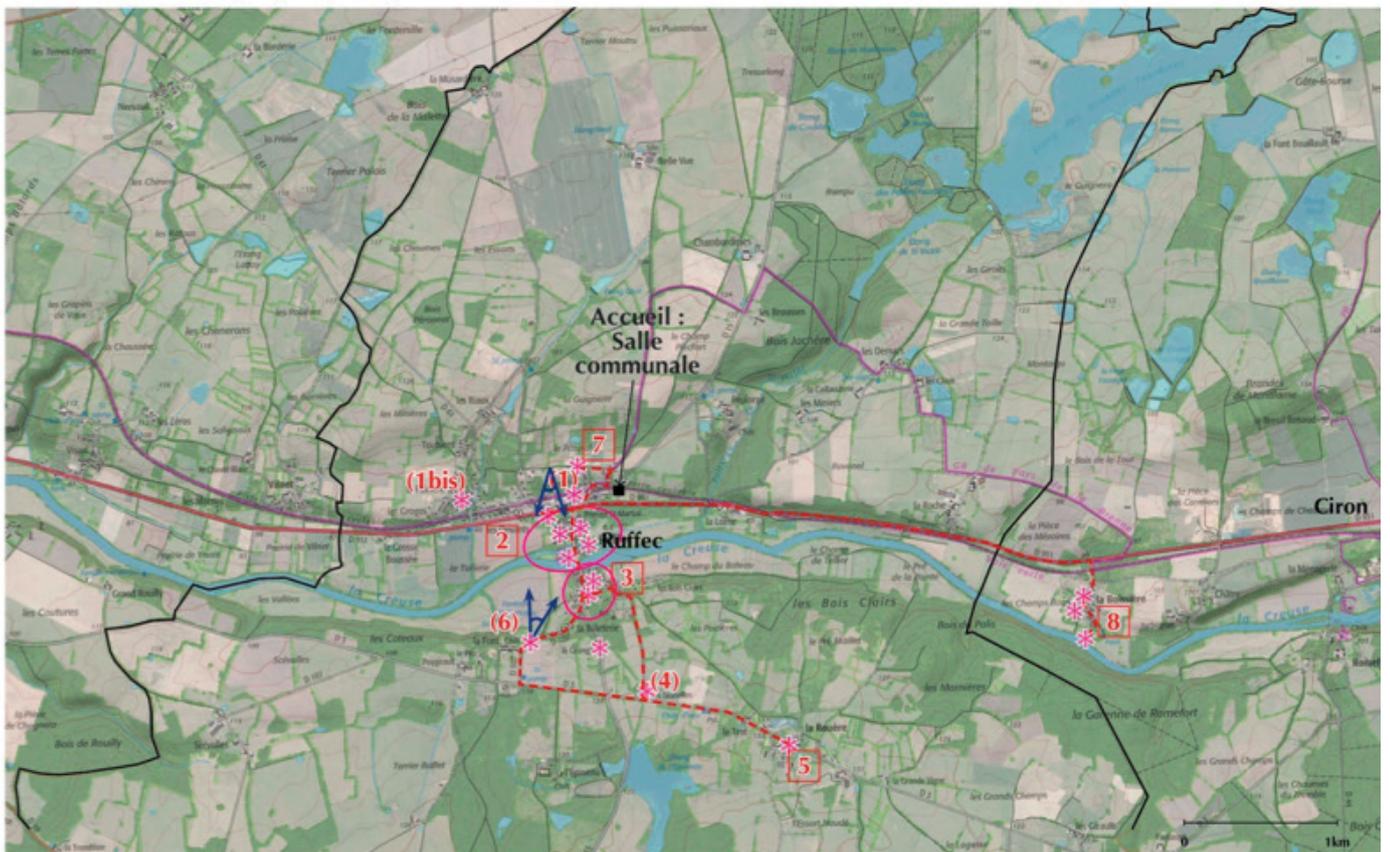
### • Paysages bâtis :

- Traverse et entrées du bourg,
- Rapport à la Creuse,
- Patrimoine MH,
- Îlots verts en cœur ou en franges de village,
- Extensions urbaines => les Maufrais / vue sur église et abbaye,
- Château de la Font : point de vue
- Hameaux hétérogènes

## Visite à ruffec



## RUFFEC / ITINÉRAIRE DE VISITE (28 JUN 2018)



1. Logements communaux dans l'ancienne gare  
1bis. Hangars du secteur de la Carabine
2. Le bourg : la Traversée et les abords de l'église, les ruelles, le Prieuré, le Moulin, l'Île
3. Le quartier Rive Gauche : motte castrale et bord de Creuse, parcelle «libres»
4. Les Jaunelles : Hangar récent
5. Village de la Rouère : rénovation du bâti ancien
6. RD107, Grand Point de vue de la Font
7. Le Pâtural / quelles extensions possibles ?
8. Maison forte et village de la Boissière (Ciron)  
(Les arrêts sur sites sont figurés en encadré)

Visite à Ruffec : repérage des sites-témoins visités et débattus

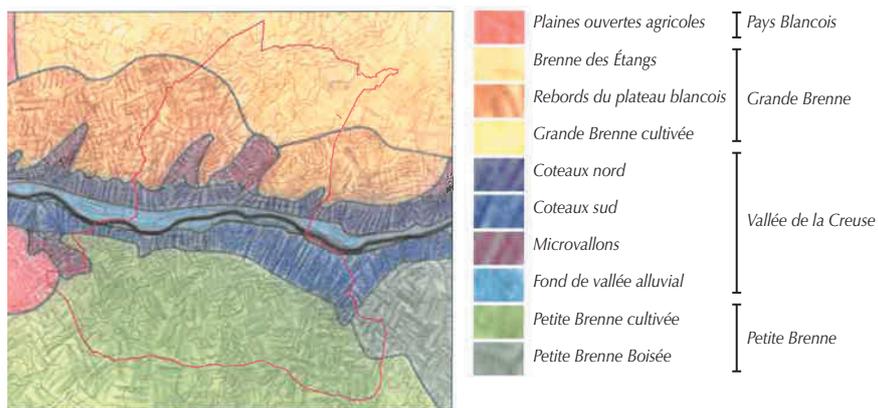
## Rappel des grandes composantes paysagères de Ruffec

Ruffec fait partie des 5 communes dont le territoire s'étale de part et d'autre de la vallée, dans une proportion égale. Cette situation doit permettre d'assurer une cohérence paysagère d'un coteau à l'autre.

La commune occupe une position originale de transition entre plusieurs entités paysagères qui lui confère une grande variété de paysages (bacage, plateau remembré, fond de vallée, coteau boisé...) au même titre que sa voisine, Ciron.

S'y expriment avec force :

- La Grande Brenne au nord, représentée par le rebords du plateau brennou;
- La vallée de la Creuse, proprement dite, avec ses valons adjacents;
- La Petite Brenne au Sud, majoritairement cultivée;
- et l'antichambre du Pays Blancois à l'ouest.



Extrait de la fiche communale / projet de paysage Vallée de la Creuse :

«La variété des paysages entraîne bien évidemment une variété de forme topographique et de perceptions visuelles.

Sur le plateau-nord (Grande Brenne), le relief montre des accidents parfois marqués, occasionnés par les vallées adjacentes à la Creuse qui remontent loin dans l'épaisseur du socle (vallong des Riaux et de St-Victor...). On devine les facies de buttes (Moitaigu, la Guignerie...) qui donne à l'horizon un profil chaloupé.»



Grande Brenne Cultivée. Au nord de la Musardièrre, champs de maïs irrigués près des étangs de Marcheboeuf.



Vallée de la Creuse, point de vue remarquable sur le prieuré, depuis la RD 107, près du château de la Font



Petite Brenne Cultivée. large ouverture visuelle vers l'étang de la Grange, depuis la RD107.



#### La traverse RD951 :

- Qualité architecturale et paysagère du bâti riverain
- Pénalisation des secteurs d'habitat en rive de la route : « désertification »
- Rénovation possible à Ruffec : présence de jardin pour les maisons côté route.
- Ciron n'a pas cette opportunité, d'où le choix d'un grand projet d'embellissement des rives (largeur chaussée maintenue à 7m).
- À Ruffec : le prochain projet = assainissement.



#### Les paysages de la Creuse aux abords du bourg

- La Creuse : un vrai atout pour les communes (pêche, nautisme, loisirs...)
- Point de vue remarquable / pont sur la Creuse (à identifier et préserver au PLUi) : mise en scène du bourg, du prieuré et des jardins en bords de Creuse.
- L'Île : site d'intérêt, rénovation du camping, mais plantes invasives encore présentes.
- Devenir du Seuil du Moulin (privé) : nécessité d'un projet de paysage intégrant les paysages de l'Île (baignade, berges à adoucir...).



#### Les paysages bâtis du coeur de bourg :

- Architecture et paysage urbain remarquables : Volumes et imbrication du bâti ancien, murs, murets et clôture, caniveaux en calcaire...
- Abords du prieuré St-Martial : qualité des deux rénovations face au parvis, projet possible de mise en valeur du parvis (gestion du stationnement, plantation, fleurissement...), devenir de l'ancienne poste et de ses abords.
- Une grande partie du bâti ancien est inoccupée => plusieurs ensembles à identifier (rénovation nécessitant démolitions).



#### Les paysages patrimoniaux : l'ancienne motte castrale en rive gauche

- Souhait de la commune de valoriser ce site (propriété récente).
  - Architecture environnante de grand intérêt (ancienne école de filles)
  - Descente à la Creuse => vue vers la chaussée.
  - Projet de construction possible au sud du site - comment maîtriser l'évolution de ce secteur ?
- Tout le secteur mérite une OAP sectorisée (depuis les bords de Creuse jusqu'au piémont).



**Paysages des villages et hameaux : exemple de la Rouère**

- Ferme au sud démantelée : ensemble avec un bon potentiel de reconversion en plusieurs logements.
- Patrimoine vernaculaire : puits, murets, jardins...
- Importance des structures bocagères qui participent fortement au potentiel d'évolution de ce village.



**Extension du bourg : jusqu'où va-t-on ? Ex. du Patural / anc. voie romaine**

- Évolution de la frange nord du bourg en rebords de plateau, très vaste secteur conditionné par la viabilisation (chemin actuellement privé).
- Vis-à-vis du Prieuré non négligeable.
- Qualité actuelle des arrières de jardins et vergers mais devenirs ? (vocabulaire du verger et du bocage = outil à mobiliser)
- Densification des parcelles déjà construites ?



**Fermeture des paysages des coteaux et fragilité du bocage restant**

- À Ciron : autrefois beaucoup d'ormes, coteaux cultivés ou pâturés par les moutons.
- Les espaces de jardins et de vergers tendent à être abandonnés, ils s'enrichissent ou sont mis en construction sans réflexion d'ensemble.
- Beaucoup d'arbres ont poussés et commencent à tomber, notamment les vieux têteaux. Le chêne pédonculé est très fragilisé.
- Projets de hangars photovoltaïques : sujet à traiter : les projets clefs en main proposés présentent des impacts forts (emplacement, couleur criardes, volumes non bardés...)

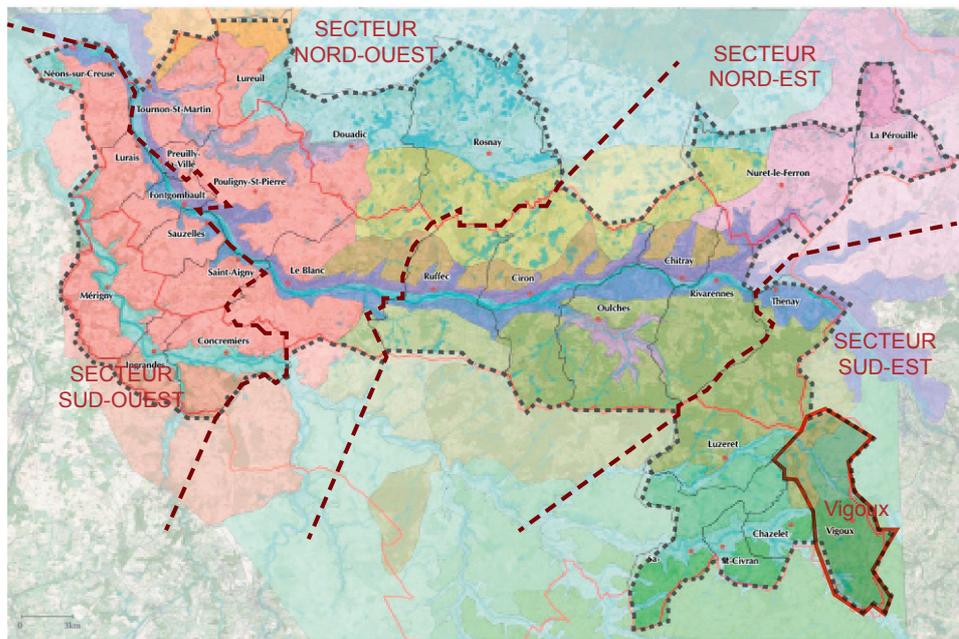


**Paysages des villages patrimoniaux : exemple de la Boissière (commune de Ciron)**

- Village près de la Creuse avec maison forte remarquable du XIVe s.
- Desserte par la voie verte
- Qualité architecturale et paysagère certaine et bon potentiel d'évolution de ce village

# SECTEUR SUD-EST : THENAY, LUZERET, LUREUIL, CHAZELET, VIGOUX, SAINT-CIVRAN, SACIERGES-SAINT-MARTIN

## Visite à Vigoux

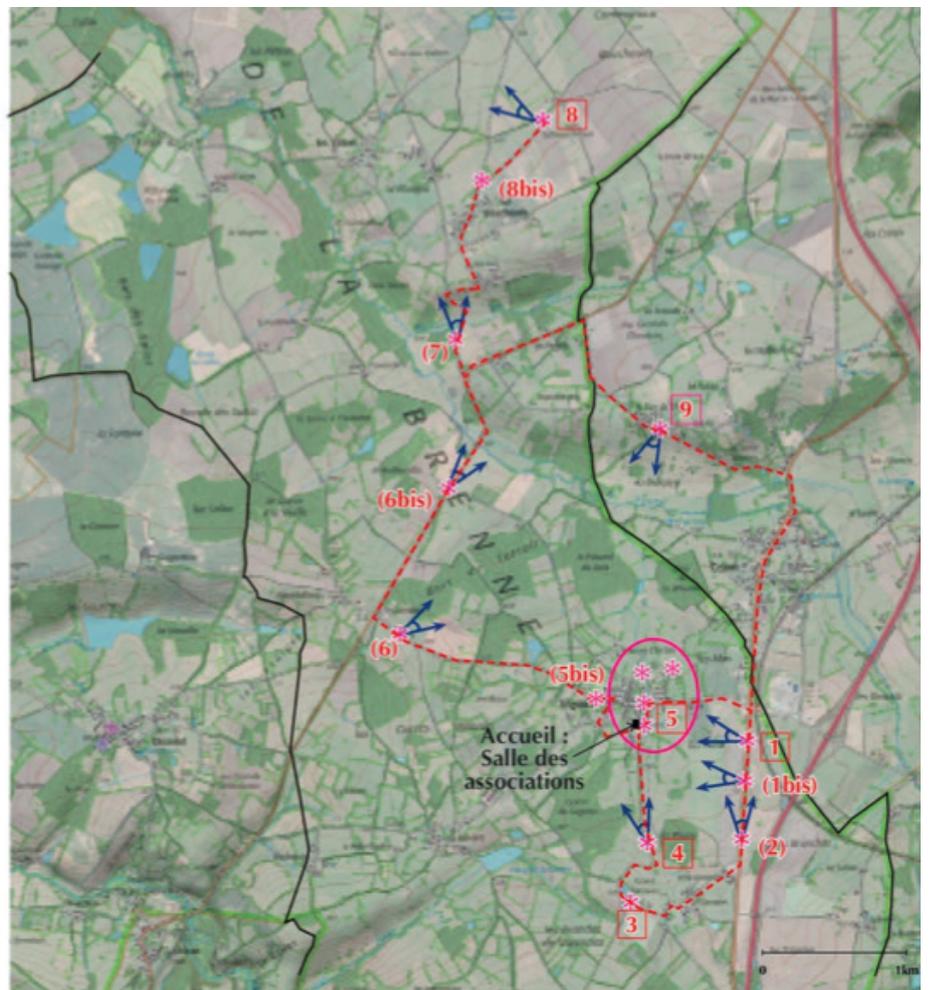


Le secteur sud-est recouvre les paysages de la vallée de la Creuse amont, de la Petite Brenne boisée et des bocages du sud marqués par les vallées de la Sonne et de l'Abloux.

Vigoux s'inscrit sur les vallées de la Sonne et de l'Abloux et marque la transition vers les terres plus hautes des paysages d'Argenton et de Saint-Benoist du Sault. L'itinéraire de visite proposé au élus et à leurs partenaires s'attache à recouvrir les thématiques préidentifiées suivantes :

- «Grand paysage» :
  - Expression bocage du Boischaut-sud,
  - Transition Boischaut-sud / Petite Brenne
  - «Seuil» du Parc / A20 / effet porte
  - Perception des vallées de la Sonne et de l'Abloux,
  - Évolutions des paysages agricoles,
  - Trame verte et bleue
  - Silhouettes villageoises et hameaux,
  - Éolien (?)
- Paysages bâtis :
  - Lotissement ancien / rue des Lavandière / rue des Chênes
  - Transition village-campagne / franges nord, nord-est et sud-ouest
  - Espaces publics : autour de la mare et du ru et l'ancienne peupleraie

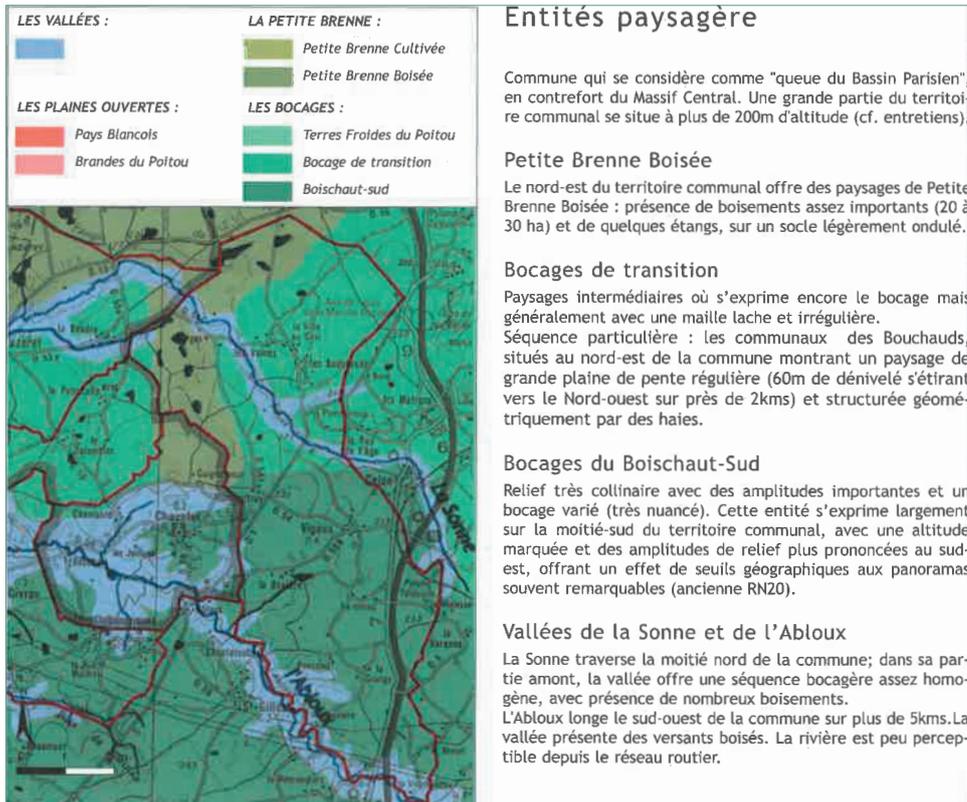
## VIGOUX / ITINÉRAIRE DE VISITE (29 JUIN 2018)



- 1 et 1bis. RD 920 / Silhouette du bourg et essais de visualisation des projets éoliens
2. RD920 : grand point de vue vers la vallée de la Sonne
3. Grand Varennes : Point de vue, grange rénovée + pavillon récent
4. Approche-sud du bourg / bocage / vallon
5. Le bourg (visite à pied) : quartier de la Mare, ru de Vigoux, extensions récentes en franges nord-est
- 5bis. Espaces publics près de la mairie (ancienne peupleraie)
6. RD54 : grand point de vue sur la vallée de la Sonne
- 6bis. RD1 : point de vue sur la vallée de la Sonne
7. Petit point de vue sur le vallon des Lacs
8. Les Bouchauds / grand point de vue de la Plaine de Sien
- 8bis. Étang communal et lotissement privé, au nord-est des Bouchauds
9. Grand point de vue de la vallée de la Sonne, face à Vigoux (Puy-de-l'Age / commune de Celon) (relativisant l'impact des extensions récentes)

Territoire de Vigoux, avec repérage des sites-témoins visités et débattus

## Rappel des grandes composantes paysagères de Vigoux



### Entités paysagère

Commune qui se considère comme "queue du Bassin Parisien", en contrefort du Massif Central. Une grande partie du territoire communal se situe à plus de 200m d'altitude (cf. entretiens).

#### Petite Brenne Boisée

Le nord-est du territoire communal offre des paysages de Petite Brenne Boisée : présence de boisements assez importants (20 à 30 ha) et de quelques étangs, sur un socle légèrement ondulé.

#### Bocages de transition

Paysages intermédiaires où s'exprime encore le bocage mais généralement avec une maille lâche et irrégulière.

Séquence particulière : les communaux des Bouchauds, situés au nord-est de la commune montrant un paysage de grande plaine de pente régulière (60m de dénivelé s'étirant vers le Nord-ouest sur près de 2kms) et structurée géométriquement par des haies.

#### Bocages du Boischaud-Sud

Relief très collinaire avec des amplitudes importantes et un bocage varié (très nuancé). Cette entité s'exprime largement sur la moitié-sud du territoire communal, avec une altitude marquée et des amplitudes de relief plus prononcées au sud-est, offrant un effet de seuils géographiques aux panoramas souvent remarquables (ancienne RN20).

#### Vallées de la Sonne et de l'Abloux

La Sonne traverse la moitié nord de la commune; dans sa partie amont, la vallée offre une séquence bocagère assez homogène, avec présence de nombreux boisements.

L'Abloux longe le sud-ouest de la commune sur plus de 5kms. La vallée présente des versants boisés. La rivière est peu perceptible depuis le réseau routier.

Extrait de la fiche communale / Projet de paysage Vallées et bocages

### COUPE TOPOGRAPHIQUE (SUD-OUEST - NORD-EST)



Extrait de la fiche communale / projet de paysage Vallées et bocages



Vallée de la Sonne : point de vue remarquable vers le bourg depuis la RD54 à l'ouest du bourg.



Vallon des Lacs, près de la vallée de la Sonne : point de vue remarquable vers le hameau des Lacs depuis la route de la Vilaugéai.

■ Les principaux thèmes débattus : La silhouette du bourg dans le bocage, le grand éolien, l'évolution des fermes, les petites routes du bocage



**Silhouette du bourg : 3 constructions en cours et un lotissement récent**

- «La silhouette, l'image de marque des villages peu abordées dans les PLU». Cônes de vue à identifier
- Le système bocager comme site d'accueil, assurant la cohérence de l'ensemble. «Ici tout est bucolique, mais imaginons la régression du bocage...»
- Constructions neuves : nécessité d'un dialogue entre aspiration individuelle et intérêts collectifs. Aspects écologiques rejoint l'aspect économique.



**Deux projets éoliens sur la commune / 13 machines de près de 200m de hauteur**

Divers commentaires :

- «Les paysages vont prendre du volume quand les éoliennes seront en mouvement»
- «Des dommages collatéraux» «Vigoux encadré»
- «Ce territoire a déjà été transformé par l'arrivée de l'A20, Ici on n'a jamais vu d'objet aussi grand; le paysage va être à nouveau radicalement transformé»



**Route du bocage, approche-sud du bourg : composition remarquable**

- La présence de la haie : «tout est question de composition et de mesure.»
  - Ici le paysage s'ouvre sur la vallée de la Sonne, la haie est présente et oriente le regard, «comme s'il y avait eu un jardinier paysagiste qui oeuvre à ça !».
  - Toute l'approche par la route est simple et remarquable. «Ces situations doivent être identifiées dans le PLUi.
  - La question de la pérennité de ces structures, notamment les chênes ?
- «Que seront ces paysages dans 20 ans ?»  
«Comment engager le renouvellement de l'arbre, du vivant ?»
- Les dispositifs actuels en faveur de l'arbre, de la haie, de la forêt : il faut mobiliser, poursuivre la sensibilisation



**Point de vue de Grand Varennes : belle ferme ancienne, mare communale et construction neuve**

- Construction en ligne de crête : «Ici les propriétaires se sont offerts la meilleure vue»
- Une maison en dissidence par rapport à son site d'accueil : «une maison du midi, une maison de catalogue». Faut-il les accepter partout ?
- La mare communale : difficulté de la commune pour la maintenir en eau notamment lors des étés très secs.



**Espace public de la mare entre quartiers anciens et zone pavillonnaire**

- Les maisons sont banales mais la mare, le chêne et l'espace public généreux assurent la qualité du lieu.
- D'autres atouts : maintien des chênes, offrant de l'ombre et donnent une belle échelle, des murets, de l'ancien lavoir
- Des bémols : des tentatives trop horticoles, importées du monde urbain... un hangar impactant, un verger qui végète... «personne ne mange les fruits, qui attirent les frelons».



**Entrée-est du bourg par la RD54 : le ru dans le village et le fleurissement**

- Qualité des abords des logements sociaux mais bâtiment abandonné qui pénalise l'entrée du bourg
- Fleurissement peu utile et peu esthétique («fusées fleuries»).
- Mise en place du Zérophyto : recherche de solution simple, peu coûteuses et en accord avec l'esprit des lieux
- Le ru : il a été maintenu ouvert, c'est une chance mais ici, les berges sont très raides, c'est même dangereux. En les adoucissant et en plantant des plantes vivaces adaptées, on redonnera une qualité à l'entrée du village.



**Extensions du village en franges nord-est**

- Lotissement privé : maisons sont très hétérogènes mais bocage, pour l'instant, maintenu en frange du village : ces extensions sont peu visibles, tout au moins en période de végétation

**Point de vue de Puy-de-l'Âge, Vallée de la Sonne**

- Silhouette de Vigoux, village lové dans le bocage
- Impact de la maison neuve de Grand Varennes
- Constat de la qualité très médiocre des rénovations dans le hameau



**Plaine de Sien : des horizons ouverts, une campagne jardinée, des paysans actifs...**

- La Plaine de Sien s'est fortement transformée ses dernières années, les bouchures se sont progressivement effacées, phénomène déjà en cours lors du projet Vallées et bocages (2006).
- Rencontre d'un agriculteur : «J'éleve 150 vaches sur 400ha, en agriculture biologique, je me suis diversifié (farine, seigle, lentilles, sarrasin, huile de colza,...). J'aime essayer de nouvelles productions (chia, quinoa, pois chiche). Je vends sur les marchés...»
- «Certaines haies ont été enlevées mais pour l'exploitation, les haies autour des champs, c'est bien, je laisse les arbres des bouchures, je suis engagé avec le Parc. Mais il n'y a pas de renouvellement, et pour l'entretien, ça représente 1 mois/an avec une épareuse!»



# TENDANCES D'ÉVOLUTION PAR GRANDES FAMILLES DE PAYSAGES

Globalement, la première impression est que les paysages n'évoluent pas ou très peu. En réalité les transformations, subtiles, s'inscrivent pour la plupart dans un temps long : les grandes tendances d'évolutions constatées dans les 3 projets de paysages se sont poursuivies à des degrés d'intensité divers en fonction des grandes familles de paysages.

Principales sources : arpentage du territoire, ateliers-villages, questionnaires aux communes, ateliers Veilleurs, retour SCoT et débat des séances de construction du PLUj

Référence : les 3 projets de paysage du Parc (Vallée de la Creuse /2002, Vallées et bocages/ 2006, Brenne – Boischaut-nord /2013).

## Tendances en Grande Brenne et en Petite Brenne boisée : la fermeture des paysages se poursuit.

### • Tendance à l'abandon de l'élevage

L'activité d'élevage poursuit sa régression dans le cœur de la Grande Brenne mais semble stabilisée dans le sud de la Grande Brenne. Ce phénomène, moins sensible au sud de la Grande Brenne et en Petite Brenne boisée, reste sectorisé. La principale conséquence de cet abandon est la disparition des prairies, qui s'enrichissent spontanément ou volontairement, ce qui amplifie l'impression de fermeture des paysages.

### • Fragilité des étangs.

La pisciculture est en difficulté économique. Les étangs de Petite Brenne et du rebord de la Grande Brenne n'échappent pas à ce phénomène.

Les espèces invasives sont encore très présentes (jussies, écrevisses, cormorans...) et gênent les élevages. L'aménagement de bassins aujourd'hui interdit mais la présence du cormoran oblige à réduire les périodes de pêche et à stocker le poisson.

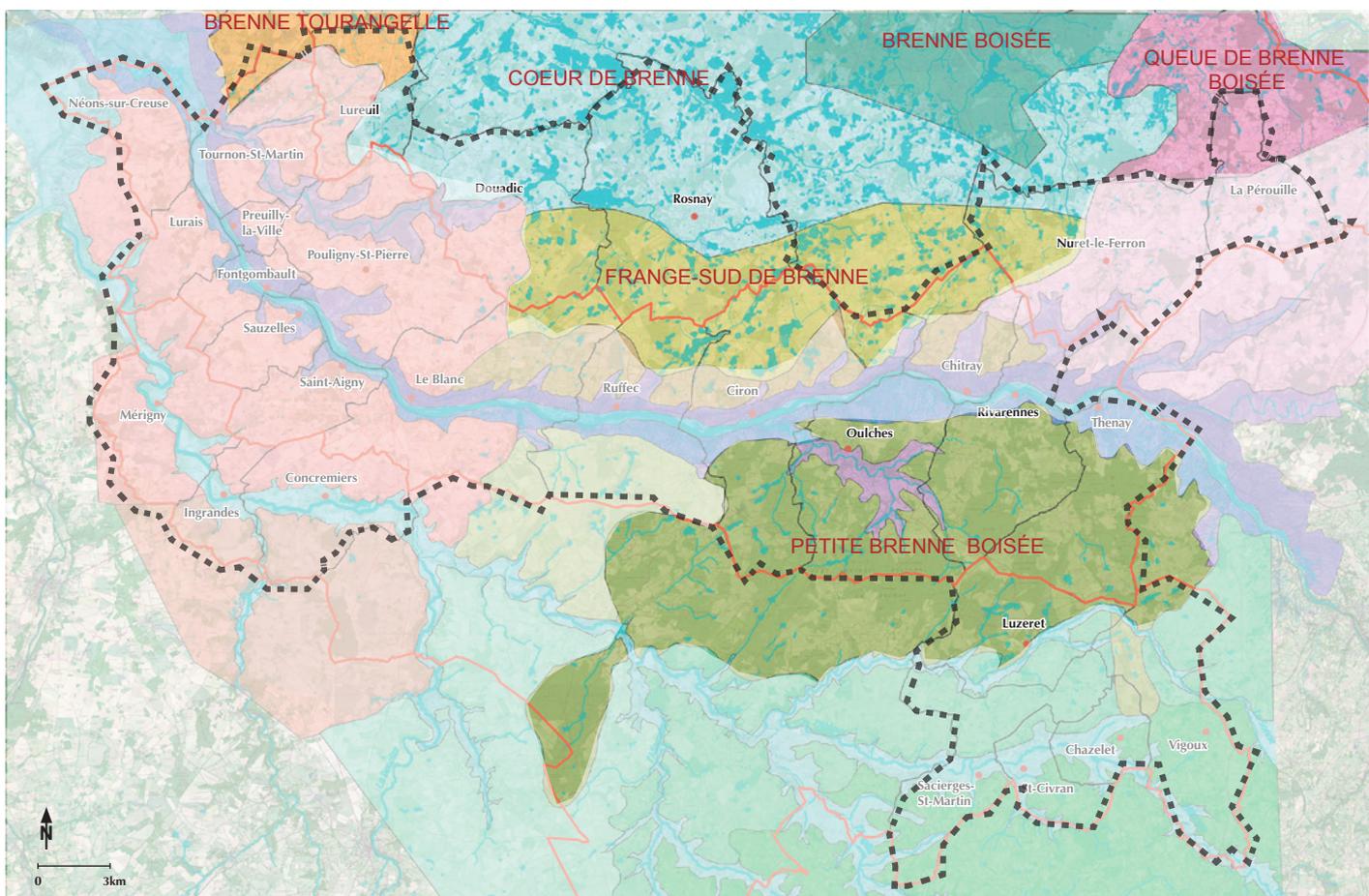
On constate également la poursuite de l'emboisement des queues d'étangs.

### • La friche se lignifie et se transforme en forêt, ce qui favorise l'activité chasse.

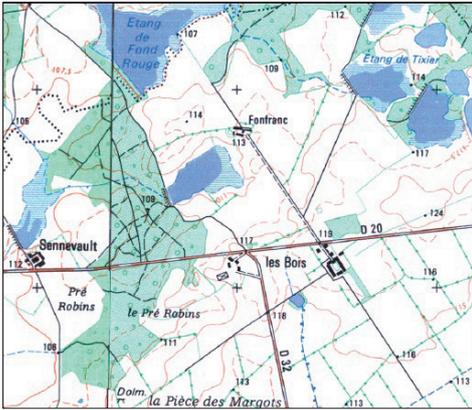
Les motifs de paysages ouverts comme les queues d'étangs sont très touchés, ainsi que les prairies environnantes, souvent très humides et peu accessibles. Ce phénomène renforce l'impression de fermeture des paysages et favorise la disparition d'habitats naturels remarquables.

L'emboisement renforce la présence du gibier également dommageable pour les zones de prairie d'élevage et de cultures (interdiction de l'agrainage dans l'Indre par arrêté préfectoral depuis juin 2018).

Localisation des grands paysages de Grande Brenne (comprenant : Cœur de Brenne, Brenne tourangelle, Brenne boisée et Franges-sud de Brenne) et de Petite Brenne boisée



<p><b>LES VALLÉES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #4a7ebb; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Vallée de la Creuse</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #a6c9ec; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Les coteaux-nord</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #1f4e79; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Les coteaux-sud</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #c6e2f4; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Les micro-vallons</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #e6f2ff; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Le fond de la vallée alluviale</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #a6c9ec; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Vallées de l'Anglin et de ses affluents</li> </ul>	<p><b>GRANDE BRENNNE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #f4a460; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Brenne Tourangelle</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #a6c9ec; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Cœur de Brenne - Brenne des étangs</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #1f4e79; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Brenne boisée</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #f4d03f; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Franges-sud de Brenne</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #8b733d; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Rebord du Plateau Brennou</li> </ul>	<p><b>QUEUE DE BRENNNE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #e91e63; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Queue de Brenne bocagère</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #e91e63; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Queue de Brenne ouverte</li> </ul> <p><b>PAYS BLANCOIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #e91e63; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Les plaines ouvertes du Pays Blancois</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #9c27b0; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Vallée du Suin</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #e91e63; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Terres de Brandes</li> </ul>	<p><b>PETITE BRENNNE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #c8e6c9; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Petite Brenne cultivée</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #8bc34a; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Petite Brenne boisée</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #9c27b0; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Vallons du Brion et de ses affluents</li> </ul>	<p><b>LES BOCAGES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #a6c9ec; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Terres Froides du Poitou</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #1f4e79; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Bocage de transition</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #004d40; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Boischaut-sud</li> </ul>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Séquence en frange-sud de Brene : la ferme des Bois et son finage (Ciron), à la fin des années 90 à gauche, aujourd'hui, à droite. On peut constater une relative stabilité dans l'équilibre des motifs avec une certaine persistance du bocage mais aussi l'emboisement queues d'étang et l'apparition de hangars agricoles.



«Ciron s'inscrit dans le paysage de Brene et l'étendue des étangs. Le bien-être, la beauté du paysage avec ses ciels et ses lumières, ses odeurs, un privilège de tranquillité et de beauté. Paysage où la main de l'homme et de la nature œuvrent pour un ravissement.» - Photos prise par les Veilleurs du Paysage - Ciron, 08 juin 2018.



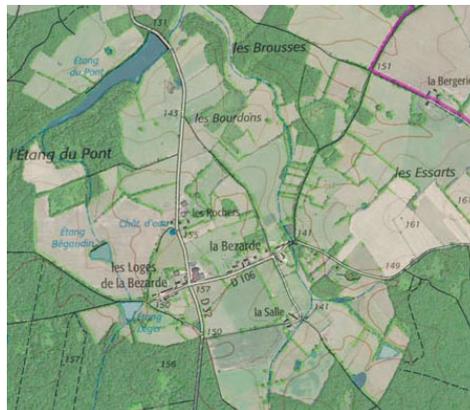
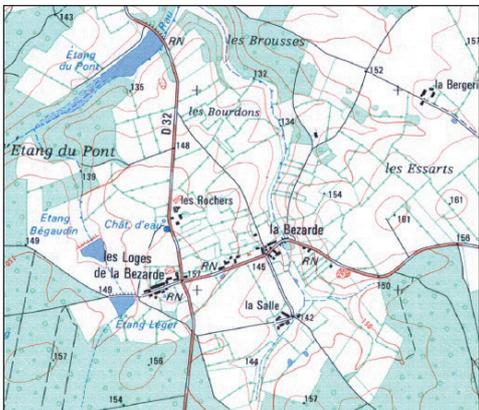
Étang du Grand Riau. «Deux beaux étangs de Grande Brene» - Photos prise par les Veilleurs du Paysage - Ciron, 08 juin 2018.



Étang du Petit Riau. «Inconnus des touristes et même des habitants de l'Indre» - Photos prise par les Veilleurs du Paysage - Ciron, 08 juin 2018.



«L'étang est beau mais la jussie prend sa place, romantique avec la barque...» - Photos prise par les Veilleurs du Paysage - Ciron, 08 juin 2018.



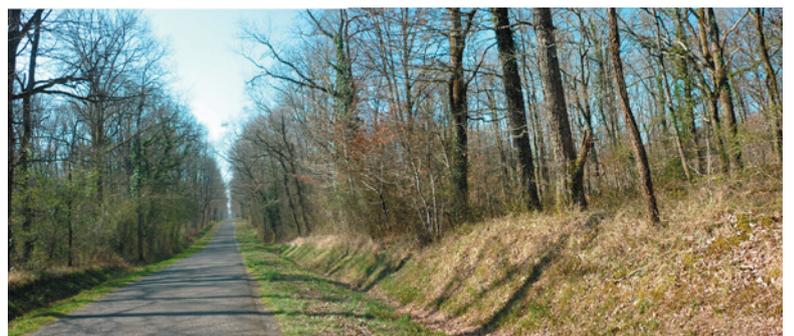
Séquence en Petite Brene boisée : Clairière de la Bézarde (Oulches), à la fin des années 90 à gauche, aujourd'hui, à droite. On peut constater l'effacement d'une partie des haies du bocage, ainsi que l'emboisement de petites parcelles près des ruisseaux. Quelques petits étangs sont apparus.



Vallon bocager au sud d'Oulches, à l'est de la Bézarde (vue depuis la RD106) qui constitue une belle séquence de paysage semi-ouvert qui persiste grâce à la présence de l'élevage. Au sud de ce secteur, les paysages boisés ont évolué vers des paysages de chasse...



RD15 au sud de Rosnay (les Grosses Pierres) : belle séquence bocagère en Frange-sud de Brene animée par de beaux chênes.



RD32 au sud d'Oulches : une séquence remarquable, typique de la Petite Brene Boisée. Plus au sud, des peuplements de pins apparaissent, avec des lisières plus fermées.

## Tendances dans les Vallées : la fermeture des paysages se poursuit, mais une valorisation semble en cours.

### • Les prairies sont toujours en régression

Dans les vallées, ce sont autant les coteaux, aux pentes fortes et peu accessibles que les fonds de vallée humides qui poursuivent leur fermeture. Les rivières restent peu accessibles. Les difficultés de l'élevage renforcent ce phénomène. Les vignes et vergers, autrefois très présents sur les coteaux et près des villages ont disparus

### • La friche s'est lignifiée, les bois sont maintenant le motif dominant des Vallées.

La vigne a disparue, les motifs du bocage sont peu à peu englobés dans ces boisements.

### • Les paysages rivulaires se modifient sectoriellement :

La loi sur l'eau serait à l'origine de transformation parfois radicales des paysages rivulaires (Creuse, Anglin, Suin) : la suppression de seuils, outre la destruction d'ouvrages historiques à valeur patrimoniales (attaché à de beaux moulins ou des ouvrages industriels anciens) modifie le cours (suppression de bras d'eau, modification de l'étiage, impossibilité de proposer des baignades naturelles comme autrefois, etc.). C'est un enjeu fort pour les communes concernées. Certaines évoquent, dans ce contexte, les difficultés d'entretien et la fragilisation des berges, comme à Fontgombault, où une séquence s'est effondrée, obligeant à dévier le sentier de randonnée passant par la chapelle Saint-Julien.

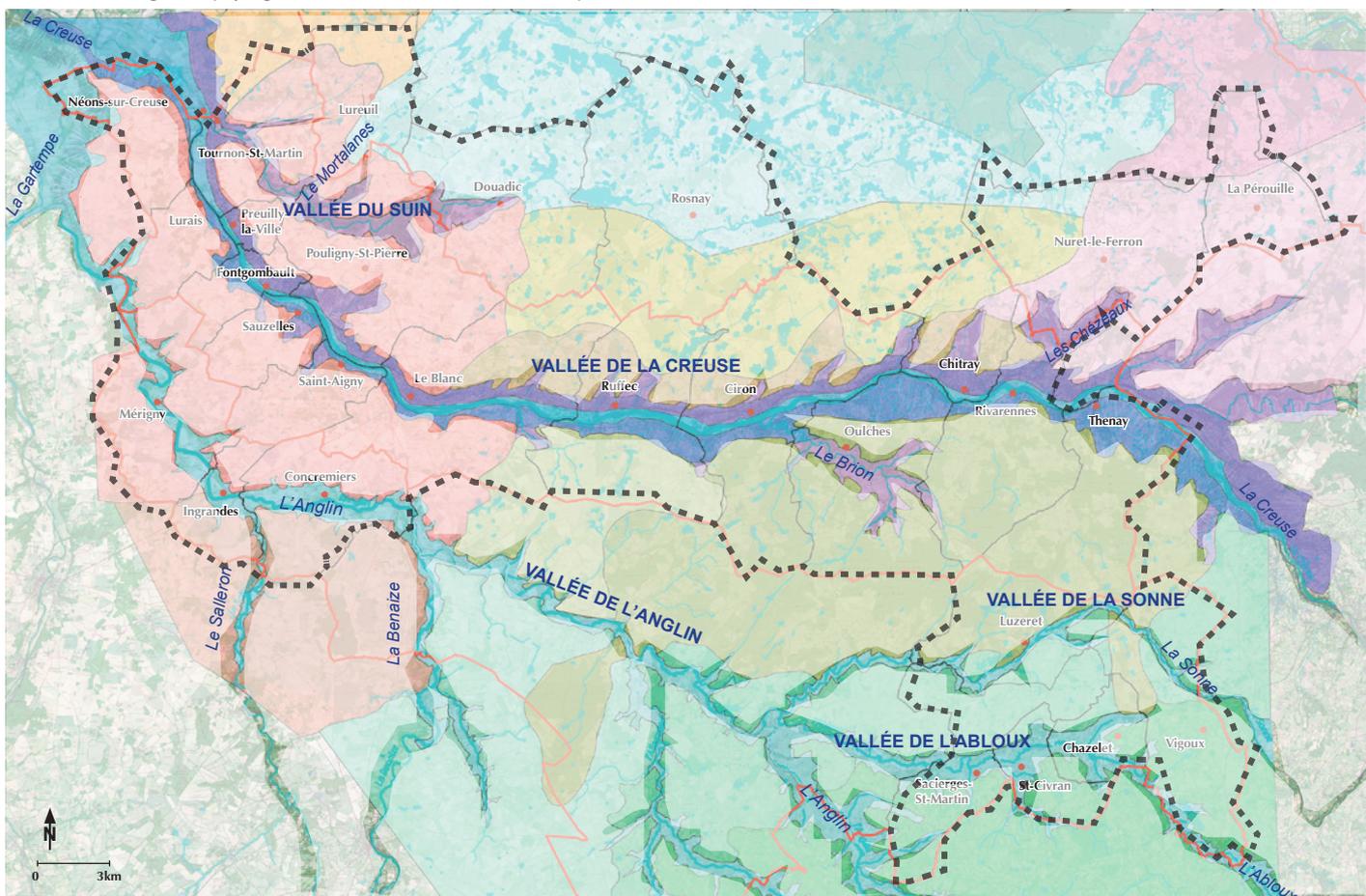
### • Aménagement de grandes voies douces touristiques et valorisation des sites naturels remarquables :

Les voies douces touristiques aménagées depuis 15 ans sont plébiscitées par les élus et les habitants, ce qui témoigne d'une réelle prise de conscience des enjeux de patrimoine notamment celui des vallées avec quelques valorisations aux abords des villages. La voie verte est un exemple remarquable, elle permet de mieux pénétrer et de découvrir ces paysages de vallée. Elle reste encore aux yeux de certains trop confidentielle, souvent refermée sur elle-même et parfois peu accessible. Quelques sites à fortes valeurs naturelles ont fait l'objet d'une gestion ciblées, comme la Réserve régionale du Bois des Roches.

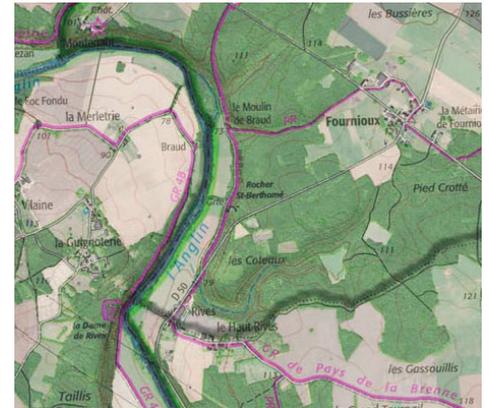
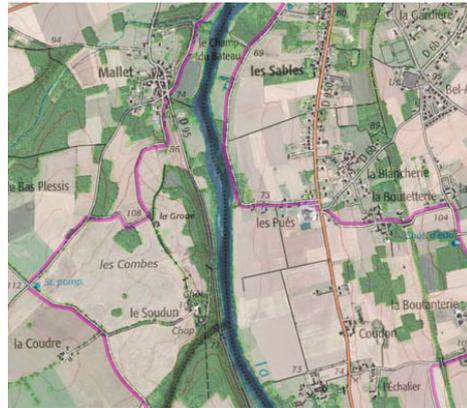
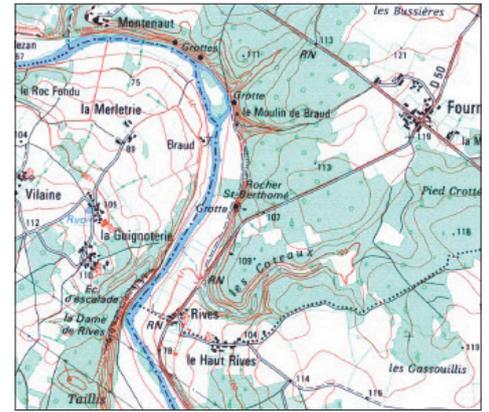
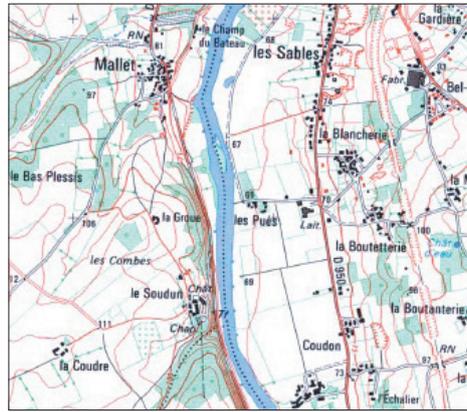
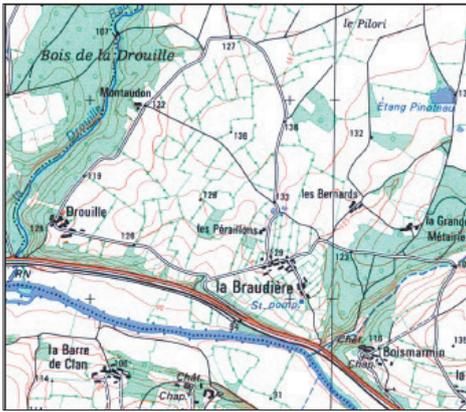


La voie verte irrigue la vallée de la Creuse, pénètre les bourgs et offre l'accès aux paysages. Elle est appréciée par les habitants et pour les élus, c'est une des plus belles réussites touristiques du territoire (Ciron).

Localisation des grands paysages de vallées et vallons : un réseau qui fédère les territoires des communes



LES VALLÉES	GRANDE BRENNNE	QUEUE DE BRENNNE	PETITE BRENNNE	LES BOCAGES
Vallée de la Creuse	Brenne Tourangelle	Queue de Brenne bocagère	Petite Brenne cultivée	Terres Froides du Poitou
Les coteaux-nord	Cœur de Brenne - Brenne des étangs	Queue de Brenne ouverte	Petite Brenne boisée	Bocage de transition
Les coteaux-sud	Brenne boisée	Pays Blancois	Vallons du Bion et de ses affluents	Boichaut-sud
Les micro-vallons	Franges-sud de Brenne	Les plaines ouvertes du Pays Blancois		
Le fond de la vallée alluviale	Rebord du Plateau Brennon	Vallée du Suin		
Vallées de l'Anglin et de ses affluents		Terres de Brandes		



Séquence des coteaux-nord de la Creuse en amont du Blanc : les coteaux de la Drouille et de la Braudière (Chitray), à la fin des années 90 (en haut), et aujourd'hui (en bas). On peut constater notamment un important effacement du bocage et l'édifications de hangars agricoles.

Séquence de la vallée de la Creuse en aval du Blanc : sud-ouest de Tournon et vers Mallet, à la fin des années 90 (en haut) et aujourd'hui (en bas). L'urbanisation s'est étoffée, les boisements occupent la majorité des sites de carrières de la rive-droite, une grande partie des structures bocagères a disparu sur le rebord de plateau en rive gauche, la voie ferrée s'est emboisée ainsi que quelques autres parcelles à la marge de l'urbanisation.

Séquence de la vallée de l'Anglin : méandre de Luais, à la fin des années 90 (en haut) et aujourd'hui (en bas). Grande stabilité des motifs paysagers mais avec effacement presque total des dernières structures bocagères. Renforcement de l'effet «binaire» : fermeture des coteaux et des fonds / ouverture des plateaux agricoles.



Vallon de la Boudre (affluent de la Sonne) à Luzeret.



Vallée de la Sonne au nord de Sacierges-Saint-Martin: persistance de belles prairies en fond de vallée



Coteau de l'Abloux. «Enjeux de préservation des vignes» - Photos prise par Les Veilleurs du Paysage-Saint-Civran, 23 fév 2018.



«Vue des Roches», 13 octobre 2011, «Pourquoi cette photographie ? J'y retrouve le bocage, les vaches, la rivière.» Auteur : Dominique Mathé. - Reconstitution : PNR Brenne - 7 août 2012 - Source : observatoire participatif / www.veilleursdupaysage.fr



Cadrage proche du précédent. Photo prise le 2 octobre 2019. Peu de changement. On constate une certaine déprise de la prairie et le développement des ligneux sur la falaise occultant les premiers plans

■ Tendances à la simplification dans les Bocages : fermeture des secteurs agricoles les moins favorables, ouverture parfois très radicale des secteurs plus favorables.

Les secteurs de bocages sont sans doute ceux qui se transforment le plus, sous deux types :

• **Fermeture : abandon des pâtures, regain de la friche**

Ce phénomène est surtout perceptible en Boischaud-sud (vallées et vallons) et sur les coteaux des vallées et vallons

• **Ouverture des secteurs favorables aux cultures :**

On constate la poursuite de l'effacement des haies, les coupes de vieux têtards ainsi que la remise en culture de prairies...

Ces phénomènes sont surtout perceptibles en Petite Brenne, au nord du Boischaud-sud et au sud de la Grande Brenne (rebords de plateau).

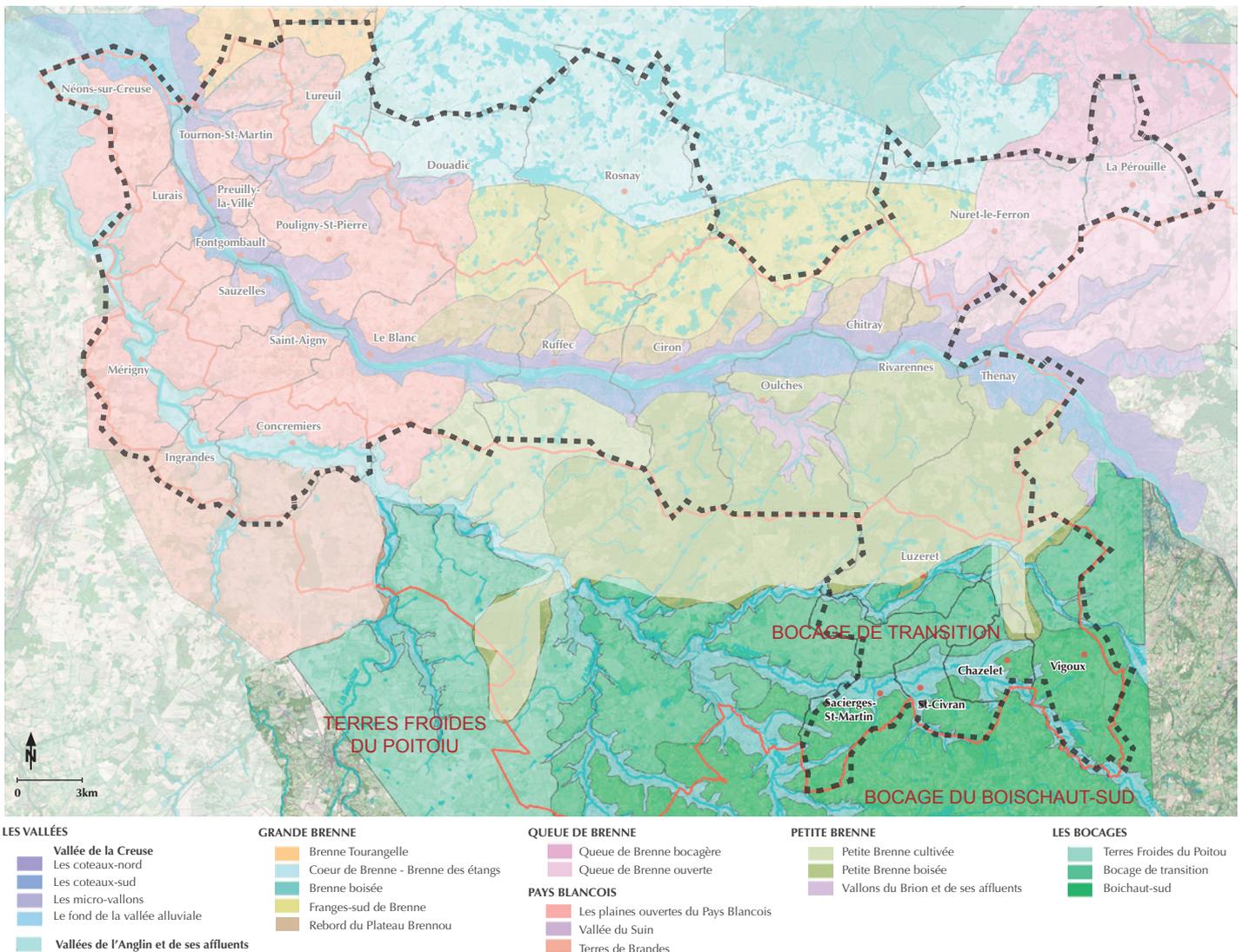
• **Relance du plan bocage**

Cette action du Parc est plébiscitée par les communes qui sont nombreuses à engager des initiatives, notamment par le biais des scolaires; mais les exploitants agricoles volontaires restent peu nombreux.



«Développement de la grande culture au détriment du bocage. Risque d'érosion des sols, qui rendra la culture impossible à terme. Disparition de l'élevage (typique du territoire) et de la biodiversité.»  
Photo / Veilleurs du paysage - Saint-Civran, 23 fév 2018.

Localisation des grands paysages de bocage du sud du Parc.





«Entouré d'un rempart de verdure», 02 octobre 2011, «la Font de la Goutte, accessible uniquement par ce sentier. C'est un paysage typique du Val d'Anglin à conserver.»  
Auteur : Marie-Hélène Cigoyenette. - Reconstitution : PNR Brenne - 05 septembre 2012 - Source : observatoire participatif / [www.veilleursdupaysage.fr](http://www.veilleursdupaysage.fr)



«Monbaltruy» (Vigoux), 07 mars 2015, «En arrière plan, paysage de bocage caractérisé par des champs clos destinés à l'élevage. Peu de cultures. Paysage très vallonné. Au point le plus bas : la vallée de la Sonne.» Auteur : Guy Delétang - Source : observatoire participatif / [www.veilleursdupaysage.fr](http://www.veilleursdupaysage.fr)



«De la sortie de Saint-Civran, on distingue dans ce paysage, par-dessus une haie, d'abord la vallée de l'Abloux que traverse la route de Luzeret, sur la droite de grands noyers, vestiges d'une autre époque, au premier plan et sur le versant opposé des haies délimitent les parcelles. Bocage et élevage caractérisent les lieux. Les bords de l'Abloux et, à certains endroits, les bords de route restent encore arborés. Au nord, des bois subsistent.» 07 mars 2015. Auteur : Guy Delétang - Source : observatoire participatif / [www.veilleursdupaysage.fr](http://www.veilleursdupaysage.fr)



Certains secteurs n'échappent cependant pas à l'effacement quasi total de leurs structures bocagères, comme ici au sud de Luzeret (RD59)



Vaste ouverture dans le secteur des communaux des Bouchauds (Vigoux)

## Tendances à la simplification dans le Pays Blancois, le rebord du plateau brennoux, la Petite Brenne cultivée et la Queue de Brenne : poursuite des ouvertures, vers un «paysage binaire»

### - Ouverture et simplification des paysages :

Dans ces paysages, l'élevage est en régression constante depuis 2000 au profit des grandes cultures. Cette occupation majeure ne favorise pas le maintien des éléments structurants comme les haies, les boqueteaux, les arbres-abris ou borniers, qui, sur le plateau blancois, continuent d'être arrachés. Cela conduit à une simplification des paysages.

### - Effacement des derniers éléments structurants tels que :

les haies,  
les arbres borniers,  
les boqueteaux,  
les anciennes vignes  
les vergers,  
les mares de plateau.

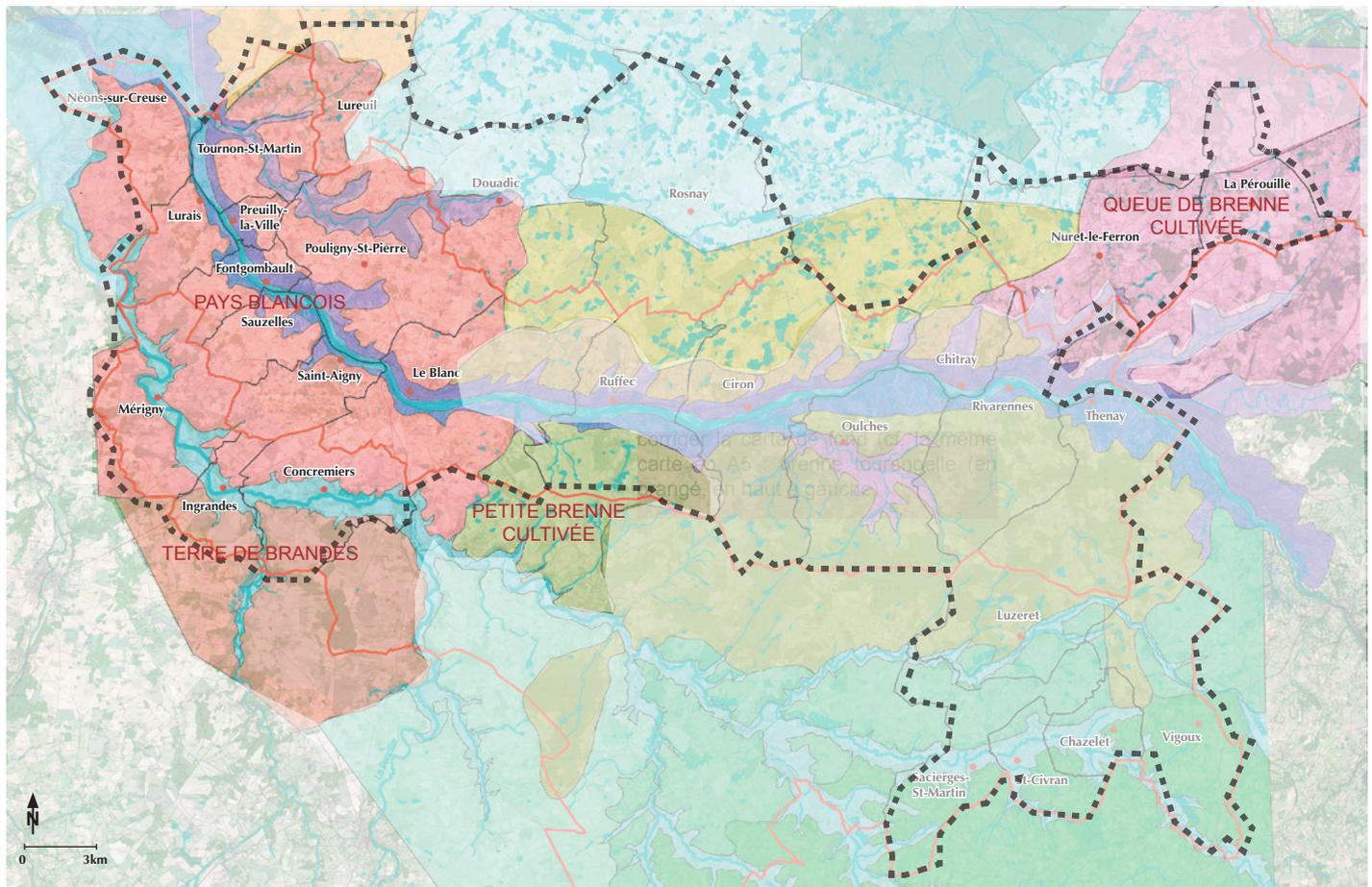
Tous ces éléments sont au stade d'effacement dans la majorité des communes et ne sont généralement pas protégés ni renouvelés. Si la commune de Saint-Aigny reste un cas isolé, ses structures bocagères ne sont pas en très bon état et les arbres sont peu renouvelés. Dans certaines communes, les champs ouverts constituent le motif dominant et ce sont les boisements de rebords de plateau qui constituent les seules structures arborées.

### - Fermeture des vallées et vallons

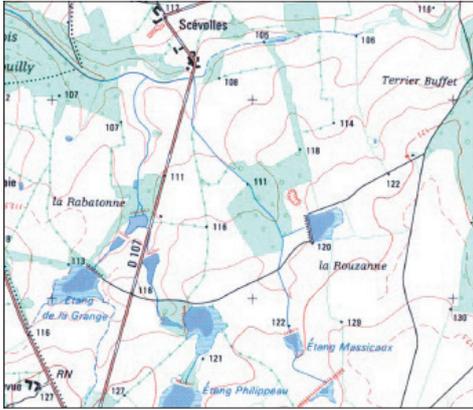
Dans ces paysages qui s'ouvrent, les vallées et vallons prennent toute leur importance : ils offrent des havres d'espaces naturels souvent remarquables, où persistent des paysages de prairies karstiques au sein de bois de pente, avec parfois des falaises calcaires remarquables (Les Roches, la Dube), qui sont aujourd'hui protégés et gérés durablement.

Mais l'abandon des terres sur les pentes favorisant l'emboisement est un phénomène bien marqué dans les paysages du Pays blancois et en Queue de Brenne, où le paysage se simplifiant radicalement tend à devenir «binaire», soit ouvert, soit fermé ; cette impression est également présente mais plus sectoriellement, dans d'autres unités de paysage : sud de la Grande Brenne, Petite Brenne cultivée, Bocage de transition.

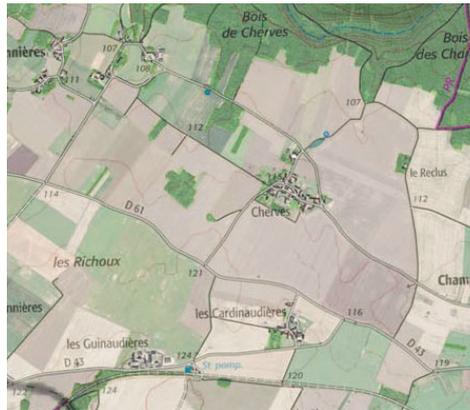
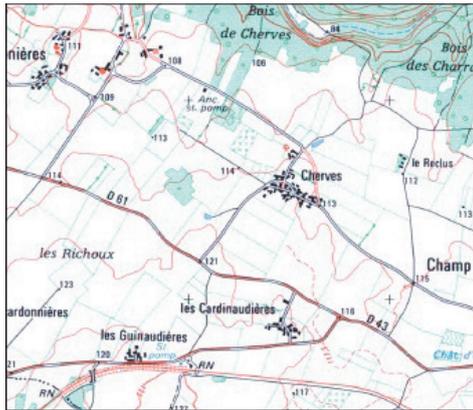
Localisation des familles de paysages avec forte présence des motifs liés aux grandes cultures



<p><b>LES VALLÉES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: purple;">■</span> Vallée de la Creuse</li> <li><span style="color: blue;">■</span> Les coteaux-nord</li> <li><span style="color: blue;">■</span> Les coteaux-sud</li> <li><span style="color: blue;">■</span> Les micro-vallons</li> <li><span style="color: blue;">■</span> Le fond de la vallée alluviale</li> <li><span style="color: cyan;">■</span> Vallées de l'Anglin et de ses affluents</li> </ul>	<p><b>GRANDE BRENNES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: orange;">■</span> Brenne Tourangelle</li> <li><span style="color: orange;">■</span> Coeur de Brenne - Brenne des étangs</li> <li><span style="color: green;">■</span> Brenne boisée</li> <li><span style="color: green;">■</span> Franges-sud de Brenne</li> <li><span style="color: brown;">■</span> Rebord du Plateau Brennou</li> </ul>	<p><b>QUEUE DE BRENNES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: pink;">■</span> Queue de Brenne bocagère</li> <li><span style="color: pink;">■</span> Queue de Brenne ouverte</li> </ul> <p><b>PAYS BLANCOIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: red;">■</span> Les plaines ouvertes du Pays Blancois</li> <li><span style="color: red;">■</span> Vallée du Suin</li> <li><span style="color: red;">■</span> Terres de Brandes</li> </ul>	<p><b>PETITE BRENNES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: green;">■</span> Petite Brenne cultivée</li> <li><span style="color: green;">■</span> Petite Brenne boisée</li> <li><span style="color: purple;">■</span> Vallons du Brion et de ses affluents</li> </ul>	<p><b>LES BOCAGES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: blue;">■</span> Terres Froides du Poitou</li> <li><span style="color: blue;">■</span> Bocage de transition</li> <li><span style="color: green;">■</span> Boichaut-sud</li> </ul>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Séquence de Petite Brenne cultivée : RD107, au sud-ouest de Ruffec, à la fin des années 90 à gauche, aujourd'hui, à droite : Persistance des motifs paysagers avec tendance à l'élargissement des parcelles, maintien de prairies de fauche en mixité avec des cultures, enrichissement de certaines queues d'étangs, suppression de l'étang Massicaux mais apparition d'un étang en aval de la Rouzanne.



Séquence de Pays Blancs : RD61, ouest de Poulligny-Saint-Pierre, à la fin des années 90 à gauche, aujourd'hui, à droite : élargissement des parcelles, disparition des haies et des derniers vergers, fermeture des prairies du fond de vallée du Suin et extensions ponctuels des bois en lisières de la vallée, étoffement des villages avec quelques constructions et couronnes vertes. Tout cela tend à renforcer la simplification des paysages...



«Très près de la voie verte entre Le Blanc et Saint-Savin, ces arbres centenaires sont les témoins du changement du paysage. Je me demande s'ils seraient tronçonnés pour agrandir les champs dans les années à venir»



Vaste prairie de fauche, RD107, près de l'étang de la Grange, au sud-ouest de Ruffec (Petite Brenne cultivée).



Un peu plus au sud en limite de Belabre et de Ruffec, très vaste parcelle cultivée, RD10, entre la Belhivière et Touvent.



«Mon quotidien», 11 octobre 2009, Séverine Reulier. Fontgombault, RD3, vers les Botteries. Source : observatoire participatif / [www.veilleursdupaysage.fr](http://www.veilleursdupaysage.fr)



«Paysage vallonné, trop souvent écarté de l'image de la Brenne par les habitants du territoire», rebord de plateau blancois, près de Beau chapeau, au nord de Mérygny, Auteur : Amandine Derouet - 2007. Observatoire participatif du Paysage.

# CONSTAT PARTAGÉ DES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

## PRINCIPALES DYNAMIQUES DES PAYSAGES NON-BÂTIS

Cette synthèse s'appuie sur les réponses au questionnaire envoyé aux communes et sur les échanges lors des ateliers visites. Elle est complétée par quelques commentaires issus de la présentation en comité de pilotage (février 2019).

### ■ Principaux constats et identification d'enjeux pour les paysages non-bâti

• **Les difficultés de l'élevage**, qui conditionne le maintien de la prairie comme motif majeur des paysages ouverts. C'est un enjeu qui inquiète et a occupé une grande partie des débats dans chaque atelier, parce qu'il touche tant à la qualité du paysage et du cadre de vie qu'à l'avenir socioéconomique des communes. « L'installation de jeunes agriculteurs sur des unités viables et pérennes » (Douadic)

• **La présence de la haie est un gage de qualité des paysages.** Elles sont souvent protégées par la PAC, mais la question de leur entretien (moyens humains et financiers, temps passé, difficultés techniques...) n'est pas réglée partout. Parallèlement leur densité peut être parfois un frein dans le sud-est du Parc. Le projet Bocage mobilise quelques communes, de nombreuses classes mais peu d'agriculteurs.

• **L'arbre isolé, notamment le chêne est fortement fragilisé** (maladies, sécheresses, gels tardifs, optimisation agricole, vieillissement naturel). Il est rarement renouvelé. C'est un enjeu fort pour la majorité des communes qui semblent désemparées. La disparition des buis est également évoquée.

• **Les bois et les haies font l'objet de pressions pour l'exploitation de la biomasse :** Des coupes sont réalisées pour le bois de chauffage dont la demande semble plus importante (ex : Ciron).

De manière sectorisée, la chasse transforme les paysages avec enrichissement volontaire. Brandes et sous-bois denses et secs deviennent impénétrables, renforçant le risque d'incendie.

• **Les chemins et les routes constituent un patrimoine important pour la qualité du cadre de vie et le potentiel touristique.** Les chemins sont maintenant bien reconnus et appropriés mais peu de valorisation paysagère. L'entretien des haies est un souci pour certaines communes, ce qui fragilise leur devenir. Une partie des chemins ne figure plus au PDIPR.

Les routes constituent un patrimoine paysager remarquable mais peu mis en avant. L'entretien des rives routières se fait à l'épaveuse, pénalisant pour les paysages les habitats naturels et la pérennité des structures.



Coteau de l'Abloux. «C'est un paysage de bocage avec grands arbres et haies qui dessinent une composition graphique. La maille bocagère est dense mais ce paysage reste vivant : son élargissement au premier plan ne nuit pas à la beauté de l'ensemble et montre que les prés restent pratiques pour les agriculteurs.» Photo / Veilleurs du paysage - Saint-Civran, 23 fév 2018.



RD20 à Lureuil : la haie compose assez remarquablement les paysages de la route. Vu de plus près, l'entretien à l'épaveuse est dommageable pour l'avenir de ces structures. Il conduit également à constituer des murs végétaux un peu monotone !



Coteau de l'Abloux. «enjeux de préservation des vignes, un élément identitaire sur un coteau qui reste vivant.» - Photo / Veilleurs du paysage - Saint-Civran, 23 fév 2018.



Arbres fruitiers «Faute attention à ce bocage qui n'est pas éternel...» - Photo / Veilleurs du paysage - Saint-Civran, 23 fév 2018.



«Friche : quel avenir ?» - Photo / Veilleurs du paysage - Saint-Civran, 23 fév 2018.



RD15 au sud de Rosnay, lieu-dit «Les Grosses Pierres». Le bocage fait la qualité de toutes ces routes.



Dès le mois de mai 2018, les deux chênes remarquables de la ferme des Gommiers montraient des signes de souffrance, conséquence maintenant très visible des aléas climatiques en Brenne.



Scène paysagère récurrente dans tout le territoire : la sénescence des arbres du bocage, en particulier le chêne pédonculé (Ciron, au sud des Vouliers / RD44).



Abattage de haie à Vigoux (RD54f à l'est du hameau de Forge)



Le Brion, à Rivarennnes, près de Villeneuve : la ripisylve a été supprimée et les berges se sont érodées sous la charge des troupeaux...



Cultures mixant pois et graminées (Vigoux à l'est du hameau de Forge)

#### **Des constats confirmés notamment pour la transformation des paysages agricoles :**

- *Tendances de l'abandon de l'élevage : une bonne partie de la salle confirme cette tendance. Remarque : l'élevage a de toute façon beaucoup changé depuis 50ans. Le maire de Lurais fait remarquer que l'abandon est déjà fait vers le Blanc.*

- *Le développement de l'agriculture : la PAC impose ses règles et l'agriculture doit les suivre, notamment dans les zones intermédiaires comme le Pays Blancois, avec les constats suivants :*

*Il y avait plus d'agriculteurs autrefois.*

*Il faut une vraie vocation pour un jeune qui s'installe, et avec la famille qui le soutient*

*L'élevage laitier impose des conditions de vie trop difficile*

- *Les grands propriétaires achètent la friche, à un prix plus élevé que les prairies. Ainsi la friche gagne. Une fois que les paysages seront dominés par la friche, plus d'agriculture... En plus il y a des investisseurs qui arrivent, comme les chinois. Comment maîtriser les privés qui ont les moyens ? Est cité l'exemple à Rosnay, du domaine de l'Épinière, en site classé, qui vient de se vendre.*

- *La Chambre d'agriculture fait remarquer que ces phénomènes sont à différencier suivant les secteurs. Ici, le taux d'emploi agricole par rapport à la population locale est plus élevé qu'ailleurs sur le département.*

- *La PAC a favorisé à un moment la destruction des haies, par l'interprétation qui a été faite par la Chambre d'agriculture des politiques nationales.*

#### **Plusieurs pistes font débats :**

- *Il y a le tourisme mais qu'il ne faut pas tout miser là-dessus ; il faut aussi réfléchir à d'autres types de développement.*

*L'élevage, c'est moins possible ; Il faut une diversification économique, sinon, on n'y arrivera pas.*

- *On voudrait agir sur le paysage. En fait, c'est l'agriculture qui détient en grande partie la gestion du paysage. On a très peu de moyen. Il faut que l'agriculteur détermine les valeurs pour gérer son patrimoine.*

- *On assiste ou on va assister à une révolution agraire. L'arbre en tant que ressource (agroforesterie) va permettre de recomposer les paysages autrement. Il faut approfondir les perspectives offertes.*

- *Il y a aussi les circuits-courts, on voit que ça marche « je m'éclate dans mon boulot », témoignage d'agriculteurs. Un participant témoigne aussi : j'ai rencontré un éleveur qui a fait le choix de conversion en agriculture biologique, avec élevage d'un cheptel et la production de céréales. Un salarié berger et sa femme travaillent sur l'exploitation. Ils sont donc 3 à en vivre au lieu d'un seul auparavant.*

- *La chambre d'agriculture précise que l'auto-alimentation des élevages, avec la production de céréales à la ferme est une tendance qui permet le maintien de l'activité.*

- *Il est fait remarquer que l'agriculteur doit pouvoir rester maître chez lui mais la Chambre doit aussi l'aider pour les paysages.*

- *Il faut agir sur la concurrence foncière pour aider au maintien des terres agricoles et aider l'installation des jeunes*

- *L'évolution des pratiques doivent s'orienter vers l'agroécologie, bénéfique pour l'image des agriculteurs et pour l'image du territoire.*

*Il faudrait aussi que le bio soit mieux aidé : actuellement, c'est le Conseil régional qui pilote les aides, avec des enveloppes qui restent très limitées pour l'agriculture biologique.*

- *Les élus ne doivent pas rien faire, ils doivent soutenir les exploitants dans leur démarches (mesures agro-environnementales, aide pour l'entretien, diversification des exploitations, accueil à la ferme, etc...). La DREAL explique que c'est un tout, il faut que tout le monde converge pour proposer des dispositions favorables dans le PLUi. Par exemple, la « zone A » donne la priorité à l'agriculture. Mais une « zone N » n'empêche pas l'agriculture de se pratiquer mais sensibilise sur la valeur environnementale de la zone.*

- *Le territoire doit savoir et affirmer ce qu'il veut. Pour le tourisme, il faut définir des points de vue et des sites et se donner les moyens de les préserver et les valoriser. Identifier et donner des règles, c'est indispensable quand on est commune du Parc.*

Source : comité de pilotage du 28 février 2019

## PRINCIPALES DYNAMIQUES DES PAYSAGES BÂTIS

■ Un cadre construit qui s'est amélioré en offre et en qualité, mais des interrogations sur les moyens de réactiver les bâtiments anciens en cœur de ville et de village:

• **Le constat majeur est l'abandon du bâti ancien, notamment en cœur de villages.**

Les opérations menées par le Parc ont pourtant permis la sauvegarde et la valorisation de beaux ensembles, notamment l'opération «village du Parc» et quelques opérations de rénovation exemplaires comme à Thenay, Rivarennnes, Tournon...

• **L'accueil touristique** favorise aussi ces engagements dans des rénovations qualitative (ex parmi de nombreux cas : Chambres d'hôtes Ruffec, château d'Ingrandes, gîtes...). Mais la région a confié la ligne Patrimoine à la Fondation de France et les opérations sont maintenant plus diffuses et ponctuelles.

• **La plupart des communes se sont mobilisées pour la construction ou la rénovation d'équipements publics et offrent un potentiel d'accueil de population nouvelle** : outre des parcelles constructibles disponibles, les cœurs de villages présentent un bâti ancien qui ne demande qu'à être remanié pour s'adapter aux modes d'habiter actuel. C'est un patrimoine généralement privé qui représente un potentiel pour réactiver la vie villageoise, si on arrive à rénover, ou à reconstruire si le bâti est trop atteint. L'enjeu est ici la disponibilité foncière et les financements pour favoriser ces rénovations. La nécessité de pouvoir proposer un garage et un jardin aux futurs habitants implique de réfléchir à des projets complexes, nécessitant remaniement d'îlots avec démolition partielle et aides financières.

• **Le patrimoine bâti reste partiellement très fragile.**

Des ruines sont identifiées par les Veilleurs, même en plein bourg (Concrémiers). Les hameaux périssent et le bâti est souvent abandonné. En particuliers, sont cités des fermes, des moulins, du patrimoine industriel plus ou moins abandonnés qui mériteraient une mise en valeur (fonction, rénovation). Les communes déplorent leur incapacité à agir face à ces constats.

• **Les commerces et les services** : si quelques réussites sont à noter avec des démarches volontaires des communes (Rivarennnes, Tournon...), un grand nombre de bourgs voit la poursuite de la régression de leurs commerces et de leurs services



«Un cœur de village menacé ?» - Photos prise par les Veilleurs du Paysage - Saint-Civran, 23 fév 2018.



«Maisons bretonnes typiques mais inadaptées aujourd'hui (bruit, surface, isolation, emplacement bord de route).» - Photos prise par les Veilleurs du Paysage - Ciron, 08 juin 2018.



Nouvel équipement à Rivarennnes : la maison d'accueil familiale, qui mérite d'être mentionnée pour la qualité de la démarche et de l'aménagement, contre le cœur de bourg.



Ce pavillon ancien est un bon exemple de rénovation réussie : le bardage bois a permis de limiter l'impact des enduits clairs, la clôture transparente et l'esprit simple du jardin conforte le caractère paysager naturel du sous-bois en continuité des boisements du coteau de l'Anglin.



Traverse de Ciron. «Faire une étude de toutes ces maisons. Engager des réflexions avec les habitants et architecte pour conseil.» - Photos prise par les Veilleurs du Paysage - Ciron, 08 juin 2018.



Ancienne ferme derrière l'église de la Pérouille qui mériterait une opération de rénovation et de transformation.



«C'est un bâtiment qui m'intéresse beaucoup, avec un four à pain. C'est dommage que les fours ne soient pas exploités pour les fêtes de village, celui-ci pourrait être rénové. On peut faire plein de choses avec ce bâtiment. Dans 10 ans il sera certainement rasé, à Mérigny ça a été le cas. Il faut vraiment commencer à valoriser ces bâtiments surtout que c'est au cœur du bourg.» Photos prise par les Veilleurs du Paysage - Concrémiers, 07 déc 2018.

## ■ L'évolution des périphéries des bourgs et des villages : des silhouettes bâties, des paysages de franges et des entrées de villages de qualité diverses.

• **Le développement se fait de manière diverse sur les communes**, par exemple :

- Vigoux connaît une phase de construction régulière, elle bénéficie de la proximité de l'A20 ;
- Les communes de la vallée de la Creuse connaissent une certaine pression, d'autant plus forte qu'elles sont proches du Blanc (Ruffec, Ciron, Saint-Aigny, Sauzelles et Fontegombault) ou de l'A20 (Thenay et Rivarenes).
- Pouligny, proche du Blanc, présente également des constructions récentes en nombre assez conséquent ;
- Ingrandes, au contraire, semble moins sous pression, comme la majorité des communes de la frange sud et ouest du Parc, mais présente cependant des extensions récentes, notamment au-delà du rayon de protection de 500m du Château et de l'église.

• **Des périphéries souvent banalisées et des silhouettes bâties peu considérées**

Certaines communes reconnaissent une certaine médiocrité dans les opérations d'extensions récentes : standardisation des constructions, « sècheresse » des extérieurs, peu ou pas de prise en compte du bocage environnant et ni de la gestion de l'eau...

La qualité des paysages urbains et des silhouettes villageoises est très rarement considérée. Les entrées de villages sont souvent le lieu d'extensions peu maîtrisées. Mais les communes s'accordent pour expliquer que c'est le modèle pavillonnaire que la plupart des gens recherche, parce qu'il répond à leurs aspirations, leurs moyens et au confort actuel.

L'expérience alternative menée par Lurais, qui s'est fortement mobilisée sur la qualité urbaine s'avère mitigée pour certains élus : un seul lot vendu au sein du nouvel écoquartier en 2018, mais le cadre de vie qualitatif est un facteur d'attraction à moyen terme.



À Concrémiers, l'originalité du bourg est de présenter un cœur agricole de près de 1,5 ha. Ce « vide » dégage la silhouette du bourg ancien et met à distance les paysages plus banalisés de la périphérie. L'urbanisation de cette parcelle souvent évoquée, n'apparaît pas prioritaire au regard de ses dimensions, ses usages actuels, sa qualité paysagère et la capacité actuelle de la commune à se développer, dans la mesure où il existe déjà des secteurs urbanisables bien identifiés. Cela peut constituer une réserve foncière à très long terme.

Le village de Mont-la-Chapelle a été totalement transformé ces 15 dernières années, sous la pression de l'aire urbaine du Blanc. « On est passé d'un village traditionnel remarquable des coteaux de la Creuse à une extension pavillonnaire en rebord de plateau ». Plus que la standardisation des bâtiments, ce sont les abords disparates et peu respectueux du site d'accueil qui marquent aujourd'hui les paysages bâtis de ce village (nivellements, clôtures, plantations...).



Le village de Tilloux (Sauzelles) présente un cœur vert agricole de plusieurs hectares, donnant l'impression de juxtaposition de plusieurs hameaux anciens, au contraire de Concrémiers, où ce sont les extensions plus ou moins récentes le long des routes qui ont généré un îlot vert vierge de construction. L'usage agricole de cet îlot doit perdurer.



Pavillon récent, Concrémiers

«Caractéristique de Thenay :  
extension le long de la vallée de la Creuse, par des lotissements  
dont les plus anciens datent des années 50/60.  
Enjeu : éviter les zones dortoirs, aménager les espaces publics  
(place, parc, rues...) harmoniser les constructions»  
Véronique et Guy, Atelier Veilleurs du Paysage à Thenay / 13 avril 2018





Secteur des Ouches au sud-est de Rivarennnes, objet d'une démarche d'urbanisme durable; le double enjeu pour le futur projet est ici de faire valoir la couronne verte du bourg et les paysages perçus à l'échelle de la vallée : les dernières vignes et les derniers vergers risquent de disparaître au profit d'un paysage plus contemporain, qui peut être très banal et impactant s'il est dicté par la standardisation des aménagements.



Silhouette sud-est de Concrémiers : le petit vallon a permis de maintenir un «vide qui met à distance la silhouette du village, avec à gauche l'inflexion vers l'Anglin. Les parcelles bordant la RD17 (au fond vers la droite) sont encore vierges de construction. Tout projet doit ici être très limité et composé pour préserver la silhouette remarquable.



Thenay, silhouette de Saint-Gautier depuis la fenêtre sur le coeur vert de Thenay. Cet ensemble remarquable doit être préservé d'aménagement trop ostentatoire. La prairie humide est le caractère majoritaire à respecter ainsi que la vacuité de l'espace.

#### • Des paysages d'activités qui pénalisent certaines entrées de bourgs

Les zones d'activités sont réparties diversement dans les communes ; Le Blanc, Pouligny, Rivarennnes accueillent les plus importantes, avec une capacité encore forte. Les orientations du SCoT confortent cette hiérarchie.

La qualité paysagère reste peu considérée : impacts des bâtiments, hétérogénéité des aménagements, médiocrité des abords, gâchis d'espaces urbanisés sous-utilisés...

Le devenir des « petites zones » fait débat comme celle de Concrémiers (garagiste). Ce sujet mérite d'être approfondi notamment dans le PLUi (identification de ces zones et de leurs enjeux spécifiques).



«Entrée de la ville du Blanc. Le premier bâtiment qui attire le regard est cet hôtel fantôme, abandonné. N'y a-t-il rien à faire ? qu'à se laisser délabrer ?» Auteur: Pierre Pérignon, 15 juillet 2011. Observatoire participatif du paysage.



Pouligny, silhouette est du village depuis la zone d'activités.



Pouligny, sortie de Champ Cornu, vue vers la ZA avec les hangars photovoltaïques face au silo

## ■ Une qualité des espaces publics reposant sur des compositions simples et un réel engagement des communes dans le « zérophyto »

### • Des rénovations de qualité et des signes d'appropriation de l'espace public

Lorsque les espaces publics se sont rénovés, c'est souvent sobrement et au profit de la qualité paysagère du site. Les places vertes semblent appréciées : place des Marronniers à Nuret-le-Ferron, place centrale de Puy Chevrier, place de Néons-sur-Creuse, place de Lureuil...

Il reste quelques espaces publics qui méritent une rénovation urgente; ont été cités : place centrale de Saint-Civran et abords du cimetière, place aux abords de l'ancienne stéanerie de Scoury, place et trottoirs à Concrémiers, les traverses, notamment celle d'Ingrandes...

Le fleurissement semble gagner, certains sur des modes alternatifs intéressants (Ingrandes, Saint-Aigny, Rivarenes...).

Le projet Bocage mobilise quelques communes pour leurs espaces communaux, de nombreuses classes scolaires sont associées, mais bien peu d'agriculteurs.

### • «Zérophyto» : généralement plébiscité par les communes mais pas encore par tous les habitants notamment les agriculteurs.

La majorité des communes se sont préparées au zérophyto avant l'application de la loi. Certaines témoignent cependant des difficultés d'entretien faute de moyen. Le zérophyto ne concerne ni les agriculteurs, ni les habitants. Certains sont carrément réticents à cette démarche.

### • Des arbres villageois malmenés ou sénescents qu'il faut penser à renouveler

Certains arbres villageois montrent des signes de souffrance liés aux conditions d'origine des plantations, aux élagages malmenés et répétés, et/ou aux aléas climatiques des ces dernières décennies. Ce sont souvent les tilleuls, l'arbre qui a remplacé majoritairement l'orme. Citons par exemple le beau tilleul de Sauzelles, les tilleuls de Néons, le mails de Lurais et de Lureuil... Le risque est de voir ces arbres s'éteindre sans avoir eu de stratégie sur leur remplacement, ce qui sera préjudiciable au cadre de vie des cœurs de village.



Qualité des espaces publics : Nuret-le-Ferron, place des Marronniers. Les grands atouts de cet espace sont la simplicité de la composition spatiale et sa dimension végétale avec une pelouse fleurie ponctuée de marronniers offrant un ombrage apprécié. Son ouverture sur le petit vallon au sud en fait une anti-chambre des paysages remarquables du vallon des Chézeaux, parcouru par le GR de Pays de la Brenne.



«Le cimetière, lieu sacré, sert de dépôt technique et de lieu pour gérer les déchets. Les résineux ajoutent à l'aspect banal de l'endroit.» - Atelier Veilleurs à Saint-Civran - 23 février 2018



Le vocabulaire des villages et des hameaux est riche de petits détails remarquable qui contribuent discrètement à la qualité des espaces de vie des habitants : ici, aux Nébillons, caniveaux en pierre, fleurissement en seuil bâti et mare-abreuvoir bien conservée. L'usage à bon escient de ce vocabulaire est un enjeu pour la qualité de ces villages



«Aménagement «réussi» car sans mobilier urbain (pancartes, bornes).» - Photos prise par les Veilleurs - Ciron, 08 juin 2018.



«Assez moche – A revoir – Arbres ?» - Photos prise par les Veilleurs - Ciron, 08 juin 2018.



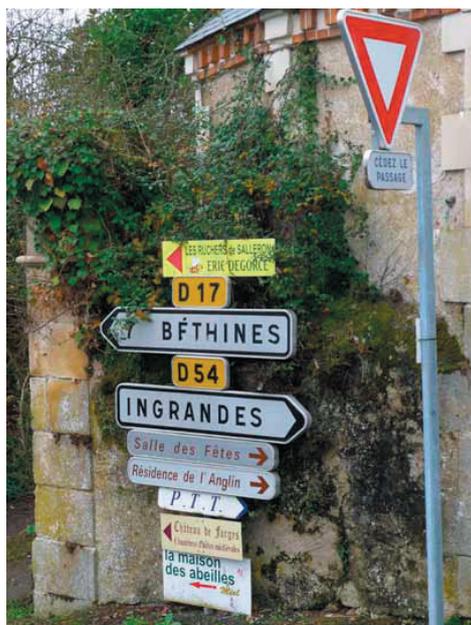
«Cette marque est très inquiétante et révélatrice du comportement de ceux qui utilisent des produits phytosanitaires.» Chaussée de l'étang du Grand Riau. Photos prise par les Veilleurs - Ciron, 08 juin 2018.

## ■ Des «atteintes» plus ou moins fortes qui contribuent à la banalisation des paysages

Ces constats courant lors des visites est confirmé par le travail collectif des Veilleurs du Paysage et par les ateliers-visites et des ateliers enjeux. Il s'agit de ce que l'on appelle «points noirs» : des petites atteintes involontaires pour la plupart, des négligences (plantes invasives, accumulations de panneaux de signalisation, implantation d'éléments techniques ça et là...) ou des oublis, mais aussi des stigmates d'abandon (friches, ruines...). Une fois l'œil averti, ces atteintes deviennent récurrentes d'une commune à l'autre et peuvent contribuer à l'impression de banalisation de certaines séquences paysagères.



«Ce que la végétation raconte d'un lieu, d'un territoire. On observe ce qui se développe naturellement et la végétation comme outil à l'intérieur d'un bourg. Et les espèces exotiques envahissantes qui peuvent transformer une silhouette de bourg. A quel moment la végétation habille ou n'est plus maîtrisée ?» Atelier Veilleurs du Paysage à Concrémiers - 5 décembre 2017



«Interrogation sur le sens du banal, quelque chose qu'on retrouve dans tous les villages : panneau de signalisation qui indique des directions, des activités qui n'existent plus». «Il me semble que les publicités sont interdites dans un PNR». Atelier Veilleurs du Paysage à Concrémiers - 5 décembre 2017



«Ce hangar est une verrue dans le paysage. Il se voit de loin, au contraire de son voisin qui est marron. Les résineux sont aussi déplacés dans le paysage (banals, pas locaux). La présence de fils électriques, d'aménagement technique, nécessaire à l'activité polluent le paysage.» - Atelier Veilleurs à Saint-Civran - 23 février 2018



«Incontournable de la voie publique et coté pratique d'une commune. Très rarement adapté selon les endroits.» Atelier Veilleurs à Concrémiers - 5 décembre 2017



Abords de carrières, Lureuil / RD20. Les remblais sont de plus en plus imposants et impactent les paysages. Pourtant, pour être autorisés, les projets d'exploitations doivent intégrer des dispositifs pour limiter ce type d'impacts et pour une remise en état des paysages et des milieux en fin d'exploitation.

## ■ Des aménagements en cours ou en projets :

La dernière décennie voit des projets émerger, certains témoignent de l'attention des élus à la qualité du cadre de vie et des paysages, d'autres font débat quant à leur impact sur le cadre de vie et les paysages, traduisant le dilemme entre protection et développement économique du territoire. Citons notamment :

- Écoquartier à Lurais (aménagé, en recherche d'acquéreurs),
- Écoquartier de Rivarennnes (en cours de conception)
- Traversée du bourg de Ciron (RD951) (aménagement en cours)
- Liaison douce : projet de revêtement bitume sur la voie verte (Ingrandes / Concrémiers)
- Démarches TEPCV + PCET engagées par le Parc => à préciser / projets concrets / pas de portage par le paysage
- Projets éoliens : deux ensembles à Vigoux, un ensemble à Sauzelles (2017 / refusé par arrêté préfectoral), un ensemble à Pouligny-Saint-Pierre, un ensemble à Sacierges-Saint-Martin / Chazelet / St-Civran (abandonné)
- Projet de carrière à Pouligny, (nord-ouest du hameau de la Boudinière)
- Usine de méthanisation de Ciron (projet toujours en cours)
- Projet de centrale photovoltaïque dans les anciennes carrières de Ciron (souhait)
- Nombreux hangars photovoltaïques édifiés ou en cours d'édification (problématique d'impacts liés à l'implantation en vue des silhouettes bâties remarquable ou en rebords de vallée, couleur criardes des accessoires, absence de bardage limitant leur «ancrage visuel» au sol...)



«Ces paysages de vallées avec éléments industriels présentent de vraies qualités. Parallèlement, les extensions en cours de Thenay vont rompre l'équilibre entre paysage naturel-agricole et paysage industriel» Atelier Veilleurs du Paysage à Thenay - 13 avril 2018



Les hangars photovoltaïques sont de plus en plus nombreux dans les paysages agricoles. Celui-ci (ferme de la Forêt à Rivarennnes) présente des impacts limités : volume raisonnable, bardage des parois verticales avec couleur bien adaptée, implantation lovée dans le bocage...



# CONCLUSION DU DIAGNOSTIC : SYNTHÈSE DES ENJEUX DE PAYSAGE

Principales sources : arpentage du territoire, ateliers-visites, questionnaires aux communes, ateliers Veilleurs, retour SCoT et débat des séances de construction du PLUi, atelier enjeux en comité de pilotage (voir annexe n°3).  
Référence : les 3 projets de paysage du Parc (Vallée de la Creuse /2002, Vallées et bocages/ 2006, Brenne – Boischaud-nord /2013.

En préalable, il faut souligner un fort attachement aux paysages, aujourd'hui vraiment reconnus comme patrimoniaux, attractif pour le cadre de vie et comme support à une économie touristique importante à l'échelle du territoire.

Les ateliers-visites ainsi que les réponses de municipalités au questionnaire prônent la diversité des paysages des communes et leur qualité. Ainsi, depuis les années 2000, une réelle prise de conscience et de très nombreuses actions engagées pour leur valorisation témoignent de cette reconnaissance.

La plupart des grands points de vue sont aujourd'hui intégrés dans le « patrimoine des communes » ainsi que les paysages emblématiques et les sites de référence, plus modestes, mais dont la liste a pu être allongée, notamment suite aux visites et aux réponses au questionnaire.

L'engagement citoyen des Veilleurs témoigne de cet attachement et de la volonté de défendre les valeurs paysagères de ce territoire. Au sein des ateliers photographiques ils ont partagés, à travers leur regard et par les échanges de « points de vue » des constats et des enjeux constructifs, sur lesquels nous nous sommes appuyés.

Paradoxalement, le paysage est encore perçu comme une contrainte de plus par une partie des élus des communes ! Et ils restent plutôt frileux pour porter collectivement un vrai engagement sur le paysage : « le paysage n'est pas prioritaire pour le PLUi ».

L'engagement de nombreux élus dans le plan de paysage de la Communauté de Communes montre cependant leur volonté d'avancer dans le sens de la mise en place de mesures en faveur du paysage, certains sont convaincus que les enjeux de paysages sous-tendent les enjeux de développement. Mais pas tous !

Quant aux habitants, ils ont souvent l'impression que les décisions sont prises sans leur demander leur avis (propos entendu en conférence publique / paysages remarquables), mais un certain nombre d'entre eux est prêt à se mobiliser (veilleurs du Paysage, veilleur du bocage...).

Des ateliers thématiques ont été organisés lors de la présentation du diagnostic pour partager les constats sur les dynamiques et les enjeux. Étaient invités les élus et chargés de mission du territoire ainsi que leurs partenaires institutionnels et associatifs.

De nombreux enjeux ont été proposés et débattus, certains se recoupent. Ils font l'objet des tableaux en annexe 3 du présent document.

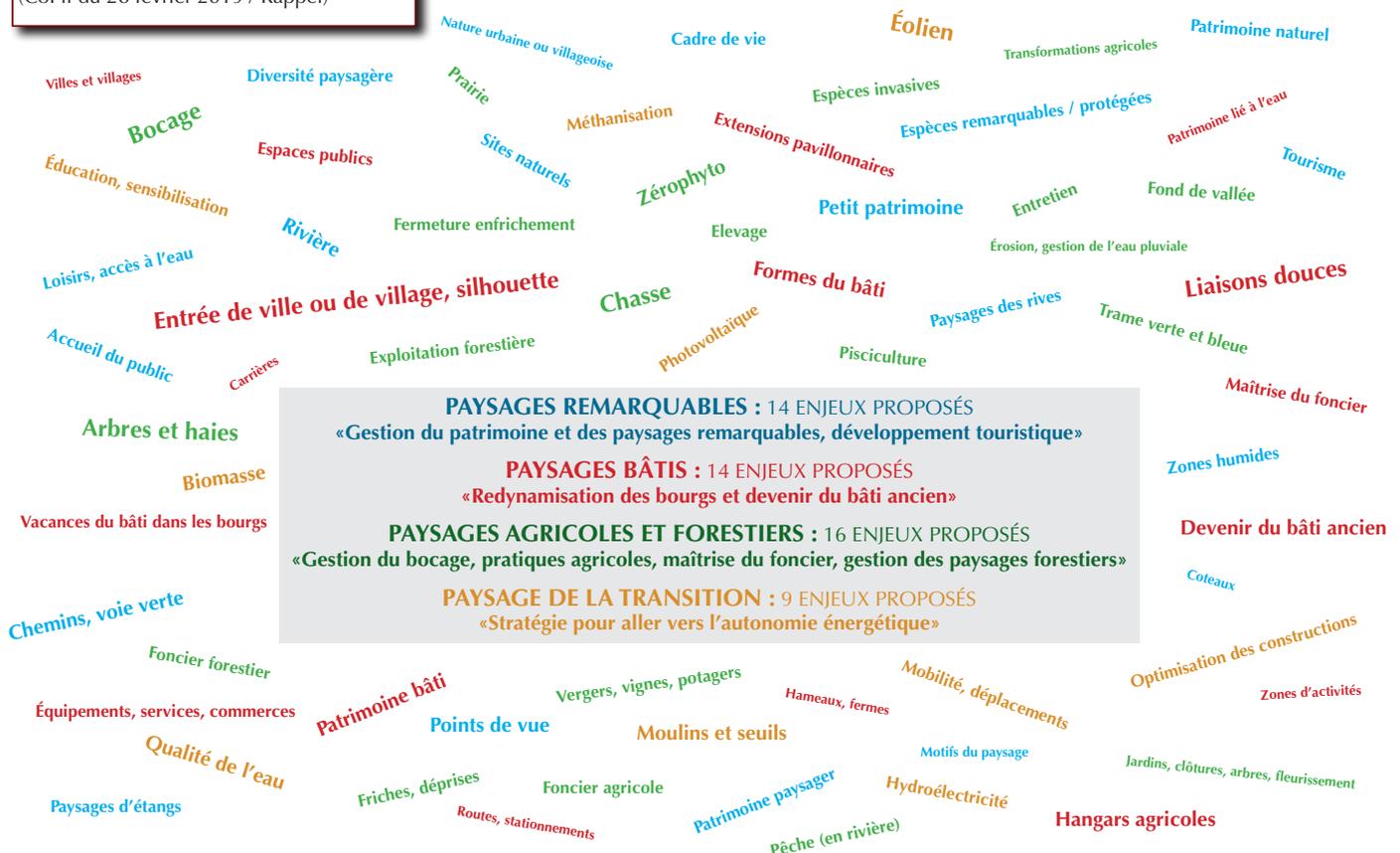
4 axes émergent fortement, développés page suivante.

Les problématiques débattues ont fait l'objet d'un approfondissement pour définir une stratégie à travers des objectifs de qualité paysagère (phase 2 du plan de paysage), en préfigurant le programme d'actions (phase 3 du plan de paysage).

## PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNÉ / PLAN DE PAYSAGE POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRENNÉ - VAL DE CREUSE

### Phase 1 : 4 thèmes d'enjeux (CoPil du 28 février 2019 / Rappel)

### «Partage des valeurs et des enjeux de paysage pour le territoire»



Nuage de mots pour évoquer tous les enjeux des paysages du territoire. Ces enjeux largement débattus font émerger 4 axes, support de la stratégie et du programme d'actions du plan de paysage (développés dans le volet 2).

## ■ Paysages remarquables : gestion du patrimoine et des paysages remarquables et développement touristique :

14 enjeux proposés (voir tableaux / Annexe 3) recouvrant les thématiques suivantes :

- Identité du territoire, tourisme et développement, gestion du patrimoine
- Valorisation des paysages et des points de vue remarquables
- Valorisation des Paysages de l'eau en particulier les vallées et les rivières
- Préservation des chemins.

Le principal enjeu qui émerge est la valorisation des paysages remarquables, patrimoine des communes, supports à développement touristique, sur lequel il y a un réel consensus et une sensibilisation des habitants. Les paysages remarquables sont facteurs d'attractivités pour la Brenne et pour la CCBVC. Des actions exemplaires sur ces paysages peuvent être des leviers pour agir sur des paysages moins reconnus voire reconquérir des paysages dégradés. Dans ce contexte, la valorisation des points de vue les plus remarquables ainsi que des chemins et des routes donnant accès à ces paysages constitue des champs d'actions à développer.

Les paysages de vallées sont particulièrement plébiscités tant pour leurs valeurs historiques et patrimoniales que leurs valeurs naturelles car ils concentrent les « pépites » du territoire. Ils représentent un enjeu majeur et doivent être considérés comme aussi importants que les paysages d'étangs de Brenne.

## ■ Paysages bâtis : redynamisation des bourgs et devenir du bâti ancien

14 enjeux proposés (voir tableaux / Annexe 3) recouvrant les thématiques suivantes :

- Redynamisation les bourgs, lutte contre la vacance, maintien des services et des commerces, qualité du cadre de vie en coeur de bourg
- Devenir du bâti ancien, rénovation avec adaptation du bâti aux attentes de la population, isolation et autonomie énergétique
- Lutte contre la banalisation du bâti en coeur de village comme en périphérie
- Développement économique et qualité des zones d'activités

Le constat sur la désertification des coeurs de village mobilise la majorité des débats : comment agir ? comment réactiver le foncier ? Comment rénover ? Les communes sont conscientes de la nécessité de privilégier maintenant le bâti ancien des coeurs de villages pour l'accueil de nouveaux habitants et qu'elles ont un rôle à jouer en tant qu'acteur public pour la redynamisation de leurs bourgs, mais elles se sentent bien démunies, ont du mal à avoir une vision des possibles et donc à s'engager concrètement. La question du foncier semble être le nœud le plus important.

Au-delà de cet enjeu principal, les enjeux sur la qualité des périphéries pour être plus attractif, notamment les zones d'activités, les franges résidentielles et les silhouettes des villages sont plus évoqués que la question du paysage bâti des coeurs de villes et de villages pour tant facteur d'attractivité !

## ■ Paysages agricoles et forestiers : gestion du bocage, pratiques agricoles, maîtrise du foncier, gestion des paysages forestiers

16 enjeux proposés (voir tableaux / Annexe 3) recouvrant les thématiques suivantes :

- La protection et la valorisation des haies et du bocage,
- Le soutien à l'agriculture durable et la diversification, gage de maintien de la mosaïque paysagère
- Les stratégies foncières, pour favoriser l'installation des jeunes et pour limiter la friche et l'extension des grands domaines de chasse
- La gestion forestière durable, notamment face aux pressions sylvicoles : comment préserver et optimiser la ressource notamment dans les petites parcelles sans plan de gestion
- La chasse et ses impacts (paysages de friches + impact du gibier + perte de biodiversité)

La préservation des haies et du bocage est un enjeu qui fait consensus, avec la reconnaissance du travail du Parc depuis plusieurs années et des difficultés rencontrées, notamment au sein du monde agricole. Pour les communes, la question principale reste celle de l'entretien du bocage. La valeur économique avec le potentiel que représente le bois-énergie ou de paillage est peu évoquée.

L'autre enjeu plébiscité est celui de la dynamique agricole, avec la poursuite de la déprise (disparition des prairies) et les difficultés pour les jeunes de s'installer durablement.

Enfin, la gestion forestière et la chasse sont deux enjeux évoqués à travers les constats suivants : certains bois subissent des coupes à blanc, des débarquages se font sur les chemins communaux sans remise en état, certains paysages forestiers remarquables évoluent vers des paysages de chasse (avec friches et dégâts dus au gibier). Les principales conséquences reconnues sont la perte de biodiversité et la banalisation des paysages.

## ■ Paysages de la transition : stratégie pour aller vers l'autonomie énergétique

9 enjeux proposés (voir tableaux / Annexe 3) recouvrant les thématiques suivantes :

- Stratégie sur la mixité d'énergie renouvelable
- Autonomie énergétique en préservant les paysages : adaptation de chaque production d'énergie renouvelable à chaque type de paysage
- Recherche de sites d'accueil, de financements participatifs,

Ce qui se dégage des débats, c'est la nécessité de construire une stratégie globale, à une échelle qui est celle du Parc voire au-delà, pour ne plus subir mais être acteur de la transition. Plusieurs pistes d'actions recentrées sur le local ont été proposées : acceptabilité sociale, intérêts économiques du territoire, accords sur les sites remarquables à exclure, recherche de sites d'accueil, mise en place de financements participatifs, attention aux impacts des productions (grands éoliens, épandage...), développement de circuits courts, recyclage et mutualisation de biens et de services etc.

Remarque : Le thème de la transition écologique n'a pas été débattu spécifiquement mais il est présent dans bon nombre d'échanges lors des visites, rencontres et ateliers sur les enjeux. Il est sans doute un des prolongements nécessaires du plan de paysage dans sa partie opérationnelle.



---

## ANNEXES:

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE AUX COMMUNES (JUN-JUILLET 2018)

ANNEXE 2 : LISTE DES PAYSAGES ET DES POINTS DE VUE REMARQUABLES  
DU TERRITOIRE

ANNEXE 3 : RESTITUTION DES ATELIERS «PARTAGE DES ENJEUX ET PRÉFIGU-  
RATION D'OQP» (FÉVRIER 2019)



Ce questionnaire est proposé dans le cadre de la phase 1 du plan de paysage : actualisation des données de diagnostic des trois projets de paysages portés par le PNR de la Brenne (pour rappel : 1/ Vallée de la Creuse /2002, 2/ Vallée et bocages /2006, 3/ Brenne - Boischaut-nord /2012).

Pour répondre aux 4 rubriques de ce questionnaire, veuillez lire pour rappel le cahier communal du projet de paysage correspondant à votre commune et faire des repérages sur les 2 cartes également ci-jointes (couleurs indiquées par rubrique). Si les cadres de réponses sont insuffisants vous pouvez joindre des feuillets complémentaires en indiquant le nom de la commune et le numéro de la rubrique concernée.

**Objectif : partager les valeurs paysagères du territoire**

**1/ Quelles sont pour vous les principales qualités des paysages de votre commune ? (= principales valeurs à mettre en avant)**

**Et indiquer les sites les plus remarquables (ceux considérés comme « incontournables » ou comme exemplaires), et les repérer en vert sur les cartes ci-jointes.**

**Objectif : partager les enjeux. Ces enjeux feront l'objet de réflexions pour énoncer des objectifs de qualité paysagère et construire le programme d'actions du plan de paysage**

**2/ Quelles sont pour vous les principaux enjeux des paysages de votre commune ? (= atouts, niveau d'appropriation par les habitants, potentiels, mais aussi fragilité, risques d'évolution, points noirs, conflits d'usages, etc...)**

**Et, si possible, repérer en rouge ces enjeux sur les cartes.**

**Objectif : bien évaluer les dynamiques actuelles touchant de près ou de loin la qualité des paysages**

**3/ Quelles sont les principales dynamiques en cours sur votre commune ?**

(= principales transformations récentes des paysages, en cours ou à venir, y compris les projets à moyens ou long terme)

**Et, si possible, repérer en bleu les sites ou les secteurs concernés par ces phénomènes sur les cartes**

**Objectif : récolter des données d'informations et des points de vue divers, voire divergents pour nourrir l'étude et les débats...**

**4/ Observations diverses concernant les paysages de votre territoire :**

données à porter à la connaissance, éléments ou projets à prendre en compte, réserves, alertes, questionnements, demande d'éclairage...

**Repérage si besoin en noir sur les cartes.**

Les réponses de chaque commune sont reprises dans le tableau pages suivantes.

Questionnaire aux communes - Synthèse 1

COMMUNE	1/ PRINCIPALES QUALITÉS / VALEURS Grands paysages et sites d'intérêt	PAYSAGE ET PATRIMOINE BÂTI	PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ	PAYSAGE ET ÉNERGIE	2/ PRINCIPALES DYNAMIQUES Transformations, projets en cours
<b>Chazelet</b>					
<b>Chitray</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Site d'intérêt : La place dans le bourg</li> <li>La traversée de la commune par la voie verte, ombragée sur sa majeure partie</li> </ul>				Principales transformations : l'agrandissement du cimetière
<b>Ciron</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Paysages de la Grande Brenne (étangs et prairies) au nord: Étang des Riaux, Dolmen de Sennevault (classé MH), Étang d'Eau + zone bocagère au nord de Scoury</li> <li>Valle de la Creuse : Rivière Creuse avec des rives plus ou moins boisées</li> <li>Voie verte, RD951, Les villages de Ciron et Scoury, les hameaux de la Châtre et de la Boissière.</li> <li>La Vallée concentre les sites remarquables (voir ci-contre)</li> <li>La Petite Brenne au sud : très boisée avec quelques beaux étangs (Romefort et Boeuf Mort)</li> </ul>	Villages de Ciron, Scoury, les Hameaux de Châtre et la Boissière Romefort et Bœuf Mort La Voie Verte Château de Romefort Le monument des Aérostiers La Lanterne des Morts Le Pont métallique sur la Creuse Maison forte de la Boissière Moulin de Romefort	Étangs, forêts, Zone bocagère sauvegardée au Nord de Scoury, rivière Creuse	Attente de la commune : les anciennes carrières en tant que site d'accueil pour la production d'EnR.	Traversée du bourg (en travaux) Devenir des sites de sablières à l'Ouest de Ciron ? (retour à l'agriculture ? Accueil pour énergie renouvelable ? Méthanisation ? Friches ?) Diminution du nombre d'agriculteurs par regroupement des exploitations => risque d'augmentation des friches et des jachères Exploitation des forêts et haies pour la biomasse => risque de modifications des paysages Enrichissement de la Petite Brenne, chasse aux sangliers
<b>Concrémiers</b>					
<b>Douadic</b>	Transition entre la Brenne des étangs et plaine céréalière, diversité de paysages Secteur de la Mer Rouge, site classé Vue sur l'étang de la Hire, par le chemin de randonnée Les hauts de Dintes, vue sur une partie de la commune L'aire de repos, vue sur l'église	Construction d'une salle polyvalente et atelier communal	Zones de bocage		Nouveaux équipements à l'ouest du bourg (salle polyvalente, ateliers municipaux...) Viabilisation de terrains à bâtir avec maintien et plantations de haies Extension zone artisanale (souhait)
<b>Fontgombault</b>	Vallée de la Creuse	<u>Rive droite</u> : Chapelle Saint-Julien, source et grotte Chemin de randonnée <u>Rive-Gauche</u> : Prairie, Voie Verte, Abbaye, Rue du Haut Bourg, Eglise Saint-Jacques + place + Swin-Golf et Centre de loisirs	Grands espaces de prairie à proximité directe du village Haies existantes au nord du village		1- Centre de loisirs 1- Swin golf 2- Abbaye 3- Future plantation de haie 4- Espace biodiversité 5- Haies existantes
<b>Ingrandes</b>	De nombreux points de vue sur la vallée de l'Anglin Bords de l'Anglin et Salleron	Château Eglise Musée Henry de Monfred Maison des abeilles Maison de la Croix-Blanche Gîte Château St-Victor à le Grand-Maison	Anglin et Salleron : riv. De 2e catégorie	Hangar photovoltaïque au Coudray	Hébergement de qualité "château St-Victor, la Grand Maison" Accompagnement des paysages à proximité des lieux de visites : Musée Henry de Monfred, Maison des abeilles, Maison de la Croix-Blanche (fresques du peintre Willette / début XXe s. + parc dessiné par le paysagiste Eugène Touret en 1910)
<b>Le Blanc</b>	La Creuse et les collines an aval, les vues depuis les collines, les viaducs Château Naillac, le Bois de la Botterie	Les viaducs Le château de Naillac Les toitures anciennes avec les épis de faîtage visibles du balcon St-Cyran, les trois églises, quai Aulsépin (?), rue Grande, Varennes, la maison rue du Dr. Fardeau, ue de la République, Maison Morisset (Bvd Chanzy), rue de Ruffec et maison remarquable			Le quartier de la gare Rive gauche en amont du pont Extension de la zone des Daubourgs
<b>La Pérouille</b>	Queue de Brenne	Site archéologique supposé au niveau du Bois des Tailles, au sud-ouest de la commune	Nombruses mares et étang communaux Forêt de Miran		Aucune dynamique en cours apportant des modifications au paysage
<b>Lurais</b>	Points de vue sur les vallées de l'Anglin et de la Creuse (voir repérage point vert sur carte/retour de la commune) Entrée de bourg bordée de tilleuls	Moulins, châteaux Place des Tilleuls Eco-quartier du Grand Claud			Développement de l'éco-quartier du Grand Claud Abandon d'une noyeraie en friche et futur boisement de 40 ha Fermeture de certains points de vues faute d'entretien des jardins du bourg
<b>Lureuil</b>					
<b>Luzeret</b>	Paysage bocager en partie conservé depuis l'étude de 2006 en particulier la coullée de la Sonne, ainsi que le bourg, le village de la Boudre et les hameaux plus modestes.	Château Village de La Boudre et autres petits hameaux	Bocage en partie conservé		Transformation importante sur la zone nord de la commune, déjà affectée avec maille bocagère considérablement élargie.
<b>Mérigny</b>	La vallée de l'Anglin, la rivière et ses abords, le paysage plutôt vallonné; Les forêts; Le bocage qui reste Les falaises au bord de l'Anglin y compris le Rocher de la Dube Les pelouses calcicoles (Beauchapeau, etc...) Les chemins ruraux y compris la voie verte entre Ingrandes et Saint-Savin Le bâti patrimonial (voir ci-contre) La vue sur le bourg Quelques mares existantes	Les châteaux (La Roche Bellusson et Plaincourault) La chapelle de Plaincourault Le prieuré de Puychevrier Les maisons du bourg de Mérigny Les Moulins de Mérigny et de Puychevrier Les écluses	Restes de bocage Pelouses calcicoles (Beauchapeau, etc..)	Exploitation des massifs en bois de chauffage	- Lotissement la Croix du Plantis + installation de quelques maisons aux Zéros et sur la route de Puychevrier et une maison sur la route de Saint-Savin - Foyer logements et EHPAD de la Roche Bellusson - Arrachage de haies dans certaines parcelles pour faciliter la culture de céréales; - Plantation de haies dans d'autres secteurs (entre Chantemerie et la Bauducellerie) par des agriculteurs et par des écoliers "opération" savez-vous planter des haies ?" - Fleurissement des entrées de bour et au pied de certains bâtiments publics + semis "fleurs en pied des murs suite à la signature de l'objectif "zéro pesticide". - Convention signée avec le Parc pour la restauration et l'entretien des pelouses calcicoles à Beauchapeau (pâturage des chèvres ou des ânes) Evolution générale de l'élevage vers la culture des céréales Baisse du niveau d'eau dans la rivière suite à la destruction des seuils Projet en cours pour l'extension de la Voie Verte vers Saint-Savin et Chauvigny

Questionnaire aux communes - Synthèse 1bis

COMMUNE	3/ PRINCIPAUX ENJEUX Atouts et potentiels à défendre, implications locales, fragilité, risque d'évolution, conflits d'usages...	4/ DIVERS Informations diverses, réserves, alertes, questionnements..	QUESTIONS/OBSERVATIONS
<b>Chazelet</b>			
<b>Chitray</b>	Authenticité du bâti	Plusieurs demandes de mise en constructibilité de parcelles non inscrites à la PAC et non cultivées : - parcelle cad. section AB-n°28, en centre-bourg, propriété communale - Parcelle cad. Secteion AB - n°146, propriété privé à la sortie du bourg	
<b>Ciron</b>	Installations pour les EnR : méthanisation, photovoltaïque, éolien Garder une agriculture dynamique pour l'entretien des paysages Réutilisation des espaces de la sablière Entretien de la rivière (embâcles) Friches industrielles : hangars de la coopérative à Scoury, ancien lagunage de la sablière Réouverture ou réutilisation des restaurants fermés à Soury Maisons à vendre le long de la RD951 à Ciron et Scoury	- Questionnement sur les circuits de randonnée (à créer sur Scoury, Liaison Nord-Sud à terminer...?) - Qui assure l'entretien des chemins de randonnées ? - Questionnement sur l'irrigation des cultures à partir de la Creuse ou de forages - Réutilisation des anciennes fermes (habitations et granges) - Les chemins ruraux existants ne sont pas compatibles avec l'exploitation forestière actuelle, d'où la nécessité de créer des chemins d'exploitation et des zones de stockage.	<i>Enjeux exploitation forestière à faire préciser</i> <i>Voir en complément :</i> <i>- CR de l'atelier-visit de Ruffec / fin juin 2018 (visite du hameau de la Boissière).</i> <i>- Les travaux des Veilleurs du Paysage qui ont arpenté une partie du territoire communal de Ciron le 8 juin 2018.</i>
<b>Concrémiers</b>			<i>Voir en complément :</i> <i>- Les travaux des Veilleurs du Paysage qui ont arpenté une partie du territoire communal de Concrémiers le 5 décembre 2017.</i>
<b>Douadic</b>	Maintien du niveau d'eau du Suin conditionnant les espaces qualitatifs du bourg Bocage à préserver Plantation de haies en limite de propriété Maintien de l'élevage et de la pisciculture pour la préservation des espaces ouverts / lutte contre la friche	Les paysages ont été de tout temps façonnés par les agriculteurs et les utilisateurs de l'espace en fonction de l'économie, la PAC et autres réglementations. Un problème sera le maintien de l'élevage et de la pisciculture pour la préservation des espaces ouverts... => friches. Installation de jeunes agriculteurs sur des unités viables et pérennes ; ne pas leur rajouter de contraintes supplémentaires. Possibilités pour les pisciculteurs de pouvoir aménager des surfaces en eau pour le stockage du poisson et de construire des locaux techniques spécifiques.	<i>Voir en complément le CR de l'atelier-visit du 29 juin 2018 (Douadic = Commune-témoin du secteur nord-ouest).</i>
<b>Fontgombault</b>	Fragilité du centre-bourg (maison à vendre) Circulation (traversée de bourg = points noirs)	<u>Alerte</u> : Effondrement de la berge et déviation du sentier de randonnée PR passant par la chapelle Saint-Julien	<i>Quels sont les projets concernant l'abbaye s'il y en a ?</i> <i>Quelle est la dynamique concernant "l'espace biodiversité" (voir n°4 sur plan) ?</i>
<b>Ingrandes</b>	- Soigner et entretenir les points d'observation sur les sites les plus remarquables - Maintien des cours d'eau Anglin et Salleron en l'état naturel actuel - Maintenir l'aspect naturel d'Ingrandes et de ses environs (promenades, pêche...), très appréciés par les habitants, les touristes et les promeneurs. - Soutenir les initiatives en faveur de la qualité, destinées au confort des habitants actuels et futurs - Fragilités : réhabilitation du foncier bâti (ancienne maisons du bourg), difficultés administratives (pour construire sur lotissement soumis à autorisation ABF entre autre).	Prendre mieux en considération le document existant de 2007 : "carte communale d'urbanisme", essentiel pour l'avenir de la commune.	<i>Voir en complément le CR de l'atelier-visit du 28 juin 2018 (Ingrandes = Commune-témoin du secteur sud-ouest).</i>
<b>Le Blanc</b>	Conserver les axes de visibilité Éviter la disparition des monuments derrière la végétation ou des constructions Protéger les bords de creuse Conserver l'harmonie des paysages	Extension de la zone des Daubourgs (?) Terrains bords de Creuse à aménager Terrain ancienne BPA (aire pique nique, loisirs) Extension, liaison Voie Verte (Daubourg) Champ de foire	
<b>La Pérouille</b>	- Paysage rural à préserver : mares, forêt de Miran. - Essayer de conserver les haies existantes, notamment le long des routes.	Conserver le site supposé archéologique situé dans le bois près du bourg ( <i>motte ?</i> )	<i>Faire préciser le site archéologique supposé.</i>
<b>Lurais</b>	- Maintien des points de vues, notamment autour du bourg, en raison de la végétation des jardin qui se développe. - Maintenir la diversité des paysages (atout de la commune : paysages de 2 vallées différentes et d'un plateau agricole) - Autre atout à préserver : entrée du bourg bordée de tilleuls + place des Tilleuls	Aucun changement connu à ce jour dans le paysage pour les prochaines années	<i>Faire préciser le futur boisement de 40ha. Contexte, motivation et cadre ?</i>
<b>Lureuil</b>			
<b>Luzeret</b>	- Evolution difficile à prévoir du modèle agricole tel qu'il existe aujourd'hui. Le paysage étant très lié à l'agriculture pratiquée, les habitants auront du mal à s'approprier un paysage qui ne leur appartient pas !	Le paysage ne pourra se maintenir qu'avec la présence de l'élevage, ce qui implique de nouvelles constructions agricoles, en dehors des zones urbanisées (bourg, villages). - Pour voir l'évolution, il suffit de regarder les photos aériennes récentes !	
<b>Mérigny</b>	- Devenir des vieux bâtiments dans le bourg et ailleurs - Conflit potentiel lié à l'évolution de l'élevage vers la culture des céréales, avec pour conséquence la fragilisation des haies. - Exploitation du massif forestier comme bois de chauffage, entraînant la diminution momentanée de la surface boisée. - Possible changement de la composition des forêts due au changement climatique et maladies - Aspect du bord de la rivière suite au rétrécissement du lit du cours d'eau (destruction des seuils, moins d'eau dans la rivière).	- Rocher de la Dube et terrains alentours achetés par la Communauté de communes Brenne Val de creuse et utilisé par les clubs d'escalade - La partie de Voie ferrée située sur la commune de Mérigny a été achetée par la C. C. Brenne Val-de-Creuse. Une voie verte entre Argenton et Concrémiers exuste déjà. Il existe un projet en cours pour son extension vers Saint-Savin et Chauvigny (département de la Vienne). - Des panneaux publicitaires visibles depuis le pont ont été enlevés. - Quelques mares ont été nettoyées et restaurées.	<i>- Faire préciser la nature des coupes de bois et leur impacts sur le paysage ? Ainsi que la nature des éventuels impacts déjà constatés du changement climatique sur la forêt ?</i> <i>- Bravo pour la suppression des panneaux publicitaires dans le bourg ! Et pour la restauration des mares.</i>

Questionnaire aux communes - Synthèse 2

COMMUNE	1/ PRINCIPALES QUALITÉS / VALEURS Grands paysages et sites d'intérêt	PAYSAGE ET PATRIMOINE BÂTI	PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ	PAYSAGE ET ÉNERGIE	2/ PRINCIPALES DYNAMIQUES Transformations, projets en cours
Néons	<u>Qualités</u> : charme des vallées de la Creuse et de la Gartempe <u>Sites remarquables</u> : Château de Néons et du Soudun Point de vue de la Grève Bourg de Néons Aire de loisirs en bord de Creuse	Château de Néons et du Soudun Bourg de Néons		<i>Impacts ressentis par les habitants des éoliennes côté dép. de la Vienne ?</i>	- Quelques suppression de haies et bosquets ponctuellement et quelques replantations également - Le bâti est conservé et plutôt entretenu : maintien en bon état
Nuret-le-Ferron	<u>Qualités</u> : Paysages diversifiés "ouverts et/ou fermés" avec présence de haies encore nombreuses, avec des paysages variés plaine, vallon, zone humide, forêt. Aspect compact du village autour de son église. Place des Marronniers, encore en herbe, à préserver Entrées nord et ouest offrant des points de vue sur le village + les sites remarquables de la fiche paysagère communale de 2015 (liste pertinente)	Aspect compact du village autour de son église Place des Marronniers	Haies bocagères encore nombreuses Linéaires de haies liés aux domaines agricoles sont protégés par la PAC		Pas de transformations récentes, ni en cours, ni à venir Les linéaires de haies liés aux domaines agricoles sont protégés par la PAC. Pour les particuliers, en dehors des plantes reconnues comme envahissantes, il faut être dans le dialogue et non dans l'interdiction. Il faut garder le libre choix.
Oulches					
Poulligny-Saint-Pierre	Le plateau de Poulligny a été dénudé durant les années 60 suite au remembrement. Il reste malgré tout quelques paysages remarquables sur la commune, notamment : - la Vallée du Suin avec ses dénivelés marqués, ses gouffres, ses dolmens dolmen des Berges et de la Josière) et ses causses remarquables - la Vallée de la Creuse avec ses falaises, ses grottes sur le site des Roches et ses causses rappelant le Midi.		De nombreux sites de falaises, grottes et causses	<i>Projet éolien ?</i>	Les bouchures et les arbres isolés continuent d'être arrachés sur la plaine agricole !
Preuilly-la-Ville	<u>Principales qualités des paysages</u> : Le bâti traditionnel Les petits édifices (croix de pierre, puits...) La couverture boisée dense Les rochers le long de la RD950. <u>Sites les plus remarquables</u> : La Rouille La Cave Poirière La voie Verte l'Eglise du XIIe s. Le village de Prépicault	Eglise du XIIe s. Village de Prépicault	Paysages kastiques avec : Couverture boisée dense Rochers le long de la RD950.		- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de l'ensemble des villages de la Commune.
Rivarennas	<u>Variété de paysages</u> : vallée alluvionnaire, coteaux implantés de vignes et coteaux calcaires, bocages, parties boisées...) <u>Sites</u> : Confluence ruisseau des Chezeaux/Creuse. Rivarennas est la seule commune où il n'y a pas de seuil sur la Creuse Richesse patrimoniale : architecture et sites naturels Voies douces, vertes Réserves foncières économiques : zone artisanale le long de la RN 951 (à réactiver) = attrait économique	Château de la Tour De nombreuses fermes Richesse architecturale et naturelle Réserves foncières économiques Zone artisanale à réactiver Eco-quartier Saint-Léonard	Sites naturels		Eco-quartier Saint-Léonard "label écoquartier" / en cours <u>Transformation récente</u> : Projet bocage (agriculteur associé et implantation de haie sur la commune) Fleurissement de la commune (confection en régie d'une serre municipale et de bacs à fleurs) Continuité du zéro pesticides depuis 2014 (techniques alternatives mises en place)
Rosnay	- Diversité des paysages : (bois, landes, étangs, prairies plus ou moins bocagères et des champs en cultures) - Les buttons - De grands espaces parsemés de grands corps de fermes et de hameaux (La Chaume, Le Temple...) Sites remarquables : Hameau du Bouchet et son château Etangs de la Mer rouge, du Blizon, du Sault... Réserve Massé-Foucault Hameau du Blizon et ferme du Bois-Retrait Buttons de l'Épinière et du Bois Moreau Bourg de Rosnay et son église	Patrimoine bâti (constructions en grès rouge et petites tuiles de pays) Fermes et hameaux Hameau du Bouchet et son château Hameau du Blizon et la ferme du Bois retrait Bourg de Rosnay et son église	Territoire communal très riche (réserves...)		- Scission en 2 de la commune le long de l'axe Le Blanc/Chateauroux : au Nord déprise agricole forte et enrichissement mais quelques installations récentes. Au sud, maintien d'une agriculture plus solide offrant une moindre fermeture du paysage. - Enrichissement et abandon des parcelles ouvertes (jardins, vignes, vergers) en périphérie des villages et des hameaux. - Abandon de l'exploitation de certains étangs ce qui entraîne la fermeture de ces derniers
Ruffec	- Ensemble architectural du Centre-Bourg avec l'église prieurale - Traversée du village par la rivière Creuse séparant le bourg en 2 rives - Cônes de visibilité, rive gauche (D107, D3) et rive droite (D61, Touvent, les Riaux)	Un ensemble architectural remarquable du centre bourg avec son église			- Projet d'assainissement collectif rive droite (à court terme) qui ne devrait pas affecter les paysages emblématiques du bourg mais au contraire ce projet devrait embellir les lieux (enfouissement des réseaux, conservation des caniveaux en petits pavés traditionnels...)
Saciersges-Saint-Martin	Vallée de l'Abloux Forêt de Saint-Benoît Bocage dense au Sud Effet de "voûte forestière" sur la D93 entre Chéniers et Saciersges		<i>Bocage dense au sud de la commune</i>		Aménagement d'espace public à La Minière et à la Puychallerie en cours Plusieurs aménagements paysagers à Chéniers Chemin de randonnée "découverte des mines de Chéniers" Espace naturel communal (sauvegarde des sonneurs à ventre jaune)

Questionnaire aux communes - Synthèse 2bis

COMMUNE	3/ PRINCIPAUX ENJEUX Atouts et potentiels à défendre, implications locales, fragilité, risque d'évolution, conflits d'usages...	4/ DIVERS Informations diverses, réserves, alertes, questionnements..	QUESTIONS/OBSERVATIONS
<b>Néons</b>	<p><u>Points noirs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelques "verrues" au niveau du bâti (voir repérage carte/retour commune)</li> <li>- Stockage de véhicules dispersés.</li> </ul> <p><u>Atouts</u> :</p> <p>Maintien de la diversité des paysages : prairies, bois, espaces ouverts ou bocagers, un peu de relief</p> <p><u>Fragilité</u> :</p> <p>Difficulté pour randonner par manque de chemins (beaucoup de vente dans les années 70)</p>	<p>Maintien d'une cohérence paysagère intégrant les nécessités professionnelles des agriculteurs.</p>	
<b>Nuret-le-Ferron</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Atouts</u> : la population a conscience de la valeur paysagère de notre commune (appropriation forte)</li> <li>- Préservation des points de vues sur le village notamment depuis les entrées nord et ouest</li> <li>- Entretien d'un linéaire de haies très important. Les haies plantées sont faites de plantes traditionnelles de notre territoire.</li> <li>- F7Maintien de certaines espèces qui tendent à tomber malades (Ormeaux, chêne, buis...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflits éventuels sur l'entretien d'un linéaire de haies très important et engendrant une difficulté à maintenir les cônes de vue paysagers en état. Une haie basse offre plus à voir qu'une haie de 3 mètres, mais il faudrait voir avec la charge de travail et les capacités financières inhérentes à cet entretien.</li> <li>- Remarques : les haies sont déjà protégées par la PAC (BCAE7) qui vise à maintenir les pluralités topographiques.</li> <li>- Difficultés de maintenir certaines espèces à cause des insectes, des maladies : ormeaux, chêne, buis... Désigner des arbres remarquables, soit, mais en cas de maladie, d'attaques parasitaires, et même s'il y a des traitements, qui devra encore supporter la charge financière ... ?</li> <li>- Rq : Nos paysans ont fait le pays. Le paysage qui existe est le fruit de leur travail. Ils connaissent nos territoires.</li> </ul>	
<b>Oulches</b>			
<b>Pouilligny-Saint-Pierre</b>	<p><u>Atouts</u> : Vallées du Suin et de la Creuse comme atouts touristiques et de biodiversité</p>	<p>Depuis 2010, le site du Causse des Veillons fait l'objet d'une convention entre la commune, Indre Nature et un éleveur de chèvres pour sauvegarder ce site emblématique remarquable</p>	
<b>Preuilly-la-Ville</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien les abords de la Creuse (on ne voit plus du tout la rivière en passant sur la RD950)</li> <li>- Conserver le bâti traditionnel de nos villages.</li> </ul>	<p>On parle de bitumer la voie verte. Est-ce vraiment nécessaire ? Veut-on en faire une route ? Pour nous, ce ne sera pas possible, elle doit rester naturelle.</p>	<p><i>Transformation : les buis de la cavée Poirière ont été décimés (voir CR de l'atelier-visite de Douadic).</i></p>
<b>Rivarennnes</b>	<p><u>Atouts</u> : Diversité des paysages Préservation des haies bocagères</p> <p><u>Forte implication locale</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- écoles (opération "Savez-vous planter des haies"),</li> <li>- Commission jeunesse active</li> <li>- agriculteurs participatifs</li> </ul> <p><u>Fragilité</u> : agriculteurs non motivés par le projet des plantations de haies et utilisateurs de pesticides</p>	<p>Continuité de la zone artisanale entre Rivarennnes et St-Gaultier le long de la D951 au niveau des Chézeaux Bâti et zones U à prendre en compte : "dents creuses" au Nébilons et aux Brunets-Laveau (voir sur la carte jointe au questionnaire)</p>	
<b>Rosnay</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir une occupation du territoire (exploitations agricoles et piscicoles)</li> <li>- Favoriser une remise en état du patrimoine bâti (hameaux et anciennes fermes)</li> <li>- Pouvoir garder le maillage de chemins ouverts et entretenus</li> <li>- Lutter contre espèces envahissantes (animales et végétales)</li> <li>- Eviter une mise sous cloche réglementaire allant à l'encontre des us et coutumes (pêche, chasse et agriculture) et surtout intégrer ces filières dans les possibilités de développement du PLUi (hangars, locaux professionnels)</li> </ul>	<p>NB : Rappel : Délibération défavorable du MC en 2013 sur le contenu du cahier communal (projet de paysage Grande Brenne-Boischaud-nord), en raison du désaccord sur les conseils et propositions faites en exemple d'application du projet de paysage sur des sites de la commune.</p>	
<b>Ruffec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la question du seuil sur la Creuse et de l'évolution du camping, à proximité de la rivière, mérite sans doute une réflexion approfondie. Il s'agit d'un lieu à mettre en valeur en tenant compte du caractère privé d'une partie des lieux.</li> </ul>	<p>La place devant l'église prieurale fait débat. Il convient d'évaluer le bien fondé d'une destruction éventuelle du bâtiment de la Poste, souhaitée par certains et refusée par d'autres. Cela mérite une réflexion poussée.</p>	<p><i>Voir en complément : CR de l'atelier-visite du 28 juin 2018 (Ruffec, commune-témoin du secteur nord-est)</i></p>
<b>Sacieres-Saint-Martin</b>	<p>Morcellement des parcelles par rapport à l'agriculture moderne (réseau de haie trop dense) Enfrichement des petites parcelles délaissées par l'agriculture</p>	<p>Construction de logements publics, conditionnalités énergétiques à base de matériaux biosourcés dans l'ancienne école de Chéniers Désherbage à vapeur d'eau sur le domaine public</p>	



# ANNEXE 2 / LISTE DES PAYSAGES ET POINTS DE VUE REMARQUABLES DU TERRITOIRE (LISTE NON-EXHAUSTIVE)

Repérage : se référer à la carte pages suivantes.

## ■ Grands ensembles emblématiques de Brenne :

- Étang de la Mer Rouge et site du Bouchet (Rosnay et Douadic)
- Étangs Foucault-Massé-Blizon (Rosnay)
- Rebords-sud du Bassin Brennou (Rosnay, Ciron, Chitray, Migné, Nuret-le-Ferron)

## ■ Vallées et vallons remarquables :

- Vallée de la Creuse (Thenay, Rivarennes, Chitray, Oulches, Ciron, Ruffec, Le Blanc, Saint-Aigny, Poulligny, Sauzelles, Fontgombault, Preuilley-la-Ville, Lurais, Tournon-Saint-Martin, Néons-sur-Creuse)
- Vallon des Chézeaux (Nuret-le-Ferron, Rivarennes)
- Vallon du Brion (Rivarennes, Oulches, Ciron)
- Vallée du Suin (Douadic, Poulligny-Saint-Pierre, Tournon-Saint-Martin)
- Vallon du Mortalanes (Lureuil, Tournon-Saint-Martin)
- Vallée de l'Anglin (Concrémiers, Ingrandes, Méridigny, Lurais)
- Vallée de la Sonne (Vigoux, Luzeret, Sacierges-Saint-Martin)
- Vallée de l'Abloux (Vigoux, Chazelet, Saint-Civran, Sacierges-Saint-Martin)
- Vallon du Salleron (Concrémiers, Ingrandes)
- Vallée de la Gartempe (Néons-sur-Creuse)

## ■ Sites remarquables :

- Forges de l'Abloux, ancien pont et abords du château (Chazelet, Vigoux et Saint-Gilles)
- Église, château et entrée de village de Chazelet
- Coteaux de l'Abloux avec vignes et vergers, à Sacierges et Saint-Civran
- Château féodal et église de Luzeret
- Ancienne abbaye de Loudieu et Fontaine Saint-Lucie à Luzeret
- Village de Conives à Thenay
- Hameau, chapelle et château à Margoux (Oulches)
- Hameau et château de Longefont (Oulches)
- Château de Cors et abords (Oulches)
- Château, Moulin et abords de Romefort à Ciron
- Maison Forte de la Boissière et abords (Ciron)
- Prieuré et abords, motte féodale et bords de Creuse à Ruffec
- Château et Hameau du Bouchet et environs à Rosnay
- Les Communaux de Rosnay
- Ville Haute de Château-Naillac et abords (Le Blanc)
- Les bords de Creuse au coeur du Blanc
- Le Saint-Fleuret à Sauzelles
- Falaises des Roches et plaine de Sauzelles (Poulligny et Sauzelles)
- Coeur de bourg et bords de Creuse à Lurais
- Château du Soudun et abords (Néons-sur-Creuse)
- Bords de Creuse à Tournon-Saint-Martin (et Néons-sur-Creuse)
- Bords de Creuse à Néons-sur-Creuse
- Coeur de village et château de Néons-sur-Creuse
- Château de Forges et abords à Concrémiers
- Domaine de la Croix-Blanche, hameau et abords à Ingrandes
- Village, chapelle et abords de Puychevrier (Méridigny)
- Chapelle, château, abords de Plaincourault (Méridigny) et vallée d'Ophine (Méridigny et Saint-Aigny)
- Château de la Rochebellusson et ses abords à Méridigny

## ■ Secteurs bocagers ou de structures champêtres d'intérêt:

Remarque : tout le secteur sud-est du territoire de la CCBVC présente de forts enjeux de paysages bocagers.

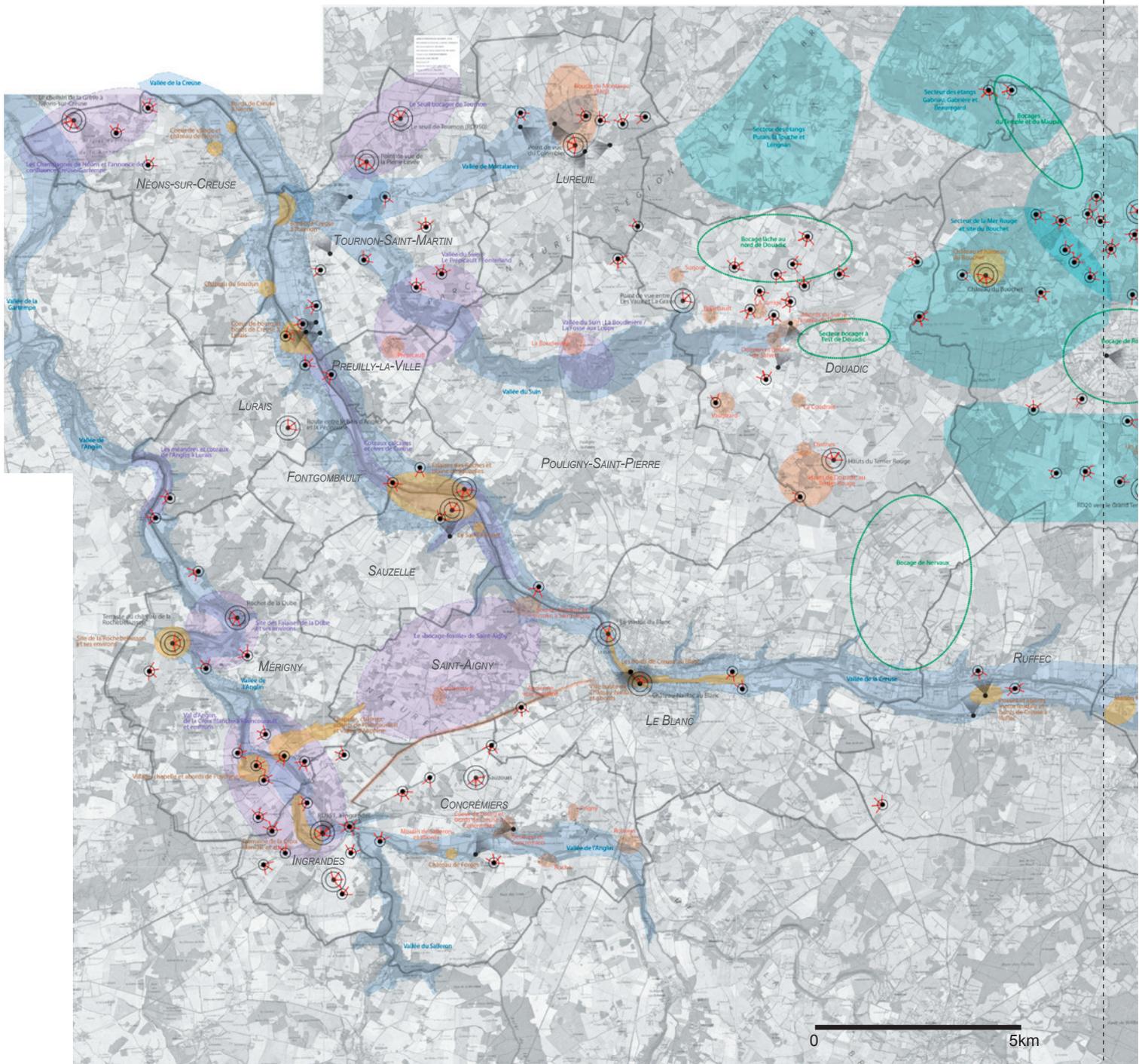
- Vallon de l'Aunau et secteur de la Buxière, au sud-est de Vigoux
- Vallon de la Rivaille et secteur de la Grange au sud de Vigoux
- Anciens communaux des Bouchauds (Plaine de Sien) au nord de Vigoux
- Au nord et nord-est de Chassingrimont et autour du Bouchais (Chazelet)
- Secteur de la Bitte à Saint-Civran
- Vallon du ruisseau de l'Étang, à l'ouest du Peu (Sacierges-Saint-Martin)
- Secteur ouest de Chéniers à Sacierges-Saint-Martin
- Anciens communaux de Luzeret
- Secteur de bocage dense autour de la Boudre à Luzeret
- Secteur bocager autour de la Bézarde à Oulches

## ■ Autres grands ensembles remarquables :

- Les coteaux de Thenay - Saint-Gaultier
- Les prairies d'Oulches et de Saint-Nazaire
- Étangs de la Loge et environs (Nuret-le-Ferron, Migné et Méobecq)
- Le bocage fossile de Saint-Aigny
- La Boudinière-La Fosse au Loup (Poulligny-Saint-Pierre)
- Vallée du Suin à Pré-Picault-Fonterland (Poulligny, Preuilley-la-Ville et Tournon-Saint-Martin)
- Seuil bocager de Tournon-Saint-Martin (Pierre Levée)
- Coteaux calcaires et rives de Creuse (Poulligny, Saint-Aigny, Sauzelles, Fontgombault, Preuilley-la-Ville, Lurais)
- Le bocage-fossile de Saint-Aigny
- Les Champagnes de Néons en annonce de la confluence Creuse-Gartempe
- Val d'Anglin, de la Croix Blanche à Plaincourault et environs (Ingrandes, Méridigny)
- Les méandres de l'Anglin et les falaises de la Dube et environs (Méridigny)
- Les méandres et coteaux de l'Anglin à Lurais

## ■ Autres sites d'intérêt ou à fort potentiel :

- Vallon des Lacs à Vigoux
- Espace public autour de la Mare /frange sud-est du bourg de Vigoux
- Prairie humide à l'entrée-ouest du bourg de Vigoux
- Chassingrimont et environs à Saint-Civran et Chazelet (bocage, bâti, étangs...)
- Secteur de la Boudre à Luzeret (bocage, bâti, mares...)
- Vallée de la Sonne aux abords de la Lande (Sacierges-Saint-Martin et Luzeret)
- Place verte autour de la Mare de la Minière (Sacierges-Saint-Martin)
- Forêt de Saint-Benoît et Bois de la Côte Chéniers (Sacierges-Saint-Martin)
- Anciens sites miniers de Chéniers (Sacierges-Saint-Martin)
- Clairière et village des Nébillons à Thenay et Rivarennes
- Prairie en coeur de bourg de Thenay
- Les Mares de la Pérueille
- Bords de Creuse à Rivarennes
- Étang du Pont et abords au sud de Saint-Nazaire (Oulches)
- Étang et Cromelech de Sennevault à Ciron
- Étangs des Riaux à Ciron
- Abords du Suin à l'entrée nord de Douadic
- Hauts de Douadic au Terrier Rouge
- Dolmen et gouffre de Salvart à Douadic (perte du Suin)
- Les villages calcaires du nord-blancis : Dinthes, la Coudraie, Vaugirard, La Jarige, Brillebaud, Surjoux (Douadic), La Boudinière (Poulligny), Le Prépicault (Preuilley-la-Ville)
- Boucle de Montaigu à Lureuil (ENS)
- Villages de Rolniers et Prigny à Concrémiers
- Prairie et vallon / entrée-est de Concrémiers
- Coeur de bourg et abords de Creuse à Concrémiers
- Moulin de Salleron et bord de Creuse à Concrémiers
- Source, fontaine et moulin à Saint-Aigny
- Village de Coubernard à Saint-Aigny
- Ancienne voie romaine (Le Blanc, Saint-Aigny, Concrémiers et Ingrandes)



**LEGENDE**

**Paysages remarquables**

-  Ensemble emblématique de Brenne
-  Vallées et vallons remarquables
-  Autre ensemble remarquable
-  Site remarquable
-  Autre site d'intérêt ou à fort potentiel
-  Secteur bocager d'intérêt

**Points de vues**

-  Point de vue majeur
-  Point de vue remarquable sur silhouette villageoise
-  Autre point de vue remarquable

NB : Ce repérage a été établi durant l'année 2019 à partir de :

- des trois projets de paysages,
- de l'Observatoire photographique participatif du Parc,
- des ateliers d'échanges avec les Veilleurs du Paysage (à Thenay et à Ciron),
- des visites de terrain et des réponses au questionnaire par les communes
- des échanges lors des diverses rencontres d'ateliers.

L'échelle du support d'origine est celle du SCAN25 de l'IGN. Il est établi en vue de porter à connaissance et de mettre au débat les actions de préservation, de gestion et de valorisation des paysages. C'est un inventaire exhaustif qui a vocation à être complété, ajusté et enrichi au cours du temps.



## ANNEXE 2 (SUITE) / LISTE DES POINTS DE VUE MAJEURE DU TERRITOIRE (LISTE NON-EXHAUSTIVE)

Parmi tous les points de vue remarquables repérés sur la carte précédente, les points de vue ci-après ont été considérés comme majeurs sur la base de deux critères : l'importance de l'étendue de territoire de visibilité et/ou la qualité des scènes paysagères offertes. Cette liste ne doit pas rester figée : elle mérite d'être complétée et ajustée sur la base de différents enjeux de paysage.

Communes :	Localisation sommaire :
Chazelet	RD59, entrée sud du bourg (vue sur la Vallée de l'Abloux)
Chitray	
Ciron	Les Brandes de Montflame (chemin du Breuil) RD20 vers les Vouliers
Concrémiers	Petite route des Sauzours, au nord de Concrémiers (vue sur le plateau sud)
Douadic	Terrier Rouge, au sud-est de Dinthes Chemin entre Les Vaux et La Grave, à l'est du bourg
Fontgombault	
Ingrandes	Pont sur l'Anglin à l'entrée du bourg (vue sur le château et l'Anglin) Vue sur la vallée de l'Anglin au sud-est du Coudray
La Pérouille	
Le Blanc	Château-Naillac (château et terrasses - vue sur la ville basse et la vallée de la Creuse) Viaduc (vue sur la vallée de la Creuse et sur le Blanc)
Lurais	Route entre le Bois d'Angles et la Périnerie (plateau et vallée de la Creuse)
Lureuil	Point de vue du Colombier (vue sur la vallée de Mortalane et au-delà)
Luzeret	
Mérigny	Rocher de la Dube (vue sur la vallée de l'Anglin) Terrasse du château de la Rochebellusson (vue sur la vallée de l'Anglin)
Néons-sur-Creuse	Chemin de la Grève (vue sur la vallée de la Gtrtempe)
Nuret-le-Ferron	
Oulches	
Poulligny-Saint-Pierre	Belvédère du Bois des Roches (vue sur la vallée de la Creuse / Sauzelles)
Preuilly-la-Ville	
Rivarennas	
Rosnay	Terrasse et fenêtres du château du Bouchet (vue panoramique sur la Grande Brenne) Chemin GRP Brenne, au nord-est de Bois-Retraît (paysage typique de la Brenne des étangs) RD20, vers le Grand Terrier (vue sur le vallon des Fourdines et au-delà)
Ruffec	
Sacieres-Saint-Martin	Chemin des Vignes (vue sur la vallée et la silhouette du bourg)
Saint-Aigny	
Saint-Civran	Chemin des Vignes (vue sur la vallée et la silhouette du bourg)
Sauzelles	Chemin de la Creuse au nord du bourg (vue sur la vallée de la Creuse et sur les Roches)
Thenay	Coteaux de Thenay aux Loges vigneronnes (à l'est de la renauderie - vue sur la vallée de la Creuse)
Tournon-Saint-Martin	Chemin de la Pierre Levée (vue sur les vallées du Suin et de la Creuse) RD950, au nord de Pette-Loup (vue très lointaine vers le nord)
Vigoux	RD55, au Terrier Joli (vue sur la vallée de la Sonne et la plaine de Sien) Grand Varennes (vue sur le bourg et la vallée de la Sonne)

# ANNEXE 3 / RESTITUTION DES ATELIERS «PARTAGE DES ENJEUX ET PRÉFIGURATION D'OQP» (FÉVRIER 2019)

## ■ RÉFLEXIONS PRÉALABLES : ÉMERGENCE DE MOTS-CLEFS :

Chaque participant a identifié les mots qu'ils juge les plus appropriés pour exprimer les enjeux de paysages du territoire, à partir d'une liste de base qui a été complétée.

Parc Naturel Régional de la Brenne - Plan de paysages / territoire de la Communauté Brenne Val-de-Creuse - Atelier Enjeux, préfiguration OQP - 28 février 2019						ENJEUX (A) GROUPE N°...
<small>Dans ce tableau sont proposés divers mots-clefs, suggérant en les associant, des enjeux de paysage pour le territoire Brenne Val-de-Creuse. Chaque participant dispose de 10 gommettes et doit les positionner sur les mots qu'il juge les plus opportuns pour exprimer les enjeux de paysage. Il peut proposer d'autres mots et les rajouter dans les listes par thème (suite du tableau sur le verso).</small>						
<small>● = Groupe 1   ■ = Groupe 2   ▲ = Groupe 3   NB : Les participants des groupes 1 et 3 se sont positionnés individuellement sur 10 mots; le groupe 2 s'est positionné collectivement sur 9 mots</small>						
1. Paysages remarquables et accessibilité par les routes et chemins	2. Paysages bâtis et aménagement, infrastructures, grands équipements	3. Paysages, agriculture, forêt	4. Paysages liés à l'eau	5. Paysages, ressources, autonomie énergétique	6. Paysages et biodiversité	
DIVERSITÉ PAYSAGÈRE ▲▲	SITE D'ACCUEIL DU PUBLIC ● ▲▲▲	BOCAGE ●● ▲▲▲ ■■■■■■	PAYSAGES DES RIVES ▲	STRATÉGIE AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE ●●● ▲▲	TRAME VERTE ET BLEUE, CONTINUITÉ ●●●	
POINTS DE VUE ▲▲▲▲▲▲	FORMES DU BÂTI ■■■■■	TRANSFORMATIONS AGRICOLES	MOULINS ET SEUILS ●●●●▲	MOBILITÉS, DÉPLACEMENTS ●	ESPÈCES INVASIVES ●●	
MOTIFS DU PAYSAGE	ESPACES PUBLICS, CADRE DE VIE ●	ÉLEVAGE ▲▲▲	PAYSAGES D'ÉTANG ▲	PHOTOVOLTAÏQUE ●●▲	ZÉROPHYTO ●●●▲▲	
PATRIMOINE PAYSAGER ●●	DEVENIR DU BÂTI ANCIEN ● ▲▲▲▲▲	PRAIRIE ▲	PISCICULTURE ●▲	MÉTHANISATION ●▲	SITES NATURELS ●●●	
PATRIMOINE BÂTI ●●▲▲▲	ENTRÉE DE VILLE OU VILLAGE, SILHOUETTE ●●●▲■■■■■	VERGERS, VIGNES, POTAGERS ●▲▲	FOND DE VALLÉE ●	ÉOLIEN ●●●●●■■■■■	NATURE URBAINE OU VILLAGEOISE	
PATRIMOINE NATUREL ●●●	ZONES D'ACTIVITÉS	ARBRES ET HAIES ●▲▲■■■■■	COTEAUX	BIOMASSE ▲▲■■■■■	ÉDUCATION, SENSIBILISATION ●	
TOURISME ●	ÉQUIPEMENTS, SERVICES, COMMERCES ●●	EXPLOITATION FORESTIÈRE ▲	ZONES HUMIDES ●▲	CARRIÈRES	ESPÈCES REMARQUABLES / PROTÉGÉES ▲▲▲	
RIVIÈRES ●●●●▲	HAMEAUX, FERMES	CHASSE ●●●▲▲▲■■■■■	FERMETURE ENFRICHEMENT ▲▲	OPTIMISATION DES CONSTRUCTIONS ▲▲		
CHEMINS, VOIE VERTE ●▲▲▲▲▲	EXTENSIONS PAVILLONNAIRES ▲	FONCIER AGRICOLE ▲▲	ENTRETIEN ▲	HYDROÉLECTRICITÉ ●●●●		
CADRE DE VIE ●	JARDINS, CLÔTURES, ARBRES, FLEURISSEMENT	FONCIER FORESTIER ▲▲	LOISIRS, ACCÈS À L'EAU ▲			
VILLES ET VILLAGES	ROUTES, STATIONNEMENT	HANGAR AGRICOLE ■■■■■	ÉROSION, GESTION DE L'EAU PLUVIALE			
PETIT PATRIMOINE ●▲▲▲▲	MAÎTRISE DU FONCIER ●	FRICHES, DÉPRISES ▲▲▲	PATRIMOINE LIÉ À L'EAU			
	LIAISONS DOUCES ●●●●■■■■■	PÊCHE (en rivière) ●●	QUALITÉ DE L'EAU ●●●●●			
	VACANCE DU BÂTI DANS LES BOURGS ▲					

## ■ TEMPS 2 : ÉNONCER LES ENJEUX DES PAYSAGES DU TERRITOIRE ET EN DÉBATTRE :

Ce travail a été réalisé en trois groupes. il a consisté à énoncer les différents enjeux avec 3 rubriques principales :

- Libellé de l'enjeu avec description sommaire et argumentaire (tendance d'évolution, risques...), identification de secteurs sensibles, d'exemples et de démarches déjà engagées.
- Thèmes pré-identifiés concernés (1 à 6)
- Piste de réponses aux enjeux, remarques diverses, points de vigilance et/ou de désaccord

En fin d'atelier, chaque groupe s'accorde sur les enjeux prioritaires.

Les quatre tableaux pages suivantes restituent les échanges. les enjeux ont été regroupés en quatre grands thèmes..

**PNR de la Brenne**  
**Restitution des ateliers « Enjeux des paysages de la CC Brenne Val de Creuse »**  
**28 février 2019**

**GESTION DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES REMARQUABLES, DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE : 14 ENJEUX PROPOSES**

Enjeux proposés lors de l'atelier	Thèmes (*)	Objectifs, stratégies et pistes d'actions, observations diverses	Priorité (**)
<b>Gr. 1 : 4 propositions d'enjeux / Identité du territoire, tourisme et développement, gestion du patrimoine</b> - Tourisme et développement : Communiquer, développer, former  - Avoir une approche transversale pour la gestion du patrimoine naturel, archi, culturel... Décloisonner les actions  - Défendre l'identité du territoire : Qualité du cadre de vie à défendre, attractivité et développement local fondée sur l'identité du territoire  - Développer un projet intercommunal de découverte de la vallée de la Creuse	1  1 (et 2 et 6)  1 et 6  1	- Pistes : velo-train, voies douces, forum, fédérer les professionnels, les collectivités, les acteurs du tourisme « Destination Brenne » - Fédérer les acteurs pour l'harmonisation du développement touristique sur l'ensemble du territoire  - « Harmoniser les actions sur les patrimoine naturel et culturel. Décloisonner les pratiques de gestion, de préservation et de valorisation - Assurer le financement et la transversalité avec le tourisme  - Protection de la biodiversité (richesse) - Préservation des paysages - Développement économique touristique avec mobilisation de tous les acteurs sur l'ensemble du Parc  - appréhender toute la richesse de la vallée de la Creuse - notamment secteur Fontgombault, Sauzelle – St-Aigny avec une voie verte à créer sur le plateau	X X X X X  X X X X  X X X X X X X  X
<b>Gr 1 : 2 propositions d'enjeux / Valorisation des Paysages de l'eau</b> - Conforter la trame verte et bleue en préservant les rivières et les seuils  - Préservation de la qualité des cours d'eau et politique de l'eau	1, 3, 4 et 6	- Conserver les rivières et les seuils pour préserver la faune aquatique (notamment les poissons) - Garantir une quantité d'eau indispensable à la défense incendie (dans certains hameaux par exemple)  - Préserver les prairies (face au développement du maïs dans certains secteurs) - Classer les seuils, les moulins et le patrimoine culturel. Réaffirmer la valeur culturelle de ces ouvrages (protection de type classement ?) - solutions paysagères pour la loi sur la continuité des cours d'eau ? - Articuler continuité TVB et usages des rivières (hydroélectricité).	X X X X X  ?  ?
<b>Gr. 2 : 3 propositions d'enjeux / mise en valeur de paysages remarquables</b> - Maintien des sites et des points de vue remarquables  - Qualité des routes et chemins (patrimoine)  - Gérer les paysages remarquables	1  1 (et 3)  1	- conditions pour préserver la qualité d'un site remarquable ? - assurer un entretien adapté, et dans le cas d'un site privé, possibilité de négocier, ce qui se fait dans certaines communes  - entretien des haies, fauchage tardif, - replantation d'arbres suite à des abattages...  - Identifier dans chaque commune des paysages remarquables et faire le nécessaire pour l'entretenir. Action de préservation et de mise en valeur dans le PLUi - Trouver des moyens pour valoriser les paysages remarquables	?  ?  ?
<b>Gr. 3 : 2 propositions d'enjeux / Vallées et paysages de l'eau</b> - Aménagement des rives de Creuse et développement touristique  - Avoir des projets sur les seuils, afin de préserver ce patrimoine	1 (et 4)  1, 4 et 5	- ouvrir des vues sur la Creuse (et l'Anglin ?) - Pouvoir accéder à l'eau et proposer des itinéraires au fil de l'eau - promouvoir l'intérêt touristique des paysages de la rivière - autres usages participant à la qualité de ces paysages à prendre en compte. Ex : élevage donc prairie - enjeu à étendre aux autres rivières notamment l'Anglin.  - Exemple de Conives : le seuil est abandonné. - Aider les propriétaires dans leurs démarches et en moyens financiers - valorisation par la production énergétique => opportunité pour reconquête paysagère de cette séquence = valorisation du patrimoine - Sur Thenay, mais aussi possible ailleurs : Ruffec, St-Aigny...	XXXX XX  XXXXX X X
<b>Gr. 3 : 1 proposition d'enjeux / Points de vue remarquables</b> - identifier les points de vue remarquables et les valoriser par le tourisme	1	- Actions pour valoriser les points de vue : établir un plan de gestion durable pour ces points de vue	XX XXXX X
<b>Gr. 3 : 1 proposition d'enjeux / Chemins</b> - Préserver et valoriser les chemins, lieux de promenade des habitants, certains ayant disparus lors des remembrements	1 (et 3)	- Bonne connaissance des chemins sur le PNR - Des chemins qui ne sont plus utiles ? - Une vigilance à porter sur le maintien du maillage par l'entretien - Forte interaction avec le bocage	XXXX XX X
<b>Gr. 3 : 1 proposition d'enjeux / petit patrimoine bâti</b> - Devenir du petit patrimoine bâti – ex des Loges de vigne (Thenay)	1 (et 2)	- Attente d'aides financières - Imposer au propriétaire de remettre en état le petit patrimoine comme les loges de vigne? - Possibilité de les donner à la collectivité, pour quels usages ? tourisme uniquement ?	X XXXX X

(\*) Enjeux classés par thèmes :  
1. Paysages remarquable et accessibilité par les routes et chemins  
2. Paysages bâtis et aménagement, infrastructures, grands équipements  
3. Paysages, agriculture, forêt  
4. Paysages liés à l'eau  
5. Paysages, ressources, autonomie énergétique  
6. Paysages et biodiversité

(\*\*) 3 niveaux de priorité :  
- Indispensable / priorité et urgence forte X  
- Urgence moyenne mais nécessaire X  
- Souhaitable X

**PNR de la Brenne**  
**Restitution des ateliers « Enjeux des paysages de la CC Brenne Val de Creuse »**  
**28 février 2019**

**REDYNAMISATION DES BOURGS ET DEVENIR DU BATI ANCIEN : 14 ENJEUX PROPOSES**

Enjeux proposés lors de l'atelier	Thèmes (*)	Objectifs, stratégies et pistes d'actions, observations diverses	Priorité (**)
<p><b>Gr. 1 : 3 propositions d'enjeux / Redynamiser les bourgs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restaurer le vieux bâti dans les bourgs et hameaux et aider les jeunes à devenir propriétaire et dynamiser nos zones rurales</li> <li>- Pouvoir accueillir quelques constructions neuves, ainsi que des artisans et des commerces</li> <li>- Le Bâti ancien (fermes abandonnées) : Comment le valoriser et le restaurer (moyen ? usages ?)</li> </ul>	1 et 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restaurer le bâti ancien</li> <li>- Aider les jeunes à s'y installer</li> <li>- ne pas bloquer les espaces disponibles pour la construction, pouvoir accueillir les artisans et les commerces</li> <li>- articuler nouveau bâtiment avec bâtiments et tissus anciens,</li> <li>- intervention d'architecte et paysagistes / atelier d'urbanisme rural</li> <li>- Valorisation, restauration</li> <li>- redynamisation des centre-bourgs mais aussi travailler sur l'attractivité des franges et la qualité des entrées de bourg.</li> </ul>	<p>XXX</p> <p>XXX</p> <p>XXXXXX</p>
<p><b>Gr. 1 : 1 proposition d'enjeux / développement économique et qualité des ZA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concilier développement économique / extension des ZA avec les paysages</li> </ul>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de ZA artisanales pour l'économie locale</li> <li>- Développer l'économie circulaire</li> <li>- nouvelle économie rurale : repaire-café.</li> </ul>	<p>XXXXXX</p> <p>X</p>
<p><b>Gr. 2 : 5 propositions d'enjeux / redynamisation des bourgs et qualité du bâti</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Devenir du bâti ancien en relation avec la qualité des paysages</li> <li>- Le coût de la rénovation du patrimoine bâti ancien</li> <li>- Comment accompagner les transformations des activités économiques pour ne pas dénaturer le paysage et permettre ainsi de redynamiser les bourgs</li> <li>- Les paysages bâtis : lutter contre la banalisation par les extensions pavillonnaires, réhabiliter le bâti ancien pour lutter contre la vacance des centre-bourgs</li> <li>- Devenir du bâti ancien, notamment en centre-bourg</li> </ul>	2 (et 1 et 5)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- importance du maintien et de la valorisation du patrimoine bâti</li> <li>- développement de liaisons douces</li> <li>- le développement économique accompagne l'évolution et la transformation des bâtiments</li> <li>Débat : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les communes ne peuvent pas forcément acquérir des bâtiments =&gt; comment rendre moins cher la réhabilitation du bâti pour que ce soit accessible à tous</li> <li>- Attention à la gestion du patrimoine. Il faut que la commune achète les propriétés dégradées pour les mettre en location</li> <li>- Aide pour accompagner l'autonomie énergétique des bâtiments anciens</li> <li>- échanger avec les propriétaires pour les inciter à mettre leur logement sur le marché et faire des travaux. Sinon l'collectivité en appui.</li> </ul> </li> </ul>	<p>XX</p> <p>?</p> <p>?</p> <p>?</p> <p>?</p>
<p><b>Gr. 3 : 5 propositions d'enjeux / Devenir du bâti ancien et redynamisation des bourgs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation du bâti ancien dans les hameaux et les centre-bourgs</li> <li>- La désertification des villages (commerces, équipements, services)</li> <li>- Renouvellement des bourgs et adaptation du bâti ancien aux attentes de la population (constat : Augmentation de la vacance de logement en bourg =&gt; sentiment d'un territoire mort ou en fin de vie)</li> <li>- Devenir du bâti ancien : éviter l'abandon, respect du patrimoine, restauration, financement, maintenance...</li> <li>- Difficultés pour pérenniser le bâti ancien dans les hameaux et centre-bourgs (vente, rénovation, configuration intérieure, chauffage isolation)</li> </ul>	2 (et 5)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût de la rénovation du bâti ancien par rapport à celui de la construction neuve.</li> <li>- Les communes ne peuvent pas tout acheter</li> <li>- Rechercher une harmonie entre constructions neuves et anciennes</li> <li>- L'isolation dans l'ancien</li> <li>- Conversion du bâti agricole ancien</li> <li>- Soutenir /réactiver le commerce, les équipements, les services. Revenir sur des services plus locaux, mise en place de distributions locales (circuits courts) pour favoriser le retour des commerces</li> <li>- Agir sur le renouvellement de la population à l'intérieur pour les redynamiser</li> <li>- Adapter les logements (luminosité, accessibilité...)</li> <li>- Peut nécessiter de démolir pour « rouvrir » et adapter aux modes de vie actuels</li> </ul>	<p>XXXXXX</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>XXXXXX</p>

(\*) Enjeux classés par thèmes :  
1. Paysages remarquable et accessibilité par les routes et chemins  
2. Paysages bâtis et aménagement, infrastructures, grands équipements  
3. Paysages, agriculture, forêt  
4. Paysages liés à l'eau  
5. Paysages, ressources, autonomie énergétique  
6. Paysages et biodiversité

(\*\*) 3 niveaux de priorité :  
- Indispensable / priorité et urgence forte X  
- Urgence moyenne mais nécessaire X  
- Souhaitable X

**PNR de la Brenne**  
**Restitution des ateliers « Enjeux des paysages de la CC Brenne Val de Creuse »**  
**28 février 2019**

**GESTION DES PAYSAGES AGRICOLES ET FORESTIERS : 16 ENJEUX PROPOSES**

Enjeux proposés lors de l'atelier	Thèmes (*)	Objectifs, stratégies et pistes d'actions, observations diverses	Priorité (**)
<b>Gr. 1 : 2 propositions d'enjeux / Haies et bocage</b> - Préserver la haie, renouveler le bocage - Maintien et développement du bocage et des haies champêtres	1 et 3	- interdire la suppression des haies - Replantations - Promouvoir l'agro-environnement	XXXXXX XXXX
<b>Gr. 1 : 1 proposition d'enjeux / Chasse</b> - Fermeture du paysage lié à la chasse et perte de biodiversité	3 et 6	- Chasse safari qui dégrade les chemins (exemple de Rivarennnes)	?
<b>Gr. 1 : 1 proposition d'enjeux / Stratégie foncière</b> - Lutter contre la friche et le développement des grandes propriétés (problème de surenchère, en Brenne : vente de fermes)	1, 2	- Stratégie foncière à établir - Stratégie d'implantation d'agriculteurs - une SAFER qui ne joue pas son rôle - La friche ne vaut-elle pas mieux que le démembrement et le traitement par les grandes cultures ?	XXXX X
<b>Gr. 1 : 1 proposition d'enjeux / zerophyto</b> - Abandon des pesticides	1 à 6	- schéma directeur pour l'abandon total des pesticides - Actions à mettre en œuvre, réglementations ? application de la loi, recommandations ? Rôle du PLUi ?	XX X
<b>Gr. 2 : 2 propositions d'enjeux / protection et valorisation des haies</b> - Préservation des haies et promouvoir l'arbre - le renouvellement, la protection des structures arborées (haies, arbres isolés...), tier parti des espaces publics (bords de chemin).	3 (et 1, 5)	- Replantation obligatoire d'arbres - Poursuivre la sensibilisation, donner de l'information aux exploitants - Nécessité de rapprochement avec la ch. d'agriculture et mobiliser le partenariat : région, état, élus de proximité pour définir des principes dans le PLUi avec des obligations et non des contraintes - Dispositif PLUi (identification, mais pas forcément protection). - Aide à l'emploi (par l'État ?) pour l'entretien des haies - Cercle vertueux à trouver : entretien, / filière bois-énergie, avec consommation locale / chaudière-bois des communes... - insertion des chômeurs pour entretenir la haie ? - Formation nécessaire pour les exploitants et les agents des communes. La haie a souffert de mauvaise gestion (DDT). - profiter des espaces publics pour replanter, notamment des arbres borniers	XX  X  XX
<b>Gr. 3 : 3 propositions d'enjeux / « Une économie agricole durable pour des paysages de qualité »</b> - Diversité du paysage en cohérence avec le patrimoine existant et les différentes activités agricoles - Soutien de l'agriculture en aidant à la diversification - Lien élevage et bocage	3 (et 1, 6)	- Construire une qualité paysagère durable en créant un contexte économique viable - Installation de jeunes, développement du bio - Accompagnement - Diversification des revenus - Valorisation de l'image et les productions locales vertueuses au niveau paysager - Accompagner le renouvellement des générations	XXXXXX XX
<b>Gr. 3 : 2 propositions d'enjeux / Déprise agricoles des paysages</b> - Enrichissement des zones agricoles. Exemple : En Petite Brenne : disparition des prairies naturelles en raison d'une valeur agronomique faible - Déprise agricole et pression foncière	3 (et 1, 6)	- Disposer d'outils de préemption et de projets agricoles / PAEN ? - Aider au renouvellement des générations dans le monde agricole - maîtriser les prix du foncier pour qu'ils soient acceptables par l'agriculteur candidat possible pour reprendre. - voir aussi enjeux / chasse	XXX XXX
<b>Gr. 3 : 2 propositions d'enjeux / Chasse</b> <b>« Appropriation de la nature par les chasseurs »</b> - impacts de la chasse sur la banalisation des paysages : fermeture des paysages, dégâts du gibier, augmentation du foncier (surtout Grande Brenne et Petite Brenne) - Discipliner les chasseurs qui s'accaparent le territoire, sécuriser	3 (1 et 6)	- mieux cadrer et sécuriser la chasse (notamment tir à balle à proximité des routes) - action sur le foncier pour stopper les phénomènes d'inflation et de fermeture des paysages ? (voir enjeux / déprise agricole)	X X XXXX
<b>Gr. 3 : 1 proposition d'enjeux / Haies</b> - Préserver les haies	3 et 1, 5	- identifier des ensembles et les classer (protections) - entretenir les haies des itinéraires de randonnées y assurer de bonnes pratiques d'entretien - Organiser des « fenêtres de vision » / points de vue remarquables - Valorisation durable pour l'agriculture et pour la collectivité - Type d'entretien – ex : plaquette ADEFI Bois – adapter le guide gestion au territoire du Parc - Type de valorisation à rechercher – ex : énergie, paillage... à compléter - Mise en place de plan de gestion de la haie collectif et individuel	XXXXXX
<b>Gr. 3 : 1 proposition d'enjeux / Forêt</b> - Respect de la forêt : Impacts de l'exploitation forestière, enjeu nouveau dû à la forte pression sylvicole	3	- ex : Nuret-le-Ferron, Thenay, Ciron... - Dégâts collatéraux dus à l'exploitation de grosses sociétés lors du débardage, Nécessité de faire un état des lieux avant-après mais difficultés - Coupes à blanc : faire un bilan	XXXX XXX

(\*) Enjeux classés par thèmes :  
1. Paysages remarquable et accessibilité par les routes et chemins  
2. Paysages bâtis et aménagement, infrastructures, grands équipements  
3. Paysages, agriculture, forêt  
4. Paysages liés à l'eau  
5. Paysages, ressources, autonomie énergétique  
6. Paysages et biodiversité

(\*\*) 3 niveaux de priorité :  
- Indispensable / priorité et urgence forte X  
- Urgence moyenne mais nécessaire X  
- Souhaitable X

**PNR de la Brenne**  
**Restitution des ateliers « Enjeux des paysages de la CC Brenne Val de Creuse »**  
**28 février 2019**

**PAYSAGES ET ENERGIE : 9 ENJEUX PROPOSES**

Enjeux proposés lors de l'atelier	Thèmes(*)	Objectifs, stratégies et pistes d'actions, observations diverses	Priorité(*)
<b>Gr. 1 : 4 propositions d'enjeux / énergie et paysages</b>			
- éolien : l'exclure du Parc / compenser	5 (et 6)	- Exclusion totale de l'éolien sur le Parc. - Dans le PLUi, chaque commune devrait avoir le droit d'interdire l'éolien - En alternative : s'engager plus dans la production d'autres ENR, et travailler sur l'isolation des logements, l'autonomie énergétique	XXXX XXX
- Éviter la destruction des seuils, produire de l'hydroélectricité. Pour le photovoltaïque : être vigilant sur le bâti (frange, en crête), mais le développer sur les bâtiments publics	5 (et 4)	- Mieux prendre en compte le paysage et le patrimoine dans l'installation	XXXX
- Stratégie énergétique : Développer une stratégie commune en matière de mixité ENR	2 (et 5)	- Nécessite un consensus politique en adéquation avec le potentiel local (ex : géothermie) - projet de schémas - photovoltaïque sur bâtiment peu haut, pas sur le bâti ancien, tuile plate, en fonction de la taille, la hauteur et le type de couverture	XXXXXX XXX XXX
- Production électrique de tous les moulins en place	5 (et 1,4,6)	- usage des moulins => préservation des seuils d'écluse et de tout l'écosystème lié. (voir aussi paysage et biodiversité + patrimoine culturel)	XX
<b>Gr.2 : 3 propositions d'enjeux / Paysage et autonomie énergétique</b>			
- Concilier l'éolien avec la préservation des paysages et du patrimoine  - Quelle(s) forme(s) de production d'énergie possible sur le territoire et quelle planification / répartition  - Aller vers l'autonomie énergétique et adapter chaque énergie renouvelable à chaque type de paysage (préserver les qualités paysagères sources d'attractivité)	5 (et 1)	- Définir des zones potentiellement compatibles avec les paysages et le patrimoine et ne pas laisser monter des projets inutiles - Réflexion sur les productions / critères multiples : - Acceptabilité sociales / paysagère - intérêts économiques du territoire - lien avec les éléments du paysage (biomasse ?) - PCAET / planification ? - autonomie énergétique / renouvellement du bâti - des exemples : centrale de méthanisation qui va fonctionner à partir de Mai à Chazelet (raccordement en haut d'Argenton ?) - il faut aussi avoir des gros projets pour avoir de l'énergie (Vigoux) - Attention aux impacts des productions. Ex : grand éolien : étendue de territoire plus large, méthanisation : gestion des haies et épandages... - Un projet pour le territoire : ne pas travailler que sur l'économie pour la commune. - Notion d'atteinte forte aux paysages fortes => s'accorder sur les sites à protéger. Ex. Abbaye de Fontgombault / projet de Pouligny.	XXXXX
<b>Gr. 3 : 2 propositions d'enjeux / énergie</b>			
- Développer les ressources énergétiques possibles à partir de l'eau, du vent et du soleil	5	- Besoin d'aide de l'État pour avancer sur les dossiers - Rechercher les financements participatifs possibles en alternatives des projets portés par des investisseurs	XXXXX X
- Rechercher des sites d'accueil dans le territoire notamment pour le photovoltaïque	5	- exemple des anciennes carrières de Ciron	

(\*) Enjeux classés par thèmes :  
1. Paysages remarquable et accessibilité par les routes et chemins  
2. Paysages bâtis et aménagement, infrastructures, grands équipements  
3. Paysages, agriculture, forêt  
4. Paysages liés à l'eau  
5. Paysages, ressources, autonomie énergétique  
6. Paysages et biodiversité

(\*\*) 3 niveaux de priorité :  
- Indispensable / priorité et urgence forte X  
- Urgence moyenne mais nécessaire X  
- Souhaitable X



